



## Le Québec s'engage dans l'exploitation des richesses minières et de l'énergie nucléaire

Au cours de la même journée, à quelques heures d'intervalle, le gouvernement du Québec a annoncé officiellement son intention de s'engager dans l'exploitation des mines et de l'énergie nucléaire. Le premier ministre, parlant hier soir devant l'Association canadienne des producteurs d'énergie nucléaire (Canadian Nuclear Association), a fait savoir que l'Hydro-Québec, en collaboration avec la Société de la Couronne Atomic Energy of Canada Limited, construira dans la province

une centrale nucléaire de 250 millions de watts au coût de \$100 millions.

Quelques heures plus tôt, à l'Assemblée législative, le ministre des richesses naturelles, M. Lévêque, déposait un projet de loi créant la SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'EXPLORATION MINIERE qui permettra à l'Etat du Québec de s'engager d'abord dans la découverte puis dans l'exploitation des richesses minières.

M. Lesage a expliqué hier soir à son auditoire que le gouvernement a pris la décision de construire une centrale nucléaire après des études longues et approfondies qui l'ont amené à conclure à la nécessité de produire l'électricité suivant ce mode nouveau. Il a naturellement été tenu compte de tous les facteurs en présence : éloignement des sources d'énergie hydraulique, coût du transport de l'énergie, rentabilité, etc. C'est à la suite d'un accord avec Ottawa que la

décision a finalement été prise de procéder à la construction de la centrale nucléaire.

Le projet de loi déposé par M. Lévêque en Chambre porte création de la charte de la nouvelle société d'exploration minière qui sera connue sous le sigle de SOQUEM et pourvue d'un fonds social de \$15 millions, répartie en 1,500,000 actions d'une valeur nominale de \$10 chacune. Le gouvernement y souscritra à raison de \$1.5 million par année durant 10 ans.

## Les mines: \$15,000,000 pour l'exploration en vue de l'exploitation

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Le ministre des richesses naturelles, M. René Lévêque, a déposé hier en Chambre un projet de loi créant la société québécoise d'exploration minière qui permettra au Québec de se lancer lui-même à la découverte et d'exploiter les richesses minières. Le ministre a expliqué que ce projet, complet, pour cette année, avec la refonte de la loi des mines et des droites minières que vient d'approuver la législature, la politique gouvernementale dans ce domaine.

Le projet de loi déposé hier crée la charte de cette société qui sera connue sous le sigle SOQUEM. La SOQUEM aura un fonds social de \$15,000,000, divisé en 1,500,000 actions d'une valeur nominale de \$10 chacune. Le fonds sera constitué de souscriptions annuelles du gouvernement, soit \$1,500,000 par année durant 10 ans.

Elle aura pour objet :  
1 — De faire de l'exploration minière par toutes les méthodes;  
2 — de participer à la mise en valeur des découvertes, y compris celles faites par d'autres, avec possibilité d'acheter et de vendre des propriétés à divers stades de développement, et de s'associer à d'autres pour ces fins;  
3 — de participer à la mise en exploitation des gisements, soit en les vendant, soit en prenant une participation contre la valeur des propriétés transmises.

Un conseil de sept membres nommés par le gouvernement administrera la société. Le président est nommé pour dix ans. Il ne peut être destitué que pour cause et son traitement ne peut être réduit. Deux autres membres sont nommés pour cinq ans, les quatre autres pour quatre ans. Cependant, lors de la première nomination, un est nommé pour un an, un pour deux ans, un pour trois ans et un pour quatre ans.

La SOQUEM n'est pas un agent de la Couronne. Elle n'aura donc aucune immunité de taxation provinciale ou municipale. Cependant, le gouvernement provincial étant l'unique actionnaire, elle bénéficiera de l'immunité d'impôt fédéral sur le revenu accordé aux compagnies dont au moins 90 p.c. des actions sont possédées par le gouvernement fédéral ou celui d'une province.

Seul le président aura le statut de fonctionnaire inamovible durant 10 ans, le personnel étant soumis au régime ordinaire de l'entreprise privée.

Pourquoi une telle société? ... Le ministre a expliqué, au cours d'une conférence de presse, que la création de cette société répond au rôle primordial de l'Etat québécois qui consiste à administrer le patrimoine collectif pour le plus grand avantage des citoyens.

Ainsi, le domaine minier, facteur important de l'économie du Québec, ne ressortit que très peu pour ses centres de décisions et son contrôle réel, à la population québécoise. Les désavantages économiques de cet état de choses sont évidents : les richesses naturelles qui devraient faire notre prospérité font principalement celles de ceux qui en ont le contrôle et le manque d'empresse des Québécois sur les décisions les frustre souvent des effets multiplicateurs importants pour les reléguer au rôle de fournisseurs de matière et de main-d'oeuvre d'extraction.

On constate qu'à peu près 20 p.c. du territoire a été jusqu'à maintenant l'objet d'une exploration systématique. Dans ce qui reste, il y a donc place pour la création d'un secteur

de l'exploration minière. On sait que le Québec, ne ressortit que très peu pour ses centres de décisions et son contrôle réel, à la population québécoise. Les désavantages économiques de cet état de choses sont évidents : les richesses naturelles qui devraient faire notre prospérité font principalement celles de ceux qui en ont le contrôle et le manque d'empresse des Québécois sur les décisions les frustre souvent des effets multiplicateurs importants pour les reléguer au rôle de fournisseurs de matière et de main-d'oeuvre d'extraction.

On constate qu'à peu près 20 p.c. du territoire a été jusqu'à maintenant l'objet d'une exploration systématique. Dans ce qui reste, il y a donc place pour la création d'un secteur

de l'exploration minière. On sait que le Québec, ne ressortit que très peu pour ses centres de décisions et son contrôle réel, à la population québécoise. Les désavantages économiques de cet état de choses sont évidents : les richesses naturelles qui devraient faire notre prospérité font principalement celles de ceux qui en ont le contrôle et le manque d'empresse des Québécois sur les décisions les frustre souvent des effets multiplicateurs importants pour les reléguer au rôle de fournisseurs de matière et de main-d'oeuvre d'extraction.

On constate qu'à peu près 20 p.c. du territoire a été jusqu'à maintenant l'objet d'une exploration systématique. Dans ce qui reste, il y a donc place pour la création d'un secteur

de l'exploration minière. On sait que le Québec, ne ressortit que très peu pour ses centres de décisions et son contrôle réel, à la population québécoise. Les désavantages économiques de cet état de choses sont évidents : les richesses naturelles qui devraient faire notre prospérité font principalement celles de ceux qui en ont le contrôle et le manque d'empresse des Québécois sur les décisions les frustre souvent des effets multiplicateurs importants pour les reléguer au rôle de fournisseurs de matière et de main-d'oeuvre d'extraction.

On constate qu'à peu près 20 p.c. du territoire a été jusqu'à maintenant l'objet d'une exploration systématique. Dans ce qui reste, il y a donc place pour la création d'un secteur

de l'exploration minière. On sait que le Québec, ne ressortit que très peu pour ses centres de décisions et son contrôle réel, à la population québécoise. Les désavantages économiques de cet état de choses sont évidents : les richesses naturelles qui devraient faire notre prospérité font principalement celles de ceux qui en ont le contrôle et le manque d'empresse des Québécois sur les décisions les frustre souvent des effets multiplicateurs importants pour les reléguer au rôle de fournisseurs de matière et de main-d'oeuvre d'extraction.



## Une centrale nucléaire de \$100 millions sera construite au Québec

QUEBEC (DNC) — Une centrale nucléaire sera construite dans le Québec. Dans un discours, hier soir, devant l'Association canadienne des producteurs d'énergie nucléaire (Canadian Nuclear Association), le premier ministre du Québec a révéilé qu'une entente de principe était intervenue entre Ottawa et le Québec pour l'établissement d'une telle centrale dont la nécessité est démontrée par des études fouillées faites par l'Hydro-Québec.

"Après avoir pris connaissance de ces études, a dit M. Jean Lesage, j'ai écrit au premier ministre du Canada pour proposer qu'une installation de ce genre soit construite dans la province de Québec par Atomic Energy of Canada Limited, avec la coopération de l'Hydro-Québec, suivant des termes semblables à ceux qui régissent la construction de l'usine de Douglas Point en Ontario".

On sait que la participation fédérale à la centrale ontarienne sera de l'ordre de quelque \$100 millions.

"Il me fait extrêmement plaisir, a poursuivi M. Lesage, de pouvoir annoncer que le gouvernement fédéral est d'accord avec nos conclusions et qu'une entente de principe est intervenue concernant la construction d'une centrale nucléaire dans le Québec. Atomic Energy of Canada Limited fait actuellement le travail de mise au point d'un réacteur qui représentera un grand pas en avant dans le domaine de l'énergie nucléaire".

Le premier ministre a expliqué qu'à moins de retards imprévus dans la mise au point de ce réacteur de type Candu-BLW, on pouvait tenir pour acquis que la décision de commencer effectivement la construction sera prise à la fin de l'année prochaine.

Il s'agit d'un réacteur de 250 mégawatts, de type canadien, utilisant l'uranium naturel comme combustible, l'eau lourde comme modérateur, et refroidi par l'eau ordinaire en ébullition.

"Avec l'assurance, a dit le premier ministre, que cette installation sera incorporée dans son réseau, Hydro-Québec pourra dresser immédiatement ses plans de développement nucléaire et commencer à recruter et à entraîner le personnel spécialisé dont elle aura besoin".

Il a dit que la collaboration entre Hydro-Québec et Atomic Energy of Canada Limited dans un programme conjoint donnera à l'industrie secondaire de la province l'occasion de pénétrer dans le champ de la technologie nucléaire.

Lesage, dans son discours, n'a fait aucune allusion aux négociations entre le Québec et Brinco en vue de l'exploitation des chutes Churchill.

Comme il l'avait fait au cours de sa conférence de presse télévisée, dimanche soir dernier, il a signalé que le taux de croissance de l'Hydro-Québec était tel que les installations présentes et à venir ne pourront satisfaire à la demande jusqu'en 1985 seulement, même en supposant que tout le potentiel hydraulique actuellement connu ait été utilisé : Manicouagan, les grandes rivières se jetant dans la baie James, la baie d'Ungava, la côte Nord, les rapides de Lachine, etc.

L'Hydro-Québec après une étude sérieuse a recommandé qu'on établisse un programme de diversification des sources d'énergie de son réseau électrique afin d'en arriver éventuellement, à une façon rationnelle, à une intégration de nos ressources hydrauliques dans un système mixte.

L'étude attentive des différentes méthodes de production d'énergie montre que les réacteurs nucléaires sont actuellement les seuls sources d'énergie capables de concurrencer sérieusement les centrales thermiques de type classique. C'est pourquoi Hydro-Québec a décidé d'entreprendre le plus tôt possible la réalisation d'un programme de construction de centrales nucléaires.

"Il ne servirait à rien, a dit M. Lesage, de s'enfuir la tête dans le sable — (Je devrais peut-être de la plonger dans

nos abondantes réserves d'eau) — Nous sommes à l'âge nucléaire. Il faut le reconnaître et essayer de prendre les mesures nécessaires pour que les techniques nouvelles servent au mieux les intérêts de l'humanité".

## Le Vietcong inflige de lourdes pertes aux forces de Saïgon

SAIGON — L'attaque vietcong déclenchée hier vers 4 heures du matin contre le chef-lieu de province de Phuoc Binh et contre le camp militaire américain de Song Be est considérée comme la plus puissante déclenchée par les rebelles depuis de nombreuses semaines. En outre c'est la première fois qu'un chef-lieu de province communiste qui occupent la ville pendant plusieurs heures.

Le camp de Song Be était défendu par plusieurs fortins dotés de mitrailleuses et de positions de mortiers. Mais devant la puissance de l'attaque lancée par les rebelles, les troupes défendant le camp durent se replier et les Vietcong parvinrent à l'intérieur du mess où des soldats américains étaient en train de se ravitailler. Les soldats américains, une quarantaine en tout, se regroupèrent et au corps à corps protégèrent les autres baraquements. L'aviation ayant été alertée, les appareils lâchèrent des bombes au napalm autour du camp, manœuvrant qui permit aux renforts hélicoptères d'arriver. Les pilotes eurent cependant du mal à débarquer leurs troupes car les Vietcong, en s'emparant de cinq véhicules blindés, avaient rendu l'aérodrome (distant de 2 milles du camp) inutilisable. Les bombardiers devaient effectuer 59 sorties et l'un d'eux, touché par le feu vietcong, dut faire un atterrissage forcé; le pilote américain dut à l'intervention d'un hélicoptère de ne pas tomber entre les mains des Vietcong. A 10 heures 30, les Rangers vietnamiens arrivaient en renfort suivis plus tard par des troupes régulières. Les Vietcong avaient alors rompu le contact dans la plupart des secteurs. Le pilote d'un bombardier réussit toutefois à toucher un des véhicules blindés pris par l'ennemi qui était chargé de guérilleros. Un autre blindé devait être détruit ainsi que plusieurs nids de mitrailleuses et positions de mortiers.

D'autre part, plus de cent morts et disparus ont été dénombrés à la suite des violents combats. L'après-midi de dimanche qui se sont déroulés à Binh Duong, à 30 milles au nord-ouest de Saïgon. Il y a eu 78 blessés et les forces gouvernementales ont perdu un armement et un équipement considérables.

Alors que, jusqu'à présent, les sources officielles américaines déclaraient "qu'il y avait

Voir page 2: Ottawa appuie

que lancée par les rebelles, les troupes défendant le camp durent se replier et les Vietcong parvinrent à l'intérieur du mess où des soldats américains étaient en train de se ravitailler. Les soldats américains, une quarantaine en tout, se regroupèrent et au corps à corps protégèrent les autres baraquements. L'aviation ayant été alertée, les appareils lâchèrent des bombes au napalm autour du camp, manœuvrant qui permit aux renforts hélicoptères d'arriver. Les pilotes eurent cependant du mal à débarquer leurs troupes car les Vietcong, en s'emparant de cinq véhicules blindés, avaient rendu l'aérodrome (distant de 2 milles du camp) inutilisable. Les bombardiers devaient effectuer 59 sorties et l'un d'eux, touché par le feu vietcong, dut faire un atterrissage forcé; le pilote américain dut à l'intervention d'un hélicoptère de ne pas tomber entre les mains des Vietcong. A 10 heures 30, les Rangers vietnamiens arrivaient en renfort suivis plus tard par des troupes régulières. Les Vietcong avaient alors rompu le contact dans la plupart des secteurs. Le pilote d'un bombardier réussit toutefois à toucher un des véhicules blindés pris par l'ennemi qui était chargé de guérilleros. Un autre blindé devait être détruit ainsi que plusieurs nids de mitrailleuses et positions de mortiers.

## Ottawa appuie la politique des Américains au Vietnam

LONDRES — M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures, a exprimé hier son soutien aux principes de base qui guident la politique américaine au Vietnam.

Au cours de son allocution devant le conseil ministériel de l'OTAN, M. Martin a cependant ajouté que son pays attachait un très grand intérêt à la recherche d'une solution négociée et pacifique du conflit vietnamien.

Evouant les efforts du Canada en vue d'engager des négociations sur le problème de Chypre, M. Martin s'est déclaré "plus optimiste que jamais auparavant" quant aux chances de reprise de ces négociations entre les diverses parties intéressées.

En réponse à des questions de MM. T.C. Douglas leader néo-démocrate et H. W. Hurdidge, néo-démocrate de Kootenay-Ouest le premier ministre a déclaré que le gouvernement a la preuve que des éléments communistes se sont infiltrés au sein "du groupe directeur" des forces rebelles.

Il a refusé, cependant de dire si les communistes contrôlaient les rebelles.

Le camp de Song Be était défendu par plusieurs fortins dotés de mitrailleuses et de positions de mortiers. Mais devant la puissance de l'attaque lancée par les rebelles, les troupes défendant le camp durent se replier et les Vietcong parvinrent à l'intérieur du mess où des soldats américains étaient en train de se ravitailler. Les soldats américains, une quarantaine en tout, se regroupèrent et au corps à corps protégèrent les autres baraquements. L'aviation ayant été alertée, les appareils lâchèrent des bombes au napalm autour du camp, manœuvrant qui permit aux renforts hélicoptères d'arriver. Les pilotes eurent cependant du mal à débarquer leurs troupes car les Vietcong, en s'emparant de cinq véhicules blindés, avaient rendu l'aérodrome (distant de 2 milles du camp) inutilisable. Les bombardiers devaient effectuer 59 sorties et l'un d'eux, touché par le feu vietcong, dut faire un atterrissage forcé; le pilote américain dut à l'intervention d'un hélicoptère de ne pas tomber entre les mains des Vietcong. A 10 heures 30, les Rangers vietnamiens arrivaient en renfort suivis plus tard par des troupes régulières. Les Vietcong avaient alors rompu le contact dans la plupart des secteurs. Le pilote d'un bombardier réussit toutefois à toucher un des véhicules blindés pris par l'ennemi qui était chargé de guérilleros. Un autre blindé devait être détruit ainsi que plusieurs nids de mitrailleuses et positions de mortiers.

D'autre part, plus de cent morts et disparus ont été dénombrés à la suite des violents combats. L'après-midi de dimanche qui se sont déroulés à Binh Duong, à 30 milles au nord-ouest de Saïgon. Il y a eu 78 blessés et les forces gouvernementales ont perdu un armement et un équipement considérables.

Alors que, jusqu'à présent, les sources officielles américaines déclaraient "qu'il y avait

Voir page 2: Ottawa appuie

Voir page 2: Le Vietcong

## Le Canada refuse de reconnaître Caamano

OTTAWA — Le gouvernement canadien a rejeté la requête des forces rebelles dirigées par le colonel Francisco Caamano Dengo d'être reconnues comme gouvernement officiel de la République Dominicaine, à déclarer hier le premier ministre Pearson.

Il a déclaré en Chambre que la requête du colonel Caamano, qui a été désigné à titre provisoire président de la faction rebelle pour succéder au président déposé Juan Bosch avait été faite au gouvernement canadien récemment.

"Nous ne croyons pas cependant qu'il ait établi un titre légitime à une reconnaissance diplomatique pour le moment", a ajouté M. Pearson.

En réponse à des questions de MM. T.C. Douglas leader néo-démocrate et H. W. Hurdidge, néo-démocrate de Kootenay-Ouest le premier ministre a déclaré que le gouvernement a la preuve que des éléments communistes se sont infiltrés au sein "du groupe directeur" des forces rebelles.

Il a refusé, cependant de dire si les communistes contrôlaient les rebelles.

La chose nous a été apprise, a-t-il poursuivi aussi bien par le secrétaire d'Etat américain que par les autorités canadiennes à Saint-Domingue.

## Ottawa aidera au réembauchage des employés de l'auto congédiés

Motions Pearson pour accélérer la procédure

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a lui-même proposé hier deux motions visant à accélérer les débats de la Chambre. L'Opposition a eu un mouvement de réserve envers ces résolutions dont la principale pourrait bien, selon M. McIlraith, leader du gouvernement à la Chambre, être l'occasion d'un vote de confiance au gouvernement.

Les réformes importantes suggérées par les ministères invitent la chambre à raccourcir les périodes quotidiennes de questions, à couper les débats jugés trop longs et à accélérer l'adoption des estimés budgétaires, en limitant à 36 jours par session la période réservée à cette fin.

Dans l'Opposition, le chef du parti conservateur, M. John Diefenbaker a jugé les motions assez importantes pour attendre un jour ou deux avant de se prononcer à leur sujet. Quand au Nouveau parti démocratique, il est d'accord sur l'esprit, mais non sur les termes de ces motions.

OTTAWA — Les employés de l'industrie de l'auto congédiés temporairement, par suite des changements effectués sur les lignes d'assemblage, bénéficieront d'un programme de recyclage et de reclassement mis au point par le ministère du Travail.

M. Allan MacEachen a déclaré hier aux Communes que ce programme, élaboré de concert avec les constructeurs de voitures et les syndicats de l'industrie automobile, prévoit un subsides fédéral de 75 p.c. du coût de la formation professionnelle et de 90 p.c. des frais de subsistance de ceux qui souhaitent en profiter.

Par suite de l'accord canado-américain sur les tarifs douaniers de l'auto, les fabricants ont été contraints de congédier plusieurs centaines d'employés. Ceux-ci seront réembauchés après que les lignes d'assemblage auront été transformées pour répondre aux exigences d'un marché nouveau.

Entre-temps, le ministère offre aux employés congédiés l'occasion de s'entraîner à de nouvelles tâches, notamment les quelque 1,600 travailleurs de l'usine Ford à Windsor, Ont., qui seront sans travail à la mi-août jusqu'à décembre.

Le ministre du Travail a fait

part à la chambre de ces projets à l'occasion de l'examen des subsides du gouvernement, qui se terminait hier soir avec le rejet d'une motion de censure néo-démocrate, déplorant "l'incapacité du gouvernement de sauvegarder les intérêts des consommateurs, des travailleurs de l'auto et des petits fabricants de pièces et accessoires" dans le cadre du nouvel accord.

Quant aux travailleurs que le nouvel accord affectera d'une manière permanente, le gouvernement pourra leur venir en aide sous l'empire du programme d'aide aux régions à main-d'oeuvre excédentaire, ou alors du programme de reclassement de la main-d'oeuvre.

La motion de blâme du NPD est rejetée

OTTAWA — Une motion de blâme des néo-démocrates a été rejetée par 110 voix contre 95, hier soir aux Communes. Le NPD accusait le gouvernement de n'avoir pas tenu compte des intérêts du consommateur, de l'ouvrier de l'auto et du manufacturier de pièces dans l'accord de libre échange signé avec les Etats-Unis.

## Le "B & B" à Vancouver: un "grand tout canadien"

VANCOUVER — Un appel à l'égalité ethnique dans un grand tout canadien, la nécessité de reconnaître le Canada comme un pays "multilingue et multiculturel", l'urgence de généraliser l'anglais au Canada "pour faciliter l'expansion de la culture française", l'adoption de cette langue au Québec pour favoriser davantage le tourisme, l'extension du réseau français de Radio-Canada d'un océan à l'autre, et enfin l'urgence de guérir le Canada de la "nausée du silence"; tels sont les points essentiels soulignés hier, à Vancouver, devant les membres de la commission d'enquête Laurendeau-Dunton.

Selon le professeur S. E. Read, de l'Université de la Colombie-Britannique, qui parlait au nom du Conseil des arts de l'agglomération de Vancouver, la commission canadienne en est une de "communications", principalement, et "ce mémoire, dit-il, veut guérir le Canada de la nausée du silence", une allusion à l'isolement mutuel de deux groupes ethniques qui vivent ensemble, sans parvenir à se comprendre.

M. Paquette a dit que les Canadiens français de la Colombie, au nombre de 60,163 sur une population totale de 1,630,000 habitants, sont de fait beaucoup plus attachés à leur foi qu'à leur langue. Ainsi, a-t-il dit, ils n'accepteraient pas facilement que leurs écoles deviennent non confessionnelles si cela devait assimiler par la majorité anglophone au cours des quelque dix dernières années.

## La langue n'est pas forcément gardienne de la foi en C.-B.

par Guy RONDEAU, de la Presse Canadienne

M. Paquette a dit que les Canadiens français de la Colombie, au nombre de 60,163 sur une population totale de 1,630,000 habitants, sont de fait beaucoup plus attachés à leur foi qu'à leur langue. Ainsi, a-t-il dit, ils n'accepteraient pas facilement que leurs écoles deviennent non confessionnelles si cela devait assimiler par la majorité anglophone au cours des quelque dix dernières années.

M. Paquette a dit que les Canadiens français de la Colombie, au nombre de 60,163 sur une population totale de 1,630,000 habitants, sont de fait beaucoup plus attachés à leur foi qu'à leur langue. Ainsi, a-t-il dit, ils n'accepteraient pas facilement que leurs écoles deviennent non confessionnelles si cela devait assimiler par la majorité anglophone au cours des quelque dix dernières années.

M. Paquette a dit que les Canadiens français de la Colombie, au nombre de 60,163 sur une population totale de 1,630,000 habitants, sont de fait beaucoup plus attachés à leur foi qu'à leur langue. Ainsi, a-t-il dit, ils n'accepteraient pas facilement que leurs écoles deviennent non confessionnelles si cela devait assimiler par la majorité anglophone au cours des quelque dix dernières années.

M. Paquette a dit que les Canadiens français de la Colombie, au nombre de 60,163 sur une population totale de 1,630,000 habitants, sont de fait beaucoup plus attachés à leur foi qu'à leur langue. Ainsi, a-t-il dit, ils n'accepteraient pas facilement que leurs écoles deviennent non confessionnelles si cela devait assimiler par la majorité anglophone au cours des quelque dix dernières années.

M. Paquette a dit que les Canadiens français de la Colombie, au nombre de 60,163 sur une population totale de 1,630,000 habitants, sont de fait beaucoup plus attachés à leur foi qu'à leur langue. Ainsi, a-t-il dit, ils n'accepteraient pas facilement que leurs écoles deviennent non confessionnelles si cela devait assimiler par la majorité anglophone au cours des quelque dix dernières années.

M. Paquette a dit que les Canadiens français de la Colombie, au nombre de 60,163 sur une population totale de 1,630,000 habitants, sont de fait beaucoup plus attachés à leur foi qu'à leur langue. Ainsi, a-t-il dit, ils n'accepteraient pas facilement que leurs écoles deviennent non confessionnelles si cela devait assimiler par la majorité anglophone au cours des quelque dix dernières années.

M. Paquette a dit que les Canadiens français de la Colombie, au nombre de 60,163 sur une population totale de 1,630,000 habitants, sont de fait beaucoup plus attachés à leur foi qu'à leur langue. Ainsi, a-t-il dit, ils n'accepteraient pas facilement que leurs écoles deviennent non confessionnelles si cela devait assimiler par la majorité anglophone au cours des quelque dix dernières années.

M. Paquette a dit que les Canadiens français de la Colombie, au nombre de 60,163 sur une population totale de 1,630,000 habitants, sont de fait beaucoup plus attachés à leur foi qu'à leur langue. Ainsi, a-t-il dit, ils n'accepteraient pas facilement que leurs écoles deviennent non confessionnelles si cela devait assimiler par la majorité anglophone au cours des quelque dix dernières années.

M. Paquette a dit que les Canadiens français de la Colombie, au nombre de 60,163 sur une population totale de 1,630,000 habitants, sont de fait beaucoup plus attachés à leur foi qu'à leur langue. Ainsi, a-t-il dit, ils n'accepteraient pas facilement que leurs écoles deviennent non confessionnelles si cela devait assimiler par la majorité anglophone au cours des quelque dix dernières années.

# Le président de la Chambre prive M. Johnson de son droit de parole

QUEBEC. — Une motion du premier ministre invitant l'Assemblée législative à rejeter les amendements que le Conseil législatif a apportés au bill 3, a soulevé hier un débat acerbe qui a amené le président de la Chambre, M. Richard Hyde, à supprimer le droit de parole du chef de l'opposition qui avait indiqué qu'il avait encore, dans son intervention sur la motion, à présenter formellement une motion d'amendement.

La décision du président de la Chambre de supprimer le droit de parole de M. Daniel Johnson a suivi une remarque de celui-ci selon laquelle le président de l'Assemblée législative ne comprendrait pas le français et qu'il devrait l'apprendre.

La décision de M. Hyde a été maintenue par un vote de 45-17. Le discours de M. Johnson

sur la motion de M. Lesage a provoqué plusieurs rappels à l'ordre par le président, qui reprochait au chef de l'opposition de sortir du sujet du débat, savoir la motion de rejeter les amendements apportés par le Conseil législatif au bill 3, projet de loi qui visait à restreindre ses pouvoirs et à supprimer son droit de veto sur les projets de loi adoptés par l'Assemblée législative.

Le débat avait jusque-là duré environ deux heures lorsque après un rappel à l'ordre, qui en suivait plusieurs autres, M. Johnson a lancé au président de l'Assemblée législative: "Si vous ne comprenez pas le français, il est temps de l'apprendre".

M. Richard Hyde a rétorqué qu'il considérait que le chef de l'opposition n'avait rien à ajouter dans le débat et qu'il avait épuisé son droit de parole.

**La motion**  
La motion d'amendement annoncée par M. Johnson, durant son discours, a été présentée, après que son droit de parole lui eut été retiré, par M. Paul Dozois, (UN, Mt-St-Jacques). Cette manœuvre de l'opposition vise à amener l'Assemblée à modifier un des amendements que le Conseil législatif a apportés au bill 3 et à renvoyer le bill au Conseil.

La modification suggérée par M. Dozois aux amendements du Conseil au bill 3 introduirait un référendum à être décrété par l'Assemblée législative dans le processus de l'adoption par la Législature du Québec de tout projet de loi des matières constitutionnelles, y compris les "droits constitutionnels des minorités et les droits et privilèges du Conseil législatif et de ses membres".

M. Johnson a fait valoir durant son intervention que son parti ne demande pas que la Législature du Québec soit placée, après le transfert du Royaume-Uni au Canada de la constitution canadienne que prévoit la formule Fulton-Favreau, dans une situation telle qu'un "corps de non-élus pourra contrecarrer la volonté populaire" qu'exprime l'Assemblée législative.

Il a insisté toutefois sur le fait que, selon lui, le rejet du bill 3 placera la Législature dans la situation par laquelle "une majorité de l'Assemblée, qui est menée par la règle de la partisanerie politique, pourra modifier la constitution du Québec." "Ce qu'il s'agit de définir, a-t-il dit, c'est un processus d'amendement constitutionnel qui nous évitera d'aller à la reine."

## L'Hydro

(Suite de la première page)  
D'autre part, dans un télégramme adressé à M. Jean-Guy Rodrigue, président du syndicat des ingénieurs en grève de l'Hydro-Québec, la Fédération canadienne des employés de services publics (CSN) affirme que l'action des ingénieurs contribue à la libération des employés de cadres au Québec.

Voici le texte du message d'appui aux grévistes.

"La Fédération canadienne des employés de services publics, qui compte dans ses rangs neuf syndicats d'employés de la province de Québec et de ses filiales, vous offre son entier appui dans la lutte que vous menez pour la reconnaissance de vos droits par la négociation d'une convention collective de travail. Par votre action syndicale, vous contribuez à la libération d'un grand nombre d'employés de cadres de la province de Québec et vous donnez un syndicalisme une perspective nouvelle."

"Vous forcerez l'Hydro-Québec à prendre une attitude réaliste en négociation, et à jouer de plus en plus son vrai rôle de leadership dans le domaine des relations patronales-ouvrières, responsabilité qu'elle a ignorée jusqu'à aujourd'hui".

Le télégramme était signé par MM. André Lanciault, président, et Jean-Robert Gauthier, vice-président exécutif de la FCSPP.

## Biculturalisme

(Suite de la première page)  
officiel, d'anciens et de nouveaux."

La Société mennonite a recommandé qu'en plus du français, l'allemand, l'ukrainien et l'islandais soient enseignés comme langue seconde à compter de la première année, selon le choix de chacun afin d'aider tous les groupes linguistiques à survivre.

Les Ukrainiens ont formulé une proposition semblable.

En outre, ces derniers ont demandé la nomination de Canadiens d'origine ukrainienne aux postes supérieurs de la fonction publique, au sein de Radio-Canada ou du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, de l'Office national du film et du Conseil des arts du Canada.

**Brassage**  
Des fonds publics, disent encore les Ukrainiens, devraient être prévus pour venir en aide aux institutions culturelles et aux activités de tous les groupes ethniques, pour la mise en œuvre de programmes spéciaux de télévision et de radio et pour la rédaction de manuels d'histoire du Canada qui tiendraient compte de la contribution de tous ceux qui forment le pays.

M. William M. Rozinkin, un membre de la secte des Doukhobors, de Nelson, a déclaré devant la commission, que les hommes politiques, tout comme l'école, devraient enseigner la tolérance et que l'on devrait cesser d'exploiter les différences religieuses et ethniques.

## Après controverse

(Suite de la page 5)  
lesquelles ils ont dépensé, en 3 ans, un total de \$1,250,000.

**La plaidoirie des Conservateurs**  
Ce sont les travaillistes qui ont refusé l'entrée dans le Marché Commun, ce sont eux qui augmentent les droits de douane et faussent ainsi le jeu de la concurrence, ce sont leurs syndicats qui obligent les employeurs à garder les ouvriers dont ils n'ont plus besoin et ce sont ces menaces brandies de nationalisation qui empêchent les maîtres de forge de faire des plans à longue échéance et des investissements normaux.

**Autre son de cloche**  
Conservateurs, libéraux et certains travaillistes font chorus sur un autre argument: "Vous dites vous-mêmes que nous sommes dans une position financière difficile et sous la menace de l'inflation. Or, comme remède, le gouvernement se propose de dépenser l'énorme somme de 660 millions juste pour le plaisir d'avoir le dernier mot. Cette mesure d'une part va mettre en circulation une masse de billets et accentuer nos difficultés immédiates, et d'autre part elle nous prive de l'équivalent de 1,000 km d'auto-route, ou de 1,500 écoles neuves, ou de 500,000 logements; vous sacrifiez tout cela au nom du peuple, mais comment c'est lui qui paye, ne serait-il pas juste de lui demander son avis?"

## La langue

(Suite de la première page)  
être une condition posée par le gouvernement pour leur donner un système d'écoles françaises.

M. Paquette, exprimant une opinion toute personnelle, croit que les Canadiens français devraient accepter des écoles non confessionnelles de langue française.

Il serait possible, a-t-il dit, de tenter ensuite d'en arriver à un compromis et de faire enseigner la religion, par exemple, en dehors des heures régulières de classe.

Ces écoles pourraient même accepter des non catholiques intéressés à acquérir une culture française et ainsi aider à son expansion.

Le mémoire de la fédération laisse entendre que la hiérarchie catholique de langue anglaise, de Vancouver du moins, ne s'est malheureusement pas toujours intéressée aux problèmes de l'éducation des Canadiens français.

Il y a quelques mois cependant la hiérarchie a mis de l'avant un projet qui permettrait aux laïcs de jouer un plus grand rôle dans le domaine de l'éducation des catholiques.

# CARRIÈRES et PROFESSIONS

**DEMANDE D'EMPLOI**  
27 ans, trilingue, B.A., M.A., étudiant Ph. D. 4 années expérience enseignement littéraire (rhetoric, Philo), grand voyageur, accepterait situation qui demande initiative (pas enseignement). Ex.: secrétaire, rédacteur, etc.  
**Tél.: 279-7729**

**SECRETARE**  
Expérience requise: Bilingue, pour directeur des études. Emploi immédiat. Conditions de travail intéressantes. Salaire selon qualifications — S'adresser à:  
**COMMISSION SCOLAIRE DE STE-MADELINE D'OUTREMONT,**  
a/s A.P. Dorais, 1290 Lajoie, Outremont, - 272-3862

**DESSINATEURS**  
L'Administration de la Voie maritime de Saint-Laurent demande pour les bureaux de Direction du Génie à Montréal, des dessinateurs dans les secteurs suivants:  
**ELECTRICITE A L'ECHELON SUPERIEUR  
CHARPENTE A L'ECHELON INTERMEDIAIRE  
HYDRAULIQUE A L'ECHELON INTERMEDIAIRE  
GENERAL A L'ECHELON INTERMEDIAIRE**  
Excellentes conditions de travail ainsi que nombreux avantages accessoires. Les demandes doivent être faites par écrit à l'Agent de l'emploi, Administration de la Voie maritime de Saint-Laurent, C.P. 98, Cornwall, Ont. ou téléphoner à Montréal, 731-3724, poste 54.

**Commission scolaire St-Léon-de-Westmount**  
Professeur bilingue, féminin de préférence, demandé pour enseigner l'éducation physique, à plein temps, dans une école de filles, cours primaire et secondaire. S'adresser le jour à M. Guy Picard, 360 ave Clarke, Westmount, Montréal — 935-5444.

**INGENIEURS MONTRÉAL**  
L'Administration de la Voie maritime de Saint-Laurent demande pour les bureaux de Direction du Génie à Montréal, des ingénieurs-projeteurs en:  
**BÉTON A L'ECHELON SUBALTERNE ET INTERMEDIAIRE  
ACIER DE CHARPENTE A L'ECHELON SUBALTERNE ET SUPERIEUR  
MECANIQUE A L'ECHELON INTERMEDIAIRE  
HYDRAULIQUE A L'ECHELON SUBALTERNE ET SUPERIEUR  
GÉOTECHNIQUE A L'ECHELON SUBALTERNE ET INTERMEDIAIRE**  
Excellentes conditions de travail ainsi que nombreux avantages accessoires. Les demandes doivent être faites par écrit à l'Agent de l'emploi, Administration de la Voie maritime de Saint-Laurent, C.P. 98, Cornwall, Ont. ou téléphoner à Montréal, 731-3724 poste 54.

**INSTITUTEURS DEMANDES (Pour 1965-1966)**  
4e et 5e années, élémentaire: institutrices;  
6e et 7e années, élémentaire: instituteurs;  
8e, 9e, 10e, 11e, secondaire: professeur d'anglais.  
**EXIGENCES:**  
Cours élémentaire: brevet "B" ou l'équivalent;  
Cours secondaire: brevet "A" ou l'équivalent.  
Echelle de salaires avantageuse.  
S'adresser à:  
**COMMISSION SCOLAIRE STE-MADELINE D'OUTREMONT,**  
1276, avenue Lajoie, Outremont (8), Qué.  
Tél.: 272-8484 (école);  
334-2781 (résidence du principal)

## Le Québec

(Suite de la première page)  
contrôlé par le gouvernement, qui, une fois bien lancé, donnera accès à une influence importante dans les décisions concernant les nouvelles exploitations.

M. Lévesque souligne que le gouvernement actuel n'en a pas les services géologiques du ministère des richesses naturelles, investit \$1,500,000 par année dans diverses formes d'exploration. Des découvertes qu'il provoque ou auxquelles il contribue, l'Etat ne touche rien si ce n'est en fiscalités. En participant à l'exploitation des gisements découverts ou en en disposant à profit, l'Etat s'assurera un bénéfice direct additionnel dans la mise en valeur des richesses minières.

Le ministre estime que l'Etat, possédant directement des gisements qu'il ne veut ou ne peut exploiter pour lui, sera en mesure de les offrir à des intérêts qui actuellement ne s'approvisionnent pas à notre marché, ce qui aura pour effet d'élargir et de diversifier ce marché: deux objectifs essentiels et qui vont bien de pair.

De plus, SOQUEM, par les participations qu'elle pourra acquérir en échange de ses découvertes, sera en mesure d'agir directement, de l'intérieur même de ces sociétés. Ainsi l'Etat du Québec pourra orienter ces entreprises aussi bien vers l'achat auprès des fournisseurs québécois que vers l'intégration locale de la production.

"Dans un autre domaine, ajoute le ministre, l'expérience de l'industrie minière et des autres secteurs industriels tend très nettement à démontrer que les cadres et les techniciens assument beaucoup plus, et sans aliénéation culturelle, plus de savoir faire et d'expérience lorsqu'ils oeuvrent dans des sociétés sans contrôle local".

Après un certain temps, le ministre estime que SOQUEM aura acquis suffisamment d'expérience et d'actif pour continuer sans apport additionnel de capital d'Etat.

Il a signalé des expériences du genre faites à l'étranger: le Strategic Mineral Development program durant la guerre aux Etats-Unis; la Commission géologique de Finlande; le Bureau de recherches géologiques et minières de France; la Commission géologique de Suède et celle de Norvège; et le National Mineral Development de l'Inde.

## Le Vietcong

(Suite de la première page)  
eu plus de cent blessés", on apprenait hier que les gouvernements avaient subi à Binh Duong une de leurs plus sanglantes défaites.

On apprend de source sûre qu'il y a 15 tués et disparus et que la plupart de ces derniers doivent être considérés comme morts.

## AVIS de DÉCÈS

**GARIEPY** — A Outremont, le 11 mai 1965 à l'âge de 79 ans, est décédé, Edouard Gariepy, époux de Clotilde Décarie, demeurant au 654 boul. Dollard et père de Mme Julien Dubuc (Madeleine) et de Jeanne, frère d'Adrien et de Maurice Gariepy. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 mai. Le convoi funéraire partira du J. S. Vallée Lido, 1111 rue Laurier Ouest à 8h45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LOYER** — A Montréal, le 10 mai 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé, Charles-Edouard Loyer, savonnier, époux en premières nocces de feu Charles Doré et en deuxièmes nocces d'Allice Ledré, demeurant à 8048 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu vendredi le 14. Le convoi funéraire partira du Salon A. Savaria Lido, 1107, rue Drolet, angle Jarry à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 h. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## NECROLOGIE



**M. EDOUARD GARIEPY**  
A sa résidence, mardi, le 11 mai 1965, est décédé à l'âge de 79 ans, M. Edouard Gariepy. Né à Montréal le 17 février 1886, il fit ses études au Mont-St-Louis. Il fut directeur-gérant de la maison Granger Frères Limitée pendant près de 40 ans. Il était à sa retraite depuis 10 ans. Il fut président de la Cie Canadienne de Papeterie Limitée de Joliette, président, pour la Province de Québec, de Stationers Guild Ass. of Canada, président de la Stationers Ass. of Montréal, président de Canadian Importers' Ass. et président de l'Association des Anciens du Mont-Saint-Louis. Il laissa dans le deuil, outre son épouse, née Cécile Décarie, ses filles et son gendre: M. et Mme Julien Dubuc (Madeleine) Jeanne et sa petite-fille, Anne-Marie Dubuc, ses frères Adrien et Maurice ainsi que de nombreux neveux et nièces.

**A VENDRE**  
Pointe du domaine, Ile Perrot — 6 appartements — Habitable 46-hiver — Magnifique terrain de 138,000 pieds carrés (600 x 230), situé sur les bords du lac Saint-Louis — Alimentée à l'eau de source naturelle — 220 — Garage attenant pour deux autos (24 x 24) — Peut être transformée en centre de vacances, en club de yacht — Aucune offre raisonnable refusée — Pour information appelez: 669-0221.

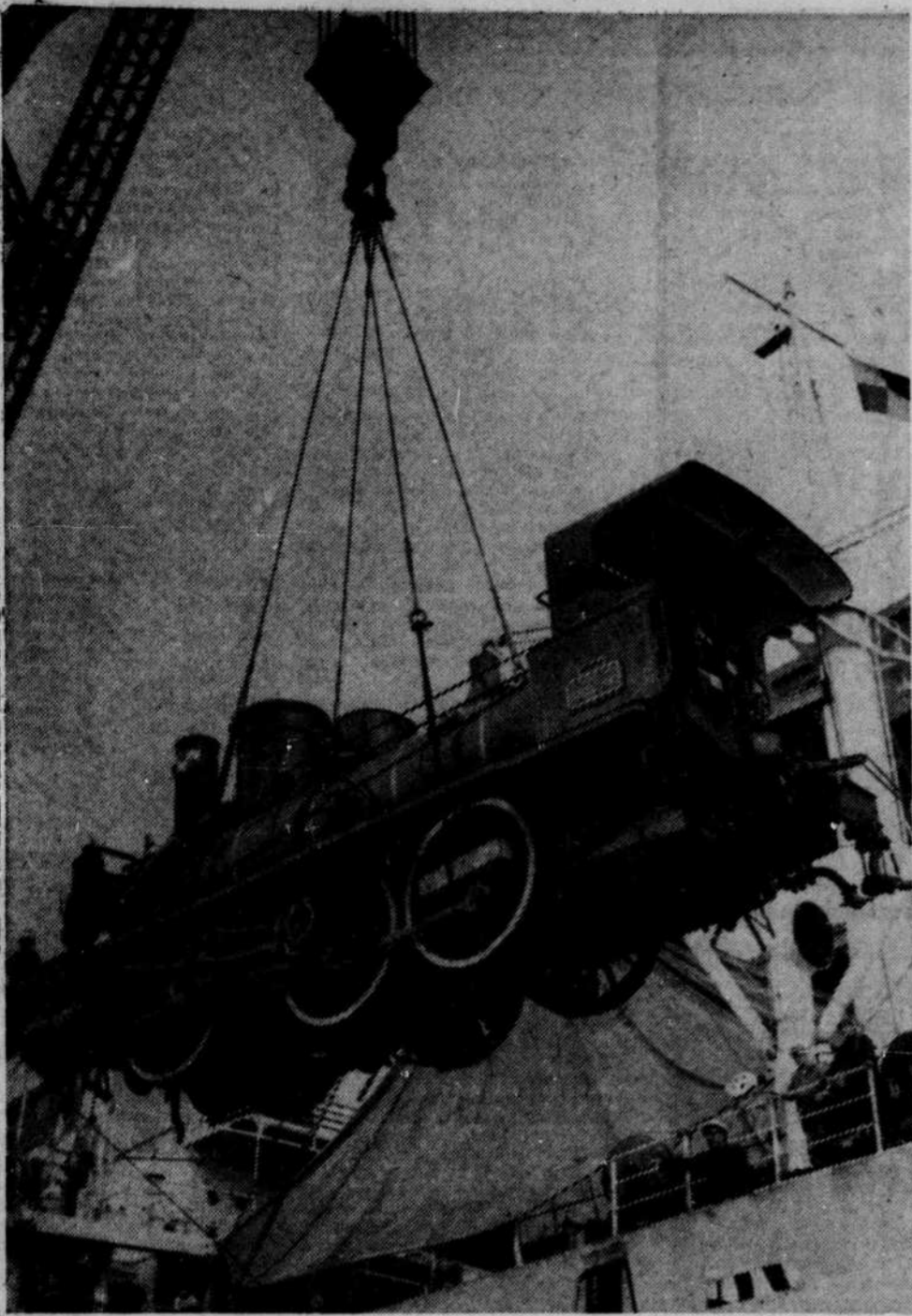
**ANNÉE ACADÉMIQUE 1965-1966**  
**PROFESSEUR DEMANDÉ**  
pour l'enseignement de la chimie au niveau collégial  
Diplôme exigé: B.Sc. IV spécialisé  
S'adresser, par écrit seulement à:  
**Monsieur Bernard Saintonge,**  
Adjoint à la direction des études,  
**Collège Saint-Denis,**  
3205 est. boul. Saint-Joseph,  
Montréal 36

**CORRECTION**  
**INGENIEURS ELECTRICIENS**  
**CONSTRUCTION - ENTRETIEN**  
Traitement jusqu'à \$8,640  
ministère des Transports  
Les Services de l'Air ont un certain nombre de postes attractifs offerts aux ingénieurs professionnels qui possèdent de l'expérience soit dans le modèle et la construction ou l'entretien des systèmes d'éclairage intérieur et extérieur, systèmes de ventilation et de transmission et postes secondaires.  
**Modèle et construction — Toronto, Ottawa — Winnipeg, Vancouver**  
**Entretien — Toronto, Winnipeg, Edmonton**  
Une entrevue, le 13 mai, avec des ingénieurs seniors du ministère pourra être convenue en téléphonant à Montréal: 861-2731 entre 8h30 du matin et 5 h. du soir. Des entrevues pourront avoir lieu le soir.

**RESPONSABLE SERVICE ADMINISTRATIF**  
**FONCTIONS:**  
Sous la responsabilité immédiate du directeur général:  
— S'occuper de la régie interne du personnel cléral;  
— Planifier, distribuer et contrôler le travail des employés;  
— Travailler à la préparation et au contrôle du budget;  
— Tenir de façon directe ou éloignée la comptabilité;  
— A l'occasion, agir comme conseiller financier.  
**QUALIFICATIONS:**  
Le candidat possède les qualifications suivantes:  
— Formation universitaire en commerce, de préférence section administration (ou l'équivalent);  
— Expérience en comptabilité et administration;  
— Age minimum: 30 ans;  
— Esprit d'analyse, jugement, facilité de contacts.  
Bénéfices marginaux courants. Salaire initial entre \$7,000.00 et \$8,000.00. Discretion absolue assurée à ceux qui écriront à:  
**Le Directeur Général,**  
**Le Conseil de la Coopération du Québec**  
2030, boul. Père-Lelièvre,  
Québec (8).

**CYANAMID**  
**CHIMISTES**  
**INGENIEURS-CHIMISTES**  
Récents diplômés en chimie ou en génie chimique possédant une ou deux années d'expérience dans l'industrie manufacturière pour occuper soit un poste de surveillant de production, de chimiste ou d'ingénieur en procédés et contrôle de la qualité ou en développement.  
Ces postes sont disponibles à notre usine de Formica située à St-Jean, Québec et offrent d'excellentes possibilités d'avancement dans une des compagnies de produits chimiques des plus diversifiées au Canada et actuellement en plein expansion.  
Les candidats devront être bilingues, âgés de 22 à 37 ans et capables d'assumer des responsabilités grandissantes. Excellent salaire basé sur les qualifications et l'expérience des candidats.  
Toute demande devra être accompagnée d'un curriculum vitae et adressée comme suit:  
**Directeur du Personnel,**  
**Cyanamid of Canada Limited,**  
635 ouest, boul. Dorchester,  
Montréal 2, P.Q.

**MONTRÉAL/QUÉBEC**  
**\$360**  
**Allez bon train! par le train!**  
Tant simple des billets, tant vous allez tous les jours, par le train, au Québec, en 10 heures, sans arrêt.  
**CANADIEN NATIONAL • CANADIEN PACIFIQUE**



La Société historique des chemins de fer canadiens a reçu hier une locomotive française destinée à son musée de Delson. Don de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF), la locomotive a été débarquée, hier matin, du cargo "Beaverdam" du Canadien Pacifique, dans le port de Montréal, à l'aide d'une immense grue mécanique. Cette machine à vapeur, construite en 1883, était encore en service l'année dernière aux environs de Châteaubriant (Loire-Atlantique), en France.

## Le détenu J.-Pierre Monette aurait réclamé sa libération quelques heures avant de se pendre

### Le jury du Coroner doit se prononcer cet après-midi

par Jean-V. DUFRESNE

Selon des renseignements obtenus par la commission nationale des libérations conditionnelles, le jeune détenu Jean-Pierre Monette aurait rédigé sa demande de libération conditionnelle quelques heures à peine avant de se suicider, le 24 avril dernier, dans sa cellule de Bordeaux.

Le directeur exécutif de la commission, M. F. P. Miller, nous a informé, hier, dans une lettre qu'il "est clair, dans ces circonstances, que la commission n'a pu étudier le cas, ni consentir, même en principe, à la libération, puisque l'autorité de la prison n'avait pas eu le temps de faire parvenir la requête à la commission".

Commentant le suicide de M. Monette, le deuxième en moins d'une semaine à Bordeaux, le gouverneur de la prison, M. Albert Tanguay, avait déclaré aux journaux le 26 avril, que la demande du détenu, dont la sentence devait se terminer effectivement en août prochain, "avait été acceptée en principe".

"Cette nouvelle, dit M. Miller dans sa lettre, peut créer chez vos lecteurs l'impression que la commission nationale des libérations conditionnelles avait étudié le cas et consenti en principe à octroyer la libération conditionnelle. Les renseignements que nous avons obtenus semblent confirmer le fait que Monette aurait rédigé sa demande de libération conditionnelle quelques heures à peine avant son suicide".

La libération d'un détenu ne relevant pas des attributions de la prison où il est incarcéré, mais de la seule commission nationale des libérations conditionnelles, il semble que le gouverneur Tanguay ait voulu signifier, dans sa déclaration aux journaux, qu'il "avait accepté en principe" de transmettre cette demande au service autorisé.

Rejoint à son bureau, hier, le gouverneur s'est abstenu de tout commentaire.

Un jury de cinq hommes de la Cour du coroner doit se prononcer, cet après-midi, au Nouveau palais de justice, sur les circonstances dans lesquelles le jeune Monette a trouvé la mort.

La Sûreté provinciale a déjà reconnu qu'il s'agit d'un suicide. Le dimanche précédent, M. Gilles Legault, un jeune indépendantiste, avait été trouvé pendu lui aussi dans le donjon de Bordeaux, où on l'avait transféré "sous surveillance spéciale", après qu'il eut tenté de se suicider la veille.

Le jury du coroner rendit un verdict de suicide "en état d'aliénation mentale", bien qu'aucun témoin ne fut appelé à déposer sur l'état psychique du jeune homme. Le même jury sera appelé à se prononcer sur la mort de M. Monette.

Il fut établi, à l'enquête sur M. Legault, que les seules tentatives dont bénéficia le détenu furent celles que lui prodigua un infirmier non diplômé de la prison, qui reconnut d'ailleurs avoir fait son "cours à Bordeaux".

Le coroner Marcel Trahan présidera la cour aujourd'hui. L'enquête sur la mort de M. Legault avait été présidée par un juge, son frère, M. Jacques Trahan. Elle s'était terminée dans la journée.

**Vol de cobalt d'une valeur de \$650,000**  
OTTAWA — Les autorités du ministère de la production de défense se demandent quels sont les motifs qui ont incité des voleurs à s'emparer de cobalt raffiné, d'une valeur de \$650,000, dans un entrepôt de Deloro, Ontario. Il ne semble en effet exister aucun marché noir pour le cobalt, soit au Canada ou à l'étranger; il ne possède aucune valeur stratégique et est surtout utilisé à des fins industrielles.

Selon un porte-parole, le gouvernement impute la responsabilité du vol à la compagnie Deloro Mining and Reduction Company Limited, qui détient un contrat du gouvernement pour l'entreposage du cobalt.

## Marcel Bernier est tenu responsable du meurtre de Denise Therrien et de celui de Laurette Beaudoin

SHAWINIGAN — Marcel Bernier a été formellement accusé hier après-midi du meurtre prémédité de Denise Therrien et de Laurette Beaudoin, peu après que deux jurys du coroner l'eurent tenu criminellement responsable de la mort des deux femmes.

Il doit subir son enquête préliminaire vendredi prochain pour les deux accusations.

Agé de 43 ans, l'ancien fossoyeur de Shawinigan a été tenu criminellement responsable de la mort de la jeune fille de 16 ans et de la femme de 39 ans dont les corps ont été exhumés le mois dernier. Les enquêtes du coroner se sont déroulées sous la présidence du juge Léon Girard, de Trois-Rivières.

A l'enquête sur la mort de Denise Therrien, survenue en 1961, Bernier révéla qu'il l'avait frappée à la tête avec un bout de tuyau, après que la jeune fille eut résisté à ses avances. Il

ajouta qu'il l'avait enterrée dans une fosse peu profonde, dans les bois.

Plus tôt, il avait été tenu responsable de la mort de Laurette Beaudoin, apparemment battue à mort, en avril 1962.

Cette dernière savait qu'il avait en sa possession le portemonnaie de Mlle Therrien, et elle lui avait demandé \$150, dit-il. Il enterra Mme Beaudoin dans une fosse qu'il avait creusée la veille au cimetière de Shawinigan où il travaillait.

Aux deux enquêtes, Bernier a témoigné avec la protection de la Cour, ce qui signifie que son témoignage ne peut être utilisé contre lui au cours de procédures judiciaires ultérieures.

Il a déclaré qu'il avait fait monter Mlle Therrien à bord de son camion, le 8 août 1961, après lui avoir demandé si elle était la jeune fille qui devait obtenir du travail de Claude Marchand, un nom fictif qu'il avait utilisé le jour précédent au bureau de placement.

Il se dirigea vers une route secondaire et stoppa dans une région boisée. Elle commença à crier à l'aide quand il lui demanda de l'embrasser, puis il la bouscula avant de la frapper à la tête avec un bout de tuyau.

Il entra le corps sous un pied de terre environ. Plus tard, il brûla la sacoch de la jeune fille, mais garda le portemonnaie qu'elle contenait.

Le Dr Jean-Paul Valcourt, expert médico-légal, a déclaré que les crânes des deux victimes portaient la marque de plusieurs fractures.

Quant à la seconde victime, Bernier a témoigné que Mlle Beaudoin l'avait menacé de révéler des choses qu'il ne voudrait pas voir révélées.

Il a précisé qu'un après-midi du mois d'avril 1962, Laurette Beaudoin lui avait demandé de le rencontrer. Ils ont soupé ensemble à l'hôtel Frontenac. Après avoir bu, ils se sont rendus au cimetière où il travaillait.

Il a ajouté qu'il est entré dans une petite maison qu'il habitait sur le terrain même du cimetière. C'est là que, d'après le témoin, elle lui aurait réclamé \$150 pour le lendemain midi.

Le juge Girard a demandé à Bernier quelles révélations avait menacé de faire la femme.

"C'était au sujet de Denise Therrien," a reconnu le témoin. Invité à fournir plus de détails, Bernier a expliqué que Mlle Beaudoin savait qu'il possédait un portefeuille ayant appartenu à Denise Therrien disparue en août 1961.

Bernier a signalé qu'il avait tenté de convaincre Mlle Beaudoin d'attendre une journée ou deux pour lui donner le temps de trouver l'argent. Elle a tenté de le frapper avec un soulier, puis a lancé une jarre sur lui. Ce qui s'est produit par la suite, Bernier ne s'en souvient plus très bien. Il se rappelle toutefois d'être allé dans le garage pour y chercher un bout de tuyau.

L'ancien fossoyeur a raconté qu'il a pris le cadavre dans son camion et l'a conduit à la fosse qu'il avait creusée la veille.

Le juge lui a demandé s'il avait creusé la fosse en prévision de funérailles. Bernier a répondu dans la négative. Il a noté qu'il avait répandu de l'essence sur le corps et l'avait allumé avant de le recouvrir de terre.

### L'AFFAIRE COFFIN :

## Le dossier "Maher-Gravel" n'est toujours pas complet

Le comité de discipline du Barreau québécois chargé d'examiner le comportement de deux avocats, M. François de B. Gravel et Raymond Maher, conformément à une recommandation du président de la commission d'enquête royale sur l'affaire Coffin, n'a toujours pas entamé l'étude du dossier, celui-ci étant encore incomplet.

Le secrétaire du Barreau, M. Robert Lévesque, a déclaré hier au DEVOIR que le dossier, toutefois, n'est pas "complet". Il n'a pu préciser la date à laquelle le comité en serait saisi.

M. Gravel et Maher assurèrent la défense de Wilbert Coffin, à Percé, en 1954, qu'on accusa du meurtre de l'un des trois chasseurs américains dans la brosse gaspésienne, un an plus tôt, et qui fut pendu.

M. Hébert lui-même fut cité pour outrage au tribunal et condamné pour avoir porté atteinte à l'intégrité de la Justice, ayant accusé de "complaisance" envers les procureurs le juge qui présida les célèbres assises.

L'auteur en a appelé la semaine dernière de la sentence qu'on lui a imposée, et la cour d'appel du district de Québec a pris la cause en délibéré.

Dans son livre, M. Hébert accuse M. Raymond Maher, notamment, d'avoir fait disparaître une pièce à conviction capitale, la carabine dont Wilbert Coffin se serait servi, présumément, pour commettre le crime dont on l'accusait.

L'arme ne fut jamais retrouvée. Selon M. Hébert, sa disparition incrimina le prospecteur, qui fut condamné par le jury.

### LE MEURTRE DE MATANE

## L'avocat de Poisson veut voir les effets personnels du frère

RIMOUSKI — L'avocat de Claude Poisson, accusé du meurtre du frère Oscar Lalonde, survenu au collège de Matane il y a un an, a demandé hier que les effets personnels de la victime, dont la Couronne fait mention dans sa preuve, soient produits devant le tribunal. Le procureur de la Couronne, M. Jean Bienvenue, s'est opposé à cette demande faite par Me René Letarte.

Lundi, le père Lucien Bellemare, âgé de 56 ans, supérieur de l'institution où fut assassiné le religieux en avril 1964, a expliqué au tribunal, présidé par le juge Georges Pelletier, de Québec, que le frère Lalonde remplissait la fonction de concierge-réceptionniste avant d'être trouvé sans vie, baignant dans son sang, dans sa chambre, le matin du 20 avril.

Poisson et Pierre Lussier, tous deux âgés de 20 ans et étudiants au collège à ce moment-là, sont accusés de meurtre au premier degré dans cette affaire.

Les deux étudiants sont de la région de Québec. Un autre étudiant, Gratien Allaire, âgé de 19 ans, de St-Jean-Vianney, Qué., a été accusé de conspiration pour vol.

Un autre témoin, le Dr Gustave Desrochers, âgé de 66 ans, médecin légiste attaché au département du procureur général, qui a pratiqué l'autopsie du cadavre, a déclaré à la cour qu'il avait remarqué dix plaies à la tête de la victime, dont deux ont pu être mortelles. Il a ajouté qu'une autre plaie, faite au moyen d'un objet contondant, apparaissait également au dos de la main gauche du religieux.

## Faits divers

### Résultat d'une enquête du commissaire aux incendies

Le commissaire aux incendies, M. John McDougall, a déclaré qu'il fera connaître mercredi les résultats de son enquête sur l'incendie du 25 avril, qui aurait pu provoquer une gigantesque explosion dans une zone résidentielle du nord de Montréal. Il a terminé son enquête sur l'incendie de courte durée, au cours duquel des pompiers ont découvert une jarre de grès de cinq gallons contenant de la nitroglycérine dans un appartement endommagé par un incendie.

Selon la police cette nitroglycérine était apparemment destinée à la pègre pour les cambriolages de coffre-fort. Paolo et Mario Tavana, locataires de l'appartement, ont déclaré dans leur témoignage qu'ils avaient loué l'appartement à un ami, Louis de Capri. Ils ont dit qu'ils n'étaient pas à la maison au moment de l'incendie. Un troisième témoin, Louis Mandino, âgé de 43 ans, qui partageait l'appartement a déclaré de son côté qu'il n'a pas vu la nitroglycérine ou les balles de revolver, trouvées dans l'appartement, bien qu'il ait été sur les lieux le jour de l'incendie.

### Sauvé être repris et sera ramené à Montréal

VANCOUVER — Arthur Sauvé, 40 ans, aussi connu sous le nom de Gérard Desrosiers, a été arrêté par la police sous un mandat émis par la police de Montréal, et sera retourné dans cette ville au cours de la semaine. La police a déclaré que Desrosiers est recherché à Montréal pour y être questionné en rapport avec 12 vols commis en novembre et en décembre de l'année dernière.

### Explosion à Mt-Nord : des accusations seront portées par la Couronne

Me Gérard Laganière, procureur en chef adjoint de la Couronne, a déclaré que des accusations criminelles seraient portées en rapport avec l'explosion de dynamite survenue le 2 mai à Montréal-Nord. La dynamite, qui a causé l'explosion, avait été "illégalement entreposée au milieu d'un champ," a-t-il dit.

Des carreaux de fenêtres ont volé en éclats et les fondations des maisons ont été secouées sur une bonne distance, par suite de la déflagration. Plus tôt, le chimiste expert Bernard Pecllet avait déclaré à l'enquête que l'explosion avait été le résultat de "l'irréflexion et de la négligence".

Une femme a été légèrement blessée dans cette explosion déclenchée par trois jeunes garçons.

Dans leur témoignage, les garçons avaient révélé qu'ils avaient fait un feu de joie avec du papier, autour des bâtons, puis avaient pris la fuite.

### Les trois accusés étaient ensemble, dit un témoin

La Couronne a terminé la présentation de sa preuve contre Jeannine Beauchesne, âgée de 28 ans, accusée de parjure à l'enquête préliminaire, le 3 février, de Robert Collin, également âgé de 28 ans, l'un des trois hommes accusés du meurtre qualifié d'Aimé Brunette, en septembre dernier.

Un des témoins entendus a été Lise Tremblay, âgée de 27 ans, qui a dit au tribunal que les trois hommes accusés du meurtre — Collin, Robert Gagnac, âgé de 35 ans, et Maurice Poirier, âgé de 29 ans — étaient ensemble au même endroit le soir du 17 septembre 1964, le soir de l'assassinat de Brunette.

Mlle Tremblay a dit que Mlle Beauchesne et une autre personne accusée de parjure, dans la même affaire, Ghislaine Lessard, âgée de 19 ans, étaient en compagnie de trois hommes.

**L'EAU DÉGOUTTE ?**  
Faites installer les  
**GOUITTIÈRES**  
GALVANISÉES • ALUMINIUM  
CUIVRE  
Estimation gratuite  
\* MONTRÉAL — 322-4160  
\* QUÉBEC — 872-9244  
PRIMEAU METAL INC.

**ASSURANCE  
AUTOMOBILE**  
L. M. DESILETS  
Montréal 861-5395  
Québec 872-7186  
St-Hilaire 467-5636

de nouveau...  
ENCAISSABLES  
AU PAIR...  
... EN  
TOUT TEMPS  
**OBLIGATIONS  
D'ÉPARGNE  
DU QUÉBEC**  
INTÉRÊT ÉLEVÉ

**Tous les jeudis  
au canal 10  
le gros LOT  
un compte ouvert  
de \$7000.**  
chez  
**Dupuis**

**TÉLÉGRAMMES  
DE QUÉBEC** par  
Marcel Thivierge

### Caisse électorale : une solution ?

Le premier ministre doit, au cours du dîner-bénéfice de la F.L.Q., à Québec, le 26 mai prochain, annoncer des nouvelles fort intéressantes tendant vers la démocratisation des caisses électorales des partis politiques. Dans un discours prononcé à Sept-Îles, lundi soir, le président de la F.L.Q., le Dr René Lapierre, a révélé que depuis deux mois un comité de la Fédération avait étudié ce problème et fait des recommandations au gouvernement.

C'est le 26 mai que M. Lesage rendra publiques les décisions du gouvernement à ce sujet. On sait déjà que la part

reimboursable par le trésor provincial aux candidats sera portée de quinze à trente cents par électeur. Le gouvernement se propose-t-il d'absorber d'autres dépenses diminuant ainsi d'autant la nécessité d'une caisse électorale bien garnie? C'est ce que nous saurons, le 26 mai. Il y a quelques jours M. Pierre Laporte révélait à quelques journalistes que certains ministres avaient cherché en vain une solution définitive au problème des caisses électorales. "Si quelqu'un a une solution à proposer qui serait applicable, nous attendons ses suggestions".

### Gabias : le président ne peut intervenir

Le président de l'Assemblée législative, M. Richard Hyde, a déposé hier en Chambre sa réponse aux deux lettres qu'il a reçues de M. Yves Gabias, député de Trois-Rivières, expulsé pour trois ans. La réponse est

brève. M. Hyde dit qu'il n'a rien trouvé dans la loi ou les règlements, qui l'autorisent à déclarer illégale une décision prise par l'Assemblée législative.

### Si-Hilaire pourra vendre son réseau à l'Hydro

Le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, a présenté hier un projet de loi ayant, entre autres, pour effet de valider un règlement permettant à la ville de Saint-Hilaire-sur-Richelieu de vendre son réseau d'électricité à l'Hydro-Québec. Lors d'un référendum, 403 contribuables de cette ville s'étaient prononcés en faveur du règlement; trois seulement s'y étaient opposés. L'évaluation totale des premiers s'élevait à \$6,085,500 et celle des trois dissidents à \$44,600.

Les services du ministère du travail sont à l'entière disposition des deux parties et nous sommes prêts à leur aider pour provoquer la reprise des négociations", a déclaré, hier, le ministre du travail, M. Carrier Fortin. Il dit qu'avant que ne se déclare la grève de quelque 3,200 employés il avait reçu à son bureau des représentants du syndicat et des employeurs; mais sans succès, chacune des parties étant demeurée sur ses positions. Le conciliateur en chef du ministère est intervenu. Il y a eu de nombreuses séances de conciliation jusqu'au 30 avril, alors que les négociations se sont de nouveau interrompues. "Il ne m'appartient pas, a dit le ministre, de faire des commentaires. Ce sont les parties qui ont la liberté de dire publiquement ce qui les sépare".

### "C'était un lapsus", dit M. Lesage

Lors de sa conférence de presse télévisée, dimanche soir dernier, le premier ministre avait parlé de l'adresse à la Législature. Le chef de l'opposition a voulu savoir si cette

adresse irait réellement devant les deux Chambres. "C'était un lapsus, a répliqué M. Lesage. On a compris que je voulais dire l'Assemblée législative".

### Le procès de Michèle Duclos a été fixé à lundi prochain

NEW YORK — Le juge William Herlands a fixé hier à lundi prochain le 17 la date du procès des trois Noirs américains et de la Montréalaise Michèle Duclos, accusés de conspiration dans le complot de dynamitage de monuments nationaux des États-Unis.

Le magistrat a d'autre part fixé à vendredi la date limite pour la soumission de changements de venue et de séparation des causes, et il a demandé aux avocats de la défense d'être prêts à procéder la semaine prochaine.

### Cinquante pays vont participer à l'Expo

La Compagnie de l'exposition universelle de 1967 a annoncé que l'adhésion de Haïti et de Costa Rica à l'Expo 67 porte à cinquante le nombre de pays participants.

C'est le gouvernement haïtien qui a fait connaître par télégramme le 7 mai dernier son intention de faire construire un pavillon sur l'emplacement de l'Expo 67.

L'annonce de la participation de Costa Rica est parvenue de la capitale, San José, le lundi 10 mai, par un télégramme envoyé par M. W.-N.-A. Chipman, agent de liaison au service des exposants de l'Expo 67.

**MONTROSE**  
**DISQUES NONESUCH**  
12" long jeu \$2.29  
MONO ET STEREO  
Catalogue entier  
valide pour le mois de mai  
**CENTRE DU DISQUE**  
**MONTROSE**  
3168 est, Bélanger — RA. 9-2833

**AUTOBUS A LOUER POUR VOYAGES EN GROUPE**  
De 33 à 53 passagers — S'adresser à :  
1850, rue Ste-Hélène, Cité Jacques-Cartier - 674-6274  
**AUTOBUS INTER-CITE**  
1600, rue Girouard, St-Hyacinthe, P. Qué. - 774-5316  
Permis de l'Interstate Commerce Commission pour voyages aux États-Unis

EDITORIAL

La nouvelle loi des banques

M. Walter Gordon vient de déposer, aux Communes, son projet de refonte de la loi des banques.

Il s'agit d'un document très technique, dont l'intelligence échappe au profane. Il se dégage toutefois, de ce document, plusieurs éléments qui intéressent au plus haut point le citoyen ordinaire. Essayons d'y voir clair.

Les banques seront désormais autorisées à prêter sur hypothèque, au taux courant du marché.

C'est là une excellente nouvelle, qui fait directement suite à l'une des principales recommandations de la commission Porter.

Depuis quelques années, les banques étaient autorisées, en vertu de diverses lois particulières, à faire un certain nombre de prêts qui équivalaient à toutes fins pratiques à des prêts hypothécaires. Elles intervenaient aussi dans le domaine hypothécaire par le truchement de filiales ou d'institutions au sein desquelles elles possédaient une voix importante. Malgré ces exceptions la situation est demeurée insatisfaisante pour les banques et le public.

Grâce à la loi que propose M. Gordon, les banques devraient pouvoir orienter chaque année quelque \$150 millions de plus vers le secteur du prêt hypothécaire. Cette injection de capitaux devrait contribuer à stabiliser à un niveau raisonnable le taux de l'intérêt dans le secteur de la construction; il en résultera aussi un accroissement d'activité.

Dans cette partie du projet Gordon, un point laisse cependant à désirer. Le projet limite à 1% du total des dépôts confiés à une banque les sommes que celle-ci pourra orienter vers le secteur hypothécaire. Les grosses banques s'en tireront assez bien. Dans le cas des petites banques, la marge de 1% semble devoir être trop étroite pour permettre à celles-ci de créer les services techniques complets qui seront requis. Mieux eût valu appliquer ici une norme mixte qui eût davantage tenu compte de l'importance respective des diverses institutions. C'est d'ailleurs ce que la commission Porter avait recommandé à la page 417 de son rapport.

Pour leurs autres prêts, les banques devront s'en tenir au taux maximum de 6% qui est actuellement prévu par la loi.

Cette partie du projet Gordon contredit carrément la principale recommandation qu'avait formulée la commission Porter. Ce seul fait vaut qu'on l'examine de près.

Éliminons de l'examen les prêts personnels à des particuliers. Tout le monde sait que les banques contournent la difficulté créée par le plafond de 6% en ajoutant au loyer de l'argent certains frais administratifs qui portent le taux réel du prêt consenti à un particulier à un niveau qui peut s'élever, dans les cas par exemple des prêts à tempérament, jusqu'à 11%. Personne ne s'y trompe; ce genre de prêt a dépassé depuis longtemps le plafond de 6%. Le laxisme du législateur sur ce point indique qu'il est prêt à consacrer par son silence une situation qui paraît contredire sinon l'esprit, du moins la lettre de la loi.

Entre le prêt hypothécaire et le prêt personnel, il reste cependant un grand nombre d'autres prêts que peuvent consentir les banques, en particulier les prêts aux petites entreprises, aux petits commerces. Or c'est ici, affirme le rapport Porter, que le taux actuel de 6% joue en fait contre ceux-là mêmes que le législateur prétend protéger contre les abus possibles des prêteurs.

Contenus par le taux de 6%, qui réduit leurs revenus et partant les sommes d'argent dont elles peuvent disposer, les banques ne peuvent, dans la situation présente, répondre qu'aux besoins d'une partie limitée de leur clientèle. Un grand nombre de clients qui aimeraient traiter

avec une banque sont obligés, en fait, de s'adresser à des institutions qui prêtent le plus souvent à des taux variant de 10 à 30%. Ceci est corroboré par les rapports des compagnies de finance, qui ont multiplié ces dernières années les transactions de prêts commerciaux, surtout dans le domaine du financement à moyen terme.

L'élimination du plafond de 6%, ou tout au moins une certaine élévation de ce plafond, aurait eu pour effet d'équilibrer davantage le marché de l'argent. Élargissant le champ d'action des banques, cette mesure eût tendu à contracter l'aire d'action d'un bon nombre d'institutions beaucoup moins disciplinées et surveillées que ne le sont les banques. M. Gordon, sentant venir une élection prochaine, aurait-il craint de se rendre impopulaire?

Un autre aspect de la loi présentée par M. Gordon nous laisse songeur. C'est l'article par lequel on prétend interdire aux gouvernements provinciaux et à leurs agences l'achat de titres des institutions bancaires.

Cette question a fait, l'été dernier, l'objet de longs débats au comité du Sénat sur les banques et le commerce. On y étudiait alors le projet de banque pilote par le gouvernement de la Colombie-Britannique.

Nous avons lu attentivement les comptes rendus de ces débats. Nous avons scruté avec attention les objections soulevées par les sénateurs McCutcheon, Crerar, Hugessen, Croll et autres à l'encontre du projet de M. Bennett.

Un seul mot résume, selon nous, toutes ces objections: la peur. Ces messieurs du Sénat, maintenant confirmés par M. Gordon, ont peur des provinces. Ils craignent que l'intervention, même rigoureusement circonscrite, de celles-ci dans le secteur bancaire ne soit une source de conflits entre elles et Ottawa. Ils se réfugient, pour justifier leurs positions, dans l'argument voulant que le commerce bancaire soit sous juridiction fédérale.

Nul ne nie que le commerce bancaire relève de l'autorité fédérale. Mais de là à conclure qu'Ottawa soit justifié d'interdire aux provinces l'achat de titres bancaires, il y a une marge qu'on est porté à franchir trop facilement.

En interdisant aux provinces toute transaction dans ce domaine, Ottawa abuse de son pouvoir de réglementation, qui demeure général, pour empêcher les provinces de poser des actes précis qui n'excèdent en rien les attributions de celles-ci. C'est comme si Ottawa craignait que les provinces ne soient pas capables, au même titre que les citoyens ordinaires et les corporations privées, d'observer une loi parce que celle-ci émanerait d'Ottawa. C'est une drôle de conception du fédéralisme coopératif.

Cette restriction est d'autant plus grave qu'elle survient à une période où un organisme du gouvernement québécois, la future caisse de dépôt, aura besoin, afin d'équilibrer son portefeuille, d'avoir accès aux titres des institutions bancaires, sous peine de devoir investir en dehors du Québec une partie importante des fonds qu'il aura accumulés.

Le reste du projet Gordon vise surtout à faciliter la formation de nouvelles banques en réduisant au minimum les procédures d'incorporation; à garder en mains canadiennes le contrôle des institutions bancaires du pays; à empêcher les institutions bancaires de se tailler, dans d'autres secteurs de l'économie, des empires tentaculaires; à diversifier le plus possible les détenteurs d'actions des banques.

Tous ces aspects du projet font partie de la politique "canadienne" dont M. Gordon, s'est fait le champion. Personne ne s'en étonnera, ni ne s'en formalisera outre mesure.

Claude RYAN

De l'OTASE à l'OTAN

A huit jours d'intervalle, Londres est le siège de la conférence ministérielle de deux alliances, l'une fantôme: l'Organisation du traité de l'Asie du sud-est; l'autre, en état de crise et à certains égards, en velleuse: l'Organisation du traité de l'Atlantique nord. En vérité, des trois grandes alliances créées dans les pires années de la guerre froide: l'OTASE, le Pacte de Bagdad (devenu le Cento... depuis le retrait de Bagdad) et l'OTAN, seule cette dernière garde une réelle et d'ailleurs importante, signification. Seule elle conserve, malgré les dissensions internes, une puissance considérable.

Le caractère artificiel de l'OTASE est ressorti avec évidence lors de la réunion tenue au début du mois à Londres par son Conseil ministériel. En fait, le résultat unique de la rencontre aura été de cautionner la "politique menée par Washington au Vietnam. L'approbation n'aura été d'ailleurs que partielle, la France ayant refusé de s'associer aux travaux du Conseil et le Pakistan ayant exprimé de fortes réserves sur le communiqué final. D'asiatique, il ne reste vraiment dans l'alliance que les Philippines, qui sont loin de manifester un enthousiasme déclinant, et le Siam, satellite des USA. A toutes fins utiles, l'OTASE est plutôt une alliance de pays occidentaux pour la défense et la justification de la politique américaine en Asie.

Forté, en revanche, par sa puissance militaire, ses ressources, le nombre et la richesse de ses participants, l'Alliance atlantique traverse une crise dont la solution ne peut résider apparemment que dans une refonte des structures et dans un réexamen des objectifs. Cette auto-critique a d'ailleurs commencé dans plusieurs milieux politiques et militaires de l'OTAN. Tous autres facteurs mis à part, il était inévitable qu'une alliance née en 1949 éprouve une quinzaine d'années plus tard le besoin d'une sorte d'aggiornamento.

Difficile transformation

Dans tous les ordres, le rapport des forces politiques, économiques et militaires entre les membres de l'Alliance s'est transformé beaucoup plus qu'on pouvait le prévoir voici quinze ans, cependant que les données de la politique internationale ont subi de profondes modifications et que le climat même a sensiblement évolué. Si on avait à créer aujourd'hui l'Alliance atlantique,

BLOCS NOTES

ce serait un organisme assez éloigné de celui que nous connaissons: les grands objectifs seraient peut-être les mêmes mais la hiérarchie de ces objectifs serait tout autre, les structures seraient très différentes ainsi que l'ampleur et l'affectation des ressources.

La pratique de la coopération dans les domaines scientifique et technique, l'harmonisation des politiques d'aide au développement, pour ne parler que de ces secteurs, occuperaient une place beaucoup plus grande que ce n'est aujourd'hui le cas, cependant que le poids relatif de l'Europe, tant politique que militaire, serait évidemment bien supérieur à ce qu'il est. Le recul même du péril soviétique qui paraissait pressant et qui fut à l'origine de l'OTAN et les possibilités encore timides de la coexistence comptent pour une part non négligeable dans la crise de l'Alliance. S'y ajoutent des facteurs considérables: la politique de Paris, le conflit gréco-turc à propos de Chypre, la répartition des charges militaires et financi-



C'est comme ça chaque fois qu'il y a des rumeurs d'élections!

LA ROUMANIE, ENCLAVE LATINE DANS LES BALKANS

Une extraordinaire fourmilière agricole et industrielle

par Maurice TINGAUD

Il doit se trouver des gens, en Roumanie, qui doivent ne pas apprécier le nouveau régime. Ce sont ceux dont la situation se plaçait parmi les favoris du régime disparu.

Non! que personne ne s'accuse de vouloir faire de la politique. Mais enfin, il y a quelque 18 millions d'habitants dans cette enclave latine des Balkans. En 1938, les trois quarts allaient en haillons et nu-pieds — la chose est connue — les autres vivaient convenablement. Maintenant, aussi bien en ville que dans les campagnes on ne peut pas reconnaître quel'un d'eux de costumes déchirés et, si, dans les champs, des femmes vont sans chaussures, on ne peut pas être sûr qu'elles ne sont pas, comme les Portugaises, réfractaires à cet élément de l'habillement. De toute façon, l'humanité commande le choix entre les 16 millions de pauvres et les mêmes 16 millions (le chiffre est très indulgent) de "réhabilités".

On pourrait se livrer à des travaux de statistique générale. La chose est superflue. Il suffit de traverser la Dobroudja l'une des trois plaines de la Roumanie, en partie enlevée à la Bulgarie, le grenier à céréales de l'Europe Centrale. Ces immensités, sur lesquelles les petits chars à quatre roues, à cheval sur une matée de roseaux, traînent par des chemins sinueux, mais minuscules, soulèvent des nuages de poussière sont aujourd'hui rayées de sillons dont on s'imagine qu'ils ne peuvent s'arrêter qu'au lointain horizon, où la terre prend fin.

Là, encore en 1938, c'était comme une sorte de fin du Moyen-Âge, avec de grands propriétaires se préoccupant assez peu du rendement des terres et du bonheur des villageois.

"Il valait mieux marcher à côté des routes, m'a dit un vieil homme". La moitié des sols n'était pas cultivée et livrée aux moutons. On pensait que les propriétaires possédaient des champs sans valeur. Les écoles étaient fréquentées par les fils des plus aisés. 40% de

la population, comme partout dans le royaume, était analphabète. Un hôpital à Constanza, un autre à Tulcea, voilà tout pour la santé publique. L'industrie était inexistante.

Maintenant... j'ai l'impression de me livrer à de la propagande cependant, j'ai vu ces choses, de "mes yeux vu".

La Dobroudja comprend 30 stations de machines agricoles (400 moissonneuses combinées, autant de tracteurs que toute la Roumanie en 1938). Elle est partagée en 51 fermes d'Etat, qui groupent les terres nationalisées et 288 fermes collectives dans lesquelles les petits paysans se sont groupés. Un millier d'ingénieurs et de techniciens agricoles sont occupés à améliorer les rendements de cette plaine qui est devenue l'une des régions les plus riches du pays par son blé, son maïs, ses vignobles. Les routes les plus importantes sont asphaltées. Les villes comptent, à elles toutes, 21 lycées, et des multitudes d'écoles primaires, puis des centres d'enseignement technique, commercial, agricole. Presque 100.000 élèves fréquentent ces établissements.

Et puisque nous sommes plongés dans les statistiques, continuons! La région a bâti 18 hôpitaux, 92 maternités, 145 stations sanitaires chargées des "premières urgences" ou de dépitage, 14 polycliniques (sans lits). Elle emploie 605 médecins et 1800 cadres médicaux.

Quant à l'industrie, elle comprend des fabriques des superphosphates, des conserves, du papier, des pièces métallurgiques, de la cellulose de noix, et bientôt des textiles, du ciment, du jus de tomate, etc...

Bref! La Dobroudja est devenue aussi riche en parfums, aussi forte que ses vins de Nourfaldar dont la gamme s'étend des rieslings secs aux bordeaux capiteux.

Des échanges commerciaux avec l'Occident sont-ils prévisibles?

Ainsi la Roumanie se bâtit-elle, car il s'agit bien d'une

véritable construction. Les villes abattent les anciens quartiers pour élever des immeubles nouveaux quand on ne va pas jusqu'à faire pousser, comme à Onesti, une cité nouvelle de 45.000 habitants, dont l'âge moyen est de 28 ans, où les ménagères ne doivent pas marcher plus de 200 mètres pour faire leurs provisions. Les usines, les raffineries grandissent et sortent de terre. Tout est à faire puisque l'industrie n'existait pratiquement pas. C'est d'ailleurs là une des raisons qui font que les automobiles — russes pour la plupart — sont hors de prix.

"Nous avons besoin de camions — et nous en fabriquons. Par contre, nous estimons que les voitures de tourisme ne sont pas pour le moment, nécessaires. Nous envisageons, cependant, non pas de commettre l'erreur de nos voisins bulgares qui ont acheté des petites voitures italiennes avant d'équiper leur pays, mais d'élever des usines de fabrication d'automobiles. Nous pensons qu'en 1966 l'affaire sera réglée avec la "Fiat" dont nous exploitons les brevets."

C'est là une politique qui paraît sage. Elle est d'ailleurs marquée par un autre souci: celui de la qualité. La Roumanie lorsqu'elle ne peut construire les appareils, les matériels dont elle a besoin, ne se détermine à l'achat qu'après un choix minutieux. Tout n'est pas russe dans l'industrie et les laboratoires, loin de là! Les Allemands, les Anglais, les Français ont exécuté, là-bas, des commandes importantes. Ainsi on peut rencontrer le nom de "Merlin et Guerin" de la raffinerie de pétrole de Brasil, près de Ploesti, celui de "Ponts à Bascule" de Voiron à la station expérimentale vinicole de la Vallée des Moines, dans la même région. Et ces firmes n'étaient pas les seules présentes dans le pays!

Cette industrialisation suit un rythme extrêmement rapi-

lettres au DEVOIR

L'art de la gaffe

Cher monsieur Ryan, Je viens de lire l'édition de monsieur Gérard Pelletier portant le titre de "Monsieur Lesage et l'art de la gaffe". Il pourrait porter le titre de "Monsieur Pelletier et l'art de la gaffe".

Je sais que comme l'honorable Jean Lesage, vous et monsieur Pelletier êtes des chrétiens convaincus et des catholiques pratiquants.

Que monsieur Lesage se soit louangé pour faire faire certaines basses calomnies, il n'y a pas à se pourfendre d'un tel éditorial. Saint Paul ne s'est-il pas, un jour, louangé lui-même pour mettre à la raison des adversaires alarmés de son prestige grandissant et qui le mordaient au talon?

L'honorable Lesage pratique sa religion sans ostentation; il assiste à des messes matinales sur semaine où les assistants, hélas! se font trop peu nombreux.

Cette pratique de sa religion par un homme à la tête du gouvernement de sa province est un exemple réconfortant pour ses co-païens.

La plume d'un journaliste ne doit pas être un pieux encensoir mais une fine lame claire et bien trempée, et non une lourde et aveugle massue.

Le courageux saint Paul invitait, dans une des ses épîtres, son fidèle disciple Timothée à prêcher à temps et à contretemps, mais non à assommer à temps et à contretemps. La massue finit toujours par assommer celui qui voulait assommer.

La vie, surtout celle de l'homme public comme celle du journaliste, est un rude et incessant combat, mais que ce

combat soit mené avec les armes de la loyauté. Je suis depuis longtemps un lecteur assidu de votre journal et j'entends le demeurer envers et contre tous.

Mettre du ferment dans la pâte n'est pas y introduire une levure pernicieuse et stérile. Approcher le nom de Tartuffe, ce crapuleux égoïste, de celui de l'honorable Jean Lesage, dont la vie privée et familiale est un exemple pour nous tous, c'est certainement passer par un moment de complète aberration mentale.

Votre plume de journaliste prestigieuse, j'en conviens, et pour laquelle vous réclamez, à bon droit, le respect de la liberté d'expression, vous a ce jour là stupidement trahi.

Souvenez-vous que vous appartenez à l'une des plus brillantes classes de la société: celle des journalistes. Par votre contact direct et quotidien avec tout un peuple, vous pouvez l'égarer dans les sentiers tortueux que la conduite sur le droit chemin de la Liberté dans la Vérité, et si le coeur vous en dit, dans la Charité.

Comme je ne fais vieux sans trop m'en apercevoir heureusement! (j'ai dépassé 65 ans), je finirai cette lettre en répétant avec saint Jean sur la fin de ses jours: ALMONS-NOUS LES UNS LES AUTRES.

Amicaux sentiments pour vous et votre brillante équipe du lonnerre, bien que parfois il puisse arriver qu'on y tonne un peu trop fort!

Paul GRENIER, un co-païen non pas de l'honorable Jean Lesage, mais de Jean Lesage tout court.

Les Happy Triggers

... les adversaires, désormais en présence, s'appellent armée américaine et peuple dominicain".

Juan Bosch M. Pearson, un fort en droit des gens, prix Nobel pour l'éternité, chef d'un pays inexistant dont le plus clair du rôle est d'assurer un corridor maritime et un passage économique aux Etats-Unis, assiste imperturbable à la violation du territoire de la république dominicaine, disant qu'il n'en sait pas assez pour se prononcer sur l'invasion pure et simple de ce pays étranger par une troupe qui n'y est présente que par le droit du plus fort. L'article premier du nouveau code de droit international du State Department dit qu'on peut s'introduire armé jusqu'aux dents dans les affaires intérieures de n'importe quel pays si l'on juge que la population de ce pays est dangereusement en passe de renverser son propre gouvernement. Les supermen futuristes de la marine américaine font quelque chose d'assez clair, ils débarquent à Saint-Domingue, tirent sur le peuple, s'installent, font la loi. Notre as de l'arbitrage universel et du droit des nations déclare qu'il n'y voit goutte. Les Marines continuent leur western, tout est dit et cela fixe la politique de notre pays.

Pendant ce temps, en Orient, la vertu américaine arrose de napalm et de gaz un brasier de révolte ou s'agit encore de savoir quel gouvernement un peuple piétiné par les Blancs se donnera par les armes ou par d'autres moyens.

A l'Est, à l'Ouest, partout le Pentagone se croit dans une saloon. Le droit international dégénère chaque jour davantage par le survol avoué des territoires étrangers, par l'intervention armée érigée en principe, sans qu'une puissance occidentale, sauf la France, juge bon de risquer quelques dollars en rappelant à l'ordre ce dangereux allié inapte à voir se modifier le monde. Il y eut un temps où des nations surveillaient davantage un allié affolé par ses évergèthes: la politique des alliances a déjà été plus méfiante. Si le Texas est en train de précipiter le monde dans une guerre mondiale, il va peut-être falloir, comme mes amis de prévention, voir se modifier le monde. Il y eut un temps où des nations surveillaient davantage un allié affolé par ses évergèthes: la politique des alliances a déjà été plus méfiante. Si le Texas est en train de précipiter le monde dans une guerre mondiale, il va peut-être falloir, comme mes amis de prévention, voir se modifier le monde. Il y eut un temps où des nations surveillaient davantage un allié affolé par ses évergèthes: la politique des alliances a déjà été plus méfiante. Si le Texas est en train de précipiter le monde dans une guerre mondiale, il va peut-être falloir, comme mes amis de prévention, voir se modifier le monde.

Des femmes armées de pelles et de pioches

Partout le travail est grand. Il y a tant à faire, dans le temps le plus court, que tous les bras sont indispensables. C'est ainsi que sur les routes, les voies ferrées, sur les chantiers les plus divers, les femmes sont attelées à des besognes qui ne nous paraissent pas faites à la mesure de leurs forces.

"Cela nous choque, nous autres Français — avouaj-e à l'un de nos guides". "Croyez-vous, me demandait-il que le travail des femmes soit plus pénible ici, sur ce chemin de fer, que dans un champ de pommes de terre?"

Il n'est rien évidemment à répondre. Cependant, malgré tous les arguments, nous ne pouvons facilement rester indifférents devant ces équipes féminines, le fichu noué sur la tête, les vêtements poussiéreux, occupées à piocher et à pelleter. Sans doute, nous faudrait-il changer nos conceptions en la matière, même lorsque on nous donne des renseignements de nature à nous rassurer.

"Ces femmes, me disait, en effet, mon compagnon, touchent un salaire égal à celui des hommes, mais au lieu du poste normal de huit heures, elles ne travaillent que quatre heures et demie. Si elles sont mères de famille, leurs enfants sont confiés à des crèches. D'ailleurs, pour la plupart, ce sont des paysannes qui arrondissent ainsi le revenu familial par un emploi saisonnier". Apparemment, la femme est, par conséquent, plus respectée que ne la laisserait supposer un examen sommaire. On la rencontre d'ailleurs absolument dans toutes les branches d'activité.

Prochain et dernier article:

L'UNIVERSITE, ENFANT GATE DE LA NATION.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 Claude RYAN Directeur André LAURENDEAU Rédacteur en chef Rédacteur en chef adjoint: Paul SAUBRIOL Directeur des "Informations": Michel ROY Trésorier: Arthur LEFEBVRE "Le Devoir" est imprimé au 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Hull: \$20. Ailleurs au Canada: \$25. Édition du samedi: \$30. Édition du dimanche: \$30. Les lettres et les commandes à l'autorité d'affranchissement en surbrutaire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication. TELEPHONE: 844-3381

J.-M. L.

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

OPINION DU LECTEUR

**A la recherche d'une pastorale des loisirs (le congrès d'Anney)**

"Né d'une vision sacrée de l'univers, le loisir, comme tant d'autres valeurs, a pris son autonomie. Nous nous trouvons en face d'une réalité profane que nous avons à restaurer dans l'univers de la foi, comme tant d'autres valeurs, elles aussi désacralisées".

R.P. Lintanf, o.p.

Anney, la ville de saint François de Sales, recevait, du 19 au 22 avril dernier, deux mille congressistes de toutes les régions de France et quelques-uns venant même de l'étranger, dont le Canada.

Anney se parait déjà de fleurs abondantes, en dépit d'une neige qui restait toute proche au flanc de ses montagnes.

Le lac se faisait déjà invitant et les touristes de Pâques affluaient. Contexte fort avenant pour un congrès portant sur les loisirs. Ce congrès annuel, le 71e de l'Union des Oeuvres catholiques de France, devait marquer une étape décisive dans la formulation de la pensée catholique au sujet d'un problème social dont l'importance n'est plus à contester. On s'y proposait en effet d'élaborer une pastorale des loisirs, c'est-à-dire de dégager les éléments d'une attitude authentiquement chrétienne devant les activités humaines de temps libre.

La pensée chrétienne n'a jamais mis de hâte à fournir son point de vue sur les problèmes que se posent les hommes. Il faut même qu'elle y soit forcée par l'erreur et l'hérésie. Ainsi parvient-on à peine, en face des allegations du socialisme, à formuler une morale du travail qui soit conséquente de la théologie. Au sujet des loisirs, cette réalité nouvelle dans la vie de tous et qui la bouleverse de fond en comble, encore presque rien... Tout au plus des allusions, des généralités ou des demi-séries. Et que d'occasions manquées d'y pourvoir! Par-dessus tout, que d'urgences, en face de ce raz-de-marée qui risque de tout entraîner dans son flot torrentiel.

Dans le Québec aussi se fait sentir un besoin pressant d'un éclairage vraiment chrétien sur les loisirs. Prêtres, religieux et laïcs impliqués dans l'organisation et la direction d'oeuvres de plus en plus importantes réclament une doctrine sûre à ce sujet. La Confédération des Oeuvres de Loisirs de la Province de Québec (C.O.P.Q.), pour répondre à ce besoin et à la demande même de NN. SS. les Evêques, a cherché depuis deux ans à réunir des travailleurs capables d'élaborer succinctement cette doctrine. Tâche qui s'est révélée fort ardue, puisque conclusion a été tirée, à la suite de deux réunions laborieuses, qu'il valait mieux confier pareil travail à une commission permanente d'experts. Cette commission formée en janvier dernier a déjà commencé son étude et entretient de pouvoir sous peu offrir un document susceptible d'aider quiconque perçoit le besoin d'une pastorale des loisirs.

C'est précisément sur ces entrefaites qu'est parvenue à la dite commission la nouvelle qu'un congrès se tiendrait en avril portant sur la pastorale des loisirs; à l'unanimité, ses membres ont jugé à propos de déléguer l'un d'entre eux à Anney afin de recueillir à ce congrès tout ce qui pourrait leur être utile (1).

Les catholiques français présents au congrès ont manifesté une joie toute fraternelle quand ils ont appris qu'un prêtre du Canada français se trouvait parmi eux, délégué par la C.O.P.

Les points saillants du congrès apparaissent plus nettement dans la perspective d'ensemble qui se dégage maintenant. La séance d'ouverture sous la présidence de Mgr Sauvage, fournit déjà une pièce maîtresse dans un message de S.S. Paul VI, transmis par S. E. le cardinal Cicognani, secrétaire d'Etat. Ce texte, à lui seul, peut être considéré comme une charte chrétienne du loisir; il sera sans doute diffusé largement sous peu par les périodiques ordinaires comme La Documentation catholique.

Les conférences des jours suivants ont apporté, chacune dans ce champ de vision, des mises au point fort précieuses. Mais ce sont surtout celles qui entraînent de plain pied dans le plan chrétien qui devaient constituer la chambre même du congrès, soit celle du Père Lintanf, o.p., directeur du Centre Saint-Dominique de l'Arbresle, sur la signification chrétienne du loisir, déployant à larges pans les données de la meilleure théologie; celle de M. Guy Dupuy, secrétaire de l'U.O.C.F., sur la présence des chrétiens dans le loisir, suggérant les attitudes que les chrétiens doivent adopter à l'égard des loisirs tant comme organisateurs que comme usagers ordinaires; celle, enfin, de Mgr Sauvage, évêque d'Anney, fournissant en guise de perspectives pastorales, une description fort clairvoyante du monde du loisir et des loisirs.

Entre temps, les congressistes se divisaient en groupes restreints pour des études plus spécialisées sous forme de carrefours. Il y en eut plus de vingt-quatre organisés autour d'autant de thèmes différents, à partir de celui ainsi formulé: "Stations de sports d'hiver"

ver" jusqu'à celui dit: "Personnes âgées et loisirs".

**Différences d'approche**

Sans doute, des différences notables sont à relever entre les préoccupations des milieux catholiques français et celles de notre milieu québécois. Pour s'en rendre bien compte, il suffit de comparer, sur le seul plan des loisirs, les problèmes traités lors du congrès d'Anney et ceux que mettent à l'étude les deux congrès qui ont lieu au Québec précisément dans le champ des loisirs: celui de la Confédération des Oeuvres de Loisirs de la Province de Québec (C.O.P.Q.), qui prend comme thème: "Les loisirs et les travailleurs" et, par ce biais, trouve moyen d'aborder nombre de problèmes plus généraux; et celui de l'Association Canadienne des Centres de Loisirs, qui tiendra ses assises également à Montréal, au cours du mois de mai, et qui met à son programme l'étude de questions très positives dans l'ordre de l'action et de l'administration des centres de loisirs.

On peut en conclure déjà, même si cette observation ne fait pas état de tout, que vis-à-vis de nos cousins de France, nous montrons plus praticiens que spéculatifs, davantage préoccupés de réalisations concrètes que d'idées à éclaircir par la réflexion lucide. Notre catholicisme d'ailleurs, selon que le faisait remarquer un éminent théologien de chez nous, le Père Lachance, o. p., s'est montré particulièrement fécond en fondations, institutions et réalisations d'oeuvres, alors que celui de France se maintient aux avant-postes de la pensée théologique.

D'autre part, en milieu français, les réalisations pratiques en matière de loisirs se présentent dans un tout autre contexte social que le nôtre et doivent davantage se soucier, presque jusqu'au scrupule, de la liberté et de l'individualisme fortement ancré dans la mentalité populaire française.

Les lumières rapportées du congrès d'Anney par un modeste délégué canadien peuvent grandement servir la cause du loisir chez nous et le rapport complet des travaux, qui ne tardera pas à être publié, va constituer un document de première valeur pour tout chrétien intéressé d'une manière ou d'une autre par le problème social des loisirs populaires.

Jean-Paul TREMBLAY, prêtre.

(1) Sous le nom de plume de Paul Médéric, M. l'abbé J.-P. Tremblay est l'auteur d'un ouvrage intitulé Loisir et loisirs, dont le premier tome a été publié en 1961 et dont le second paraîtra à la fin du mois de mai.

**Après controverse autour de la nationalisation de l'industrie sidérurgique**

de notre correspondant particulier, Paul GIMESTIER

On pourrait formuler une loi: "Plus la majorité est grande, plus la démocratie fonctionne, plus la majorité est réduite, plus elle joue, et même plus on joue avec elle". Jamais on n'en trouvera de preuve meilleure que dans la nationalisation (1949), la dénationalisation (1953) la renationalisation (1965) en attendant la dénationalisation (promise formellement par Sir Alec Home et Ian MacLeod en cas de victoire électorale du parti conservateur) de l'industrie sidérurgique anglaise. C'est ainsi que, pour le meilleur et pour le pire, une gigantesque organisation industrielle, dont le capital est estimé par les travailleurs eux-mêmes à 660 millions de £ (2 milliards), devient une navette oscillant d'une façon grotesque entre la propriété privée et l'Etat.

Ceci n'est pas sans rapport avec la dispute-jeu de deux écoles dans la cour d'une école: à moi — non, à moi ad infinitum; et pour accentuer encore la ressemblance, telle une balle de tennis, l'accusation: "c'est toi qui a commencé" — non, c'est toi — non c'est toi, etc... vole d'un camp à l'autre.

**Opinion hostile ou indifférente**  
En effet, les travailleurs font remarquer que la tradition — elle seule peut compter puisque le Royaume n'a pas de Constitution écrite — exige que chaque gouvernement tienne les lois de son prédécesseur pour faits acquis. Ils soulignent le ridicule qu'il y aurait à voir un pays dont les gouvernements successifs passeraient le temps à annuler la législation de leur prédécesseur, si bien qu'après quelques législatures de majorité opposée on se retrouverait exactement au point de départ! Or les Conservateurs ont violé cette tradition en dénationalisant les aciéries; il faut donc que les travailleurs leur donnent une bonne leçon en les renationalisant, même contre vents et marées.

Le contre-argument des Tories est fondé sur la démocratie: selon eux, le peuple a toujours été, dans sa grande majorité, contre la nationalisation imposée d'ailleurs au Labour party par une minorité active de doctrinaires marxistes; et dans le cas présent, le gouvernement devrait montrer qu'il tient compte de la volonté populaire et renoncer à une mesure démagogique, économiquement désastreuse, dictée uniquement par la vanité. Le référendum n'étant pas pratiqué en Grande-Bretagne, on ne saura jamais la position du "peuple" sur cette question précise. Néanmoins, il faut constater que le New Statesman, hebdomadaire de la gauche travailliste, porte-parole des nationalistes à tout crin, se voit contraint d'admettre: "Le public ne refuse pas vraiment la nationalisation de l'acier — en vérité il est apathique et ne s'intéresse pas à la question." On doit remarquer aussi que le parti libéral proclame son opposition irréductible (et vote aux Communes pour la première fois, avec les Conservateurs), qu'un assez grand nombre de députés travaillistes ont des doutes et que 4 d'entre eux se déclarent décidés à voter contre le Gouvernement.

Le jeu de la démocratie devient alors un jeu: qui reculera le premier? Le 8 mai, le gouvernement recula: M. Brown, ministre des Affaires économiques et vice-président du Conseil, sauva la mise par un coup de théâtre, inattendu et dramatique, comme dans tous les bons mélodrames. Une heure avant le vote décisif aux Communes, il annonce qu'on renoncera à nationaliser si les 13 aciéries visées

monter en fusée, et ils avaient raison!

Or cette fois-ci la liste ne comporte que 13 entreprises (12 en réalité, car l'une d'entre elles est déjà propriété de l'Etat), de plus, le gouvernement Wilson est très généreux du côté des compensations, dont les termes ont constitué une "délicieuse surprise" pour la City. C'est d'ailleurs à ce sujet que le député Ian Mikardo, protestait violemment: "Mes électeurs ne m'ont pas envoyé aux Communes pour que je sois complice dans la mauvaise action qui consiste à utiliser l'argent de la Trésorerie, leur argent, pour faire un cadeau inouï de £ 150 millions (\$300 millions) — ce chiffre représente la différence entre la dernière quotation en bourse des actions de l'acier et le prix offert par le gouvernement — aux barons de la métallurgie! ... Qui qu'il en soit, non seulement les actions de la sidérurgie ont monté, mais encore l'index de

la Bourse en général a monté, car on prévoit que les "dépensés" auront une énorme somme à investir et que cela accroîtra considérablement l'offre et le nombre des transactions.

**Le réquisitoire des travailleurs**  
Il est fort simple: en dix ans,

la production de l'acier dans l'Europe du Marché Commun a augmenté de 147%, contre 88% en Grande-Bretagne. Ainsi, du gâteau des immenses profits, les capitalistes anglais ont fait deux parts, une énorme pour eux et une petite pour la recherche, la modernisation et les investissements. Comme

tous les gens qui ont mauvaise conscience, ils ont cherché à s'assurer des complicités, d'abord en employant 20% de plus d'ouvriers qu'ils n'en ont besoin et ensuite en finançant des campagnes de publicité antinationalisation, pour

(Suite à la page 2)

" Il faut se battre contre le régime " (Bourgault)

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU R. I. N.**

" Pourquoi j'ai choisi le R. I. N. " (Leroux)

Mercredi, le 12 mai, à 8 heures 15 p.m.

SALLE C.E.O.C., 4450, rue St-Denis

**Y a-t-il moyen de voler par jet vers New York et Baltimore?**



**Oui. Le seul moyen, c'est Eastern. Vous en avez de la chance!**

Cinq jets Eastern par jour volent directement vers New York. Plus deux jets vers Baltimore/Washington (l'un va directement à l'aérogare Friendship, l'autre via New York).

Pourquoi tant d'envolées? Nous ne savons pas au juste quand vous voulez partir; et puisque nous avons le seul service par jet, nous tâchons de tout prévoir.

6 jets quotidiens de Montréal		
DÉPART	DÉPART	ARRIVÉE
New York	8:00 a.m.	9:11 a.m.
Baltimore	9:20 a.m.	10:47 a.m.
New York	10:35 a.m.	11:45 a.m.
New York	3:15 p.m.	4:26 p.m.
Baltimore	3:15 p.m.	5:46 p.m.
New York	6:45 p.m.	7:53 p.m.
New York	8:40 p.m.	9:58 p.m.

Pour réservations et renseignements, appelez votre agent de voyages ou Eastern: 849-2201.



**LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS**

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEUR PRIX

VOYAGES

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

EUROPE — ANTILLES MEXIQUE — FLORIDE SERVICE GRATUIT

**TRAVELAIDE**

B. A. TURCOTTE, PRESIDENT JULES DESMARAIS, SEC.-GENERAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

UN. 1-7272



Assurance collective: **VIE SALAIRE ACCIDENT-MALADIE**

LA MUTUELLE SSQ est à la fois la plus ancienne et la plus importante entreprise du genre née au Québec.



**LA MUTUELLE SSQ**

ASSURANCE-GROUPE LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC Siège social: Québec 2, P.Q. Succursales: Québec, Montréal, Sorel, Jonquière, Trois-Rivières

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville
On pourra écouter ce soir le premier concert de "La Poudrière Drama Quartet" qui se produira en l'auditorium du collège Loyola à 20h30.

DEBUTS
On pourra écouter ce soir le premier concert de "La Poudrière Drama Quartet" qui se produira en l'auditorium du collège Loyola à 20h30.

CRITIQUES
NEW YORK — Deux musiciens canadiens qui ont donné un récital à Carnegie Hall lundi soir ont été louangés pour avoir fourni "une soirée de rare et intéressante musique".

PRETS
Le Musée des Beaux-Arts de Montréal a prêté quatre enluminures du XIVe siècle au Wadsworth Atheneum, de Hartford (Conn.), à l'occasion d'une exposition de panneaux et manuscrits de cette époque.

VOL
Jayne Mansfield a été la victime de cambrioleurs. Des bijoux, pour un valeur de 51,000 dollars lui ont été dérobés dans son appartement de New-York dont un diamant de 18 carats estimé à \$22,000.

horaires des spectacles

THÉÂTRE
PLACE DES ARTS — Harry Belafonte — 8.30
COMEDIE-CANADIENNE — Spectacle Jean Grimaud — 8.30

CINÉMA
"Hello's Angel", d'Howard Hughes (1930): 8.30
"Oubliez-moi": 8.30
"Les Nouveaux Dieux": 8.30

RADIO-SELECTION
Mercredi, 12 mai
A 4 h. 45 et à 6 h. 15, Ad lib. portera sur le mouvement chorale français à Coeur joie

HORAIRES DE LA TELEVISION
MERCREDI 12 MAI
9.00 CFTM 10
9.30 CFTM 10
10.30 CFTM 10



Ce soir et demain, on verra un spectacle de "L'Horloge" en l'auditorium de l'École normale Jacques-Cartier, à 20h30.

A LA PLACE DES ARTS
Belafonte et Moukouri

L'extraordinaire dans le spectacle que Harry Belafonte présente à la Place des Arts, c'est qu'il est parfaitement homogénéisé, pasteurisé, empaqueté. Nulle surprise. Ni bonne, ni mauvaise.

Si vous aimez le technicolor, allez voir Belafonte. Si vous aimez la chanson, allez écouter Moukouri. L'un dans l'autre, ce programme est supérieur à celui de l'an passé.

Semaine d'études cinématographiques

Pour faire suite au Rapport Parent, il y aura, au début des vacances, des journées d'étude pour tous ceux qu'intéresse l'utilisation du film. Le thème est "LE FILM, TECHNIQUE D'ENSEIGNEMENT".

Information:
Secrétariat de la F.C.C.F.Q.
6410 Av. Chouinard
Montréal 5, P.Q.

THEATRE DU RIDEAU VERT
CE SOIR, 8 h. 30
Dim.: 2.30 - 7.30
GRAND SUCCÈS!

LES FOURBERIES DE SCAPIN
de Molière
DU RIRE!!!
Billets d'élèves: \$1.25 (Samedi)
AU STELLA, 844-1793
4664 rue ST-DENIS

les Beaux-arts par Laurent LAMY
ANDRÉ JASMIN
PLUS DADAÏSTE QUE POP!
Allen GLASS

Au Centre d'Art du Mont-Royal, la Ville présente avec une petite rétrospective d'André Jasmin, une exposition de bonne tenue.

Plus d'ailleurs, ses sources ne sont pas équivoques et se nomment Bonnard, Vuillard, les impressionnistes. Comme eux, il fait une peinture harmonieuse et chatoyante, qui ouvre sur la douceur et sur la joie.

Pour si agréables que soient ses gouaches et ses sérigraphies, je leur préfère les dessins en noir et blanc, où les traits synopés esquissent des paysages, des perspectives plongées de villes.

LES...
MAXIBULES
Pierre Thériault
Mélodie Laloche, Julien Bessette, Lucie Brasseur, Hubert Loiselle, Jeanne Papiérou, Monique Mercuro

LES 2 PLUS GRANDES VEDETTES DE L'HEURE
JEANNE MOREAU
JEAN-PAUL BELMONDO
"EAU DE BANANE"
FESTIVAL JEAN-TALON

CINÉMA Mer. 2., 8.30 — Jeu. 8h.30
"Les Possédées"
"Jeunesse délinquante"
"Filles délinquantes"
LA SCALA

1. "Les Possédées"
2. "Jeunesse délinquante"
3. "Filles délinquantes"
LA SCALA
PAPINEAU et BEAUBIEN 721-5107

LA CRECELLE
Comédie en 3 actes d'Albert Husson
Catherine Bégin, François Cartier, Lionel Villeneuve

GAGNANT DE prix d'académie
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE.
Meilleur acteur: Rex Harrison
SAMEDI - DIMANCHE 2 P.M. et 8 P.M.
"MY FAIR LADY"
Meilleur acteur: Audrey Hepburn - Rex Harrison

André JASMIN, au Centre d'Art du Mont-Royal:
Allen GLASS, à la Galerie du Siècle:

Plus dadaïste qu'adepte du Pop, Glass s'attache davantage à faire ressortir les qualités expressives des objets qu'il ne retient l'appartenance de ces objets à la réalité.

Ce qui plaît chez lui, c'est la liberté avec laquelle il use de ses matériaux, c'est l'ironie souvent féroce qui préside à ses montages.

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Soirée des Dames
Pour elles, l'entrée est gratuite! Vous pouvez dîner au restaurant "LE CENTAURE" qui domine la piste.

SI vous n'êtes pas jeunes bourgeois sympathiques
LES NOUVEAUX-DIEUX
LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
RESERVATIONS: 861-6665

LE CACHOT 1204 Drummond 861-4976
Le midi (11h30 à 2h30 pm)
Son buffet "froid et chaud" pour \$1.65
vous mangerez à volonté dans une ambiance unique

le CIRQUE
HAMID - MORTON
ARENA MAURICE RICHARD
2800 RUE VIAU - du 17 au 24 MAI

LA COMÉDIE LA PLUS COCASSE DE L'ANNÉE!
"LA CHASSE À L'HOMME"
LE GIBIER, JEAN-PAUL BELMONDO, JEAN-CLAUDE BRALLY, CLAUDE RICH, LES CHASSEURS, CATHERINE DENOÛVE, FRANCIS DORLEAC, MARCELLE PRESLE

L'amour Tendre Primitif Légitime Coupable Unique
"GERMINAL"
"Je ne suis qu'une femme..."
CANADIEN PLAZA

# L'univers féminin

## Des fourreurs suédois viennent admirer la richesse la coupe et la variété des fourrures canadiennes

par Solange CHALVIN

Au retour d'un long périple qui conduisit l'Association des fourreurs canadiens, section du Québec, dans plusieurs villes d'Europe, notamment Rome, Madrid, Lisbonne, celle-ci avait à son tour le plaisir d'accueillir hier, dans le cadre d'un déjeuner offert par la cité de Montréal au restaurant Hélène-de-Champplain, une importante délégation de fourreurs suédois. Les délégués sont de passage à Montréal afin de s'enquérir des possibilités d'établir un marché et d'acheter des pelleteries canadiennes. C'est la première fois que la Suède s'intéresse de près au marché de la fourrure canadienne. On sait que quoique le climat des pays scandinaves se prête admirablement bien à la mode de la fourrure, celle-ci est fort peu développée à cause du manque de ressources naturelles à l'intérieur même de ces pays. Les seules fourrures originales de Suède sont le vison d'élevage et le mouton. La Russie serait dans ce domaine le fournisseur le plus favorable à la Suède. Toutefois, même si les fourrures russes sont fort appréciées en Suède, on leur reproche en général d'être mal coupées et de ne pas refléter les tendances nouvelles de la mode et surtout leur manque d'originalité. Par conséquent, il semble que les quatorze membres du Conseil de



Le vison de teinte hûtre coupé en étoile de grand soir a particulièrement plu à nos visiteurs suédois dont la clientèle adore les fourrures du soir qui d'après un délégué, s'harmonisent parfaitement aux élégantes suédoises.

la fourrure de Suède qui sont de passage dans notre ville, recherchent véritablement la création d'un marché commercial qui pourrait déboucher sur des échanges profitables aux deux pays.

C'est une collection particulièrement brillante, bien représentative de nos plus belles pelleteries que l'Ass. des fourreurs canadiens, présente aux délégués suédois qui furent surtout sensibles à l'originalité de la coupe à l'horizontale qui est employée fréquemment au Québec — surtout dans le traitement des peaux de loutre, castor, chat sauvage et vison. La valeur brute de la collection présentée était d'environ \$80,000, selon M. François Beaugregard, estimateur de l'association. Le vison dit Canada Majestic, naturel, extra foncé, lavande ou hûtre figurait évidemment en excellente place suivi du castor et du phoque, deux fourrures particulièrement appréciées à l'étranger et quasi impossibles à trouver, hors du Québec. Le chat sauvage à long poil ou rasé, travaillé à l'horizontale, strié de cuir ainsi que le broadtail ou breitchantz (agneau mort né) ou lakoda a impressionné nos visiteurs qui ne semblaient pas connaître les différents traitements développés au Québec dans la présentation de ces peaux.

Plusieurs manufacturiers et couturiers de la métropole recevront à tour de rôle cette délégation commerciale. Une réception a été organisée hier soir dans la métropole par le département de la chasse et des pêcheries de la province de Québec au cours de laquelle les délégués ont pu admirer des peaux de castors des Réserves du Québec. L'enthousiasme des délégués peut nous laisser prévoir de fructueux échanges dans ce domaine.



Magnifique chat sauvage de ligne sportive, travaillé à l'horizontale, donnant une juste idée de ce que peuvent faire nos fourreurs canadiens en transformant par la coupe, l'originalité du dessin, une fourrure qui fut jadis mise au rancart.

### Lecture Jeunesse

La chronique "Lecture Jeunesse" publiée hier dans cette page a été coupée maladroïtement. Nous re- prenons le dernier paragraphe pour le bénéfice des lecteurs et donnons la suite de la chronique de René Rowan.

"Peus les 6-8 ans, nous vous suggérons deux livres dont les titres sont à retenir pour les jours pluvieux d'été."

### LES VACANCES DE POLY

par Cécile Aubry

Dans la collection Nouvelle Bibliothèque Rose, la librairie Hachette nous propose un roman tout à fait dans l'esprit des longues journées de liberté. Poly, c'est un beau cheval à la crinière blonde. Pascal, son jeune maître, est parti pour la Bretagne en vacances. La bête est envoyée sur une ferme près de Paris. La séparation constitue une dure épreuve pour les deux amis. Poly surtout est très malheureux; il décide d'aller rejoindre à tout prix Pascal et se met en route. Il retrouvera le petit garçon, mais au prix de quelles aventures!

C'est un livre charmant, ingénieux et qui renferme sa leçon: "Quand on veut, on peut".

### LE NOËL D'UN PETIT CHIEN

par René Guillot

Quelle extraordinaire histoire pour un chien! Hidalgo, le petit teckel a-t-il fait une escapade, s'est-il perdu, l'a-t-on volé? Non... mais sa curiosité a bien failli lui jouer un mauvais tour. Pourtant la nuit de Noël, il a réussi à découvrir un grand secret... que nous vous laissons à votre tour découvrir.

Ce livre de la Nouvelle Bibliothèque Rose est amusant, bien présenté, joliment illustré et imprimé en caractères assez gros pour ne pas rebuter les débutants. Il porte d'ailleurs le label Minirose, c'est-à-dire qu'il intéresse les enfants dès qu'ils savent lire et qu'il peut aussi bien leur être lu à haute voix.

En terminant, mentionnons dans la collection Les Albums de l'Arc-en-Ciel, aux Editions Fides, NOË, texte de A. M. Cocagne, images d'Alain Le Foll. Un joli album, largement illustré, destiné aux tout-petits que l'on veut introduire à la catéchèse. A signaler: page explicative pour les parents.

## C'est grâce à son comité féminin que l'OSM a réussi une saison brillante

Des centaines de femmes dans notre ville s'occupent, participent et vivent à l'intérieur de comités féminins. C'est souvent leur seule occupation ou travail, en dehors du foyer et de l'éducation de leurs enfants. A quoi servent tous ces comités s'interrogent souvent celles qui n'en font pas partie. "A faire vivre les oeuvres, les hôpitaux, les loisirs, les arts" répondent celles qui s'y adonnent. Qu'advient-il si les comités féminins disparaissent? C'est une question à ne pas poser prétend-on. Quoi qu'il en soit, certains de ces comités sont indispensables pour la bonne marche de la culture populaire. Il en est ainsi du comité féminin de l'Orchestre Symphonique de Montréal.

A l'occasion de l'assemblée annuelle qui avait lieu, lundi midi, à l'hôtel Ritz Carlton de Montréal, le bilan des activités pour l'an-

née 64-65 fut révélé aux membres. Signalons seulement aux hasard quelques-unes des nombreuses manifestations du comité féminin de l'OSM. D'abord en début de saison le trentième anniversaire des Matinées symphoniques qui fut marqué par un concert de M. Wilfrid Pelletier. Une campagne de souscription qui rapporta plus de \$50,000, ainsi que l'organisation du "Jour de la Symphonie" qui donna également à l'orchestre la jolie somme de près de \$20,000. Ces chiffres nous permettent d'entrevoir l'immense travail accompli par ces dames pour permettre à l'Orchestre montréalais de présenter une brillante saison. Sans ces sommes provenant du travail du comité féminin il semble qu'un orchestre symphonique ne serait pas encore rentable dans une ville comme Montréal.



Dans l'ordre habituel, Mme Georges A. Daly et Mme William Hayman, toutes deux co-présidentes de l'Orchestre Symphonique de Montréal ainsi que Mme Wilfrid A. Major, présidente sortant de charge.

Pourquoi faut-il me promener en portant des échantillons de tapis?



J'ai simplement pris rendez-vous et...

EATON est venu me voir

La première chose à faire, c'est nous téléphoner et, à votre convenance, un expert du Service d'achat à domicile viendra vous rendre visite et vous montrer des échantillons. Il vous sera ainsi plus facile de faire votre choix, à tête reposée et dans votre propre foyer. Confiez-lui vos préférences et il vous aidera à choisir ce que vous aimez, ce qui convient ou ce que vous désiriez avoir si vos moyens vous le permettent (avec les prix avantageux d'EATON, vous pouvez souvent réaliser vos desirs les plus chers). Pour le reste, EATON se charge de tout: mesures à prendre, travaux d'installation. De plus un estimé vous sera soumis au préalable, sans frais supplémentaires, ni obligation de votre part

COMPOSEZ 842-9331, POSTE 731 ou 831 ou écrivez au SERVICE D'ACHAT A DOMICILE EATON

POUR INSTALLATION DE TAPIS, STORES, CONFÉCTIONS, ÉCHANTILLONS DE TENTURES, DRAPERIES, RIDEAUX, HOUSSES ET RECOUVEREMENTS DE MEUBLES

### AU MONT CASTOR (St-Agathe)

Membre de l'Association des camps du Québec COLONIE DE VACANCES LAÏQUE et MIXTE Direction française. En activité depuis 1962

Enfants de 5 à 12 ans du 20 juin au 29 août 1965

#### ACTIVITÉS :

Tous les jeux de plein air. Cours de natation - Tir à l'arc et à la carabine - Artisanat - Théâtre - Dessin, peinture, plastiline - Marionnettes, etc... Surveillance continue et organisation des jeux par personnel dévoué et compétent.

Encore quelques places disponibles Rens. et documentation: RE. 9-0552

### SUR VOTRE AGENDA

Date	Invitation	Lieu
13 mai	Conférence organisée par le comité d'action sociale de l'Ass. des Femmes diplômées des universités, à 8h.30. Me Marcel Faribault y discutera de la formule Faribault-Fowler. Invitation à tous. Renseignements: 645-1767.	Centre social de l'U. de M.
14 mai	Bal organisé par le YWCA au profit du World Service de cette association qui distribuera des dons aux jeunes du Ghana, Brésil et Pakistan. Renseignements et billets: 866-9941, poste 38.	1355 boul. Dorchester ouest, Montréal
15 mai	Réception organisée à l'occasion du 25e anniversaire de la Société des traducteurs de Montréal. M. Maurice Beaulieu, directeur de l'office de la langue française au ministère des affaires culturelles fera une causerie qui sera suivie d'un buffet. Membres seulement.	Restaurant Hélène de Champlain
16 mai	Partie de cartes au profit de l'oeuvre des futurs prêtres oblats de M.-L., à 1h.15 au gymnase.	Séminaire de Chambly, Qué.
18 mai	Partie de cartes de l'Amicale de l'école secondaire l'Assomption au bénéfice des oeuvres d'entraide aux étudiants, à 8 heures du soir.	1035 Bellechasse, Mont.

### SERVICE gratuit

D'ACHAT à domicile

SIGNALEZ DU. 1-8844

AUSSEI RIDEAUX - STORES COUVRE LITS - TRINGLES

CONFECTION GRATUITE avec tissu de 1.90 ou plus la verge et minimum de 34" de larg.

11 MAGASINS à votre service

DRAPERIES

11 MAGASINS à votre service

Intime restaurant français du vieux Montréal

### Le Petit Havre

Déjeuners, dîners du lundi au samedi de 11 h. a.m. à 10 h. p.m. Le samedi soir il est prudent de réserver

Tél.: 861-4108 437, St-Vincent

### Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieux! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceel dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne: si les livres et les poeues réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

### Centre de Vacances mixte pour enfants de 7 à 14 ans

À Ste-Marguerite-du-lac-Masson (Cité Terrebonne) au coeur des Laurentides

Air pur - Excellente nourriture - Confort Direction par personnel enseignant

Cours de rattrapage scolaire sur demande 2 périodes: du 25 juin au 25 juillet du 1er août au 30 août

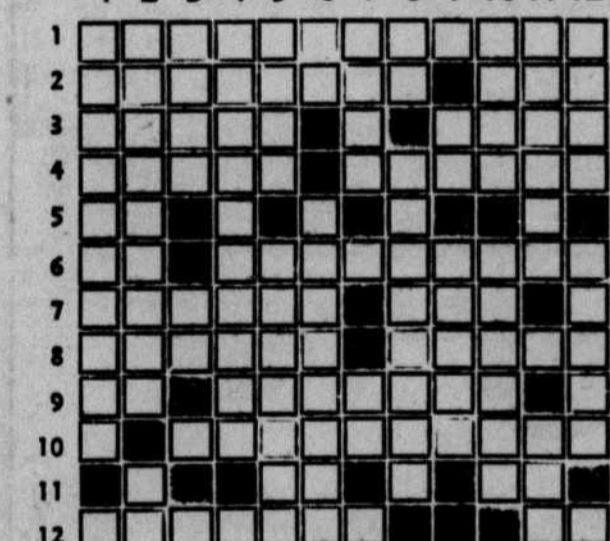
Pour inscriptions et renseignements: Téléphoner tous les soirs à partir de 6h. p.m., à Montréal au

256-0926

Hâtez-vous — Places limitées

### Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



**HORizontalement**  
1—Qui agit par intervalles  
2—Sorte de large auvent — Sans consistance  
3—À l'avant du navire — Toit sphérique  
4—Mauvaise herbe — Dernier  
5—Possessif  
6—En toi — Ce qui est profitable  
7—Joue son rôle à l'Exposition du Livre à Montréal — En tige  
8—Qualifié un style architectural ancien — Enduite d'huile  
9—Impersonnel — Dirige  
10—Qui témoigne de l'adresse  
11—Infinitif — Note  
12—Attachement tendre — Démonstratif

**Solution d'hier**  
**Horizontalement**  
1—CERVOLANT  
2—EPELER — SE — PO  
3—SOLANGE — EAU  
4—SUINTE — ASTRE  
5—ASTER — DROITE  
6—TE — RIDE — ROIS  
7—IRREPARABLE  
8—ANOMALIES  
9—ATTENTE  
10—GIRON  
11—DEMONTRE  
12—SOUTERRAINS

**Verticalement**  
1—CESSATION  
2—EPOUSER — LES  
3—RELIT — RAA — MO  
4—FLANERENT — OU  
5—VENTRIPOTENT  
6—ORGE — DAME — TE  
7—DÉRANGER  
8—AS — AR — ALTIER  
9—NE — SORBIER  
10—ETIOLE — OUI  
11—PARTIES  
12—LOUEES — US

**Verticalement**  
1—Contribution  
2—Rédaction — Note  
3—Marche à pa. rapides — Consonne doublée  
4—Sport où l'on reste pratiquement assis  
5—Course désordonnée — Non souillé  
6—Note — Font des paniers  
7—Né de — Dans  
8—Pronom — Petit pays englobé par la Russie

# Les audiences de la Commission Laurendeau-Dunton à Vancouver Justice pour les Indiens

## Il n'est pas jusqu'au mandat de la Commission qui ne soit remis en cause dans certains mémoires

VANCOUVER — Un ancien lieutenant-gouverneur et un juge à sa retraite ont déclaré hier devant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, que les Canadiens français ne sont pas en assez grand nombre dans l'Ouest pour s'attendre d'obtenir des droits égaux à ceux de leurs compatriotes anglophones pour ce qui est de la question de la langue.

M. Frank L. Bastedo, ancien vice-roi de la Saskatchewan, et M. Percival H. Gordon, juge de la Cour d'appel de la Saskatchewan à sa retraite, ont soumis un mémoire conjoint à la commission d'enquête.

Les deux hommes, qui pratiquent maintenant leur profession d'avocat à Regina, ont critiqué la commission et ceux qu'ils ont appelé les "nationalistes français".

Les deux hommes, après avoir affirmé qu'ils comptent des Canadiens français parmi leurs meilleurs amis, ajoutent: "Mais nous croyons, comme plusieurs autres, qu'un petit groupe de 'nationalistes français' est maintenant allé beaucoup trop loin en réclamant pour la langue française un statut égal à celui de la langue anglaise dans les neuf provinces hors du Québec".

Ils se disent d'opinion que le Canada n'est pas un pays biculturel. Il est multiculturel. On y parle plusieurs langues, autres que l'anglais et le français, et le bilinguisme n'est pas limité à la connaissance de ces deux langues.

peut considérer les Canadiens français suffisamment nombreux pour justifier des modifications à l'état actuel des choses en autant que la législation est concernée.

Les gens de l'Ouest ne nourrissent aucune antipathie envers les Canadiens français comme tels, mais ils ne désirent aucune modification à la constitution, particulièrement à son article 133 qui limite l'usage officiel du français au Parlement, à la Législature québécoise et aux tribunaux fédéraux et du Québec.

Le concept d'une "nation" a également reçu l'appui de la Chambre de commerce de Prince Rupert et de la Fédération des associations de parents-maitres de la Colombie-Britannique.

La fédération, qui compte 34.000 membres, croit que l'on devrait encourager les différents groupes ethniques à s'assimiler comme "Canadiens".

**Écoles séparées**

Le groupe s'est prononcé contre l'établissement d'écoles séparées pour les minorités, la diffusion de programmes bilingues à la télévision et à la radio et contre toute obligation que l'on pourrait faire aux employés de la fonction publique à devenir bilingues.

Par ailleurs, la Fédération se déclare favorable à des échan-

ges culturels que le Conseil des Arts du Canada pourrait encourager par des bourses et à l'enseignement du français dans les écoles élémentaires.

La Chambre de Prince Rupert s'est dite opposée à tout changement qui ferait que la constitution reconnaitrait deux nations. Toutes les cultures de la "mosaïque" canadienne devraient être préservées et considérées comme un précieux héritage plutôt que comme des problèmes.

Le mémoire dit que des écoles de langue française devraient être établies dans toutes les provinces anglophones et les Canadiens français sont suffisamment nombreux. L'enseignement du français oral devrait commencer dès la première année dans les écoles de langue anglaise.

M. G. V. Towle, de Vancouver, a déclaré, dans un mémoire personnel, que tous les groupes linguistiques devraient être encouragés à conserver leur identité propre. Peu de gens, a-t-il dit, sont conscients du fait que le français est une langue reconnue officiellement à l'échelon fédéral.

Il a ajouté que les fonctionnaires fédéraux de langue française et de langue anglaise devraient jouir des mêmes chances d'avancement mais s'est dit opposé à l'octroi de privilèges spéciaux à qui que ce soit.

## Les Canadiens français de C.B.: ministère fédéral des minorités

VANCOUVER — La Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique suggère la création d'un ministère fédéral des minorités dans son mémoire à la Commission Laurendeau-Dunton. Un tel ministère pourrait soutenir et aider les groupes français hors du Québec.

La Fédération (qui groupe environ 2.500 membres) déplore ce qu'elle appelle l'injustice des lois scolaires de la Colombie-Britannique à l'endroit des Canadiens français catholiques.

Le mémoire de la fédération demande l'établissement par le gouvernement d'écoles de langue française. On prie le ministère provincial de l'Éducation de reconnaître les enseignants qui ont obtenu leurs brevets dans des écoles normales de l'est du pays.

La fédération souligne que les Canadiens français, habitant la Colombie, sont maintenant assimilés dans une proportion de 62 pour cent. Il y a seulement 27.500 d'entre eux qui parlent encore le français.

Le nouveau ministère fédéral des amendements à la constitution sont nécessaires, affirme l'organisme, pour maintenir le caractère biculturel du pays d'un océan à l'autre et pour donner une reconnaissance

ce officielle à la langue française en dehors des gouvernements du Québec et d'Ontario.

La fédération croit que l'on devrait accorder à tous les députés le droit d'exprimer en français dans les législatures provinciales.

Par ailleurs, dit-elle, les réseaux de télévision et de radio de langue française de la Société Radio-Canada devraient s'étendre à la Côte du Pacifique.

**Séparatisme**

La commission a entendu trois autres mémoires hier.

Le synode provincial de l'Église presbytérienne du Canada a déploré toute forme de séparatisme qui peut prendre naissance en Colombie. Il a réclamé un meilleur enseignement du français pour la Colombie et des échanges culturels avec le Québec.

Le "Vancouver Community Arts Council" a opiné, pour sa part, que la connaissance d'une langue seconde élargit les horizons culturels et intellectuels d'une personne et permet de mieux se comprendre de part et d'autre.

Dans un mémoire personnel, M. Frederic Bronner, professeur de français de Victoria, a affirmé que les manuels de français utilisés dans les

écoles publiques de la Colombie constituent une insulte à l'intelligence. Il a dit que la plupart de ces manuels sont importés des États-Unis.

**Droits de l'homme**

M. Bronner a préconisé la rédaction d'une charte des droits de l'homme pour protéger les minorités d'expression française, les indiens et tous les groupes qui ne sont pas de descendance britannique.

L'Église presbytérienne qualifie de "stupide" la façon dont on enseigne le français dans les écoles de la Colombie. Les instituteurs soulignent le mémoire, sont aussi ignorants de cette langue que leurs élèves. Des bourses sont nécessaires afin de pouvoir former des instituteurs compétents.

Le groupe religieux se prononce en faveur de l'enseignement du français oral dans les écoles primaires. Il ajoute que les citoyens du Québec devraient être invités à profiter de leurs vacances pour visiter l'ouest du pays.

Et la Société Radio-Canada, de dire l'Église presbytérienne, devrait produire sur son réseau anglais de télévision des programmes culturels en langue française.

VANCOUVER — L'Union des pêcheurs et travailleurs assimilés unis (ind.), dans un mémoire soumis à la commission, réclame justice et égalité pour les Indiens.

"Il existe à l'endroit des Indiens du pays, a déclaré le syndicat, une discrimination honteuse qui les oblige à vivre dans la pauvreté, la malpropreté et souvent sans espoir. Les emplois et les occasions de revenus leur sont très limités."

Le syndicat, qui compte de nombreux Indiens parmi ses 8.000 cotisants, déclare que l'on devrait réparer les injustices de l'homme blanc à leur endroit par l'octroi de territoires ou encore par le versement d'une compensation financière.

Le mouvement réclame un programme d'aide à l'habitation, le développement de l'industrie secondaire et l'amélioration de l'enseignement dans les réserves. Il demande que l'on mette un terme à la discrimination contre les Indiens dans les services d'embauche et de bien-être.

La première partie du mémoire reprend à son compte les idées contenues dans celui présenté par le parti communiste du Canada, à la commission, en mars dernier, à Ottawa.

On y suggère la formation, d'ici 1967, d'une assemblée constituante dont la tâche serait de rédiger une nouvelle constitution qui reconnaitrait deux nations égales, l'une d'expression anglaise et l'autre d'expression française.

Les deux groupes linguistiques seraient représentés dans une proportion égale au parlement fédéral et le droit à l'autodétermination serait reconnu à chacun, dit le mémoire.

Prenez le plus court chemin vers la

**MEILLEURE TRANSACTION**

pour le spectaculaire

Rambler 65

**MOUSSETTE**

AUTOMOBILES L.T.E.E.

4747 est, Jean-Talon - 729-5287

L'entreprise qui vous offre le meilleur prix pour l'achat de votre voiture

BOUL. METROPOLITAIN

VIAU

JEAN-TALON EST

## Le Manitoba décide de venir en aide aux écoles privées

WINNIPEG. — Pour la première fois depuis 75 ans, les écoles privées du Manitoba ont acquis le droit de participer à l'aide gouvernementale accordée aux écoles publiques. La législature de cette province a adopté un projet de loi à cet effet en troisième lecture.

Les élèves fréquentant les écoles séparées auront droit aux manuels scolaires gratuits, à l'usage des autobus scolaires déjà utilisés par les élèves des écoles publiques et ils pourront de même profiter de certains autres services des écoles publiques, tels les gymnases et les bibliothèques.

Ce problème d'assistance publique aux écoles privées est un sujet de controverse depuis nombre d'années au Manitoba, où la plupart des écoles séparées sont des écoles paroissiales catholiques.

La loi scolaire provinciale de 1890 avait aboli l'aide de l'État aux écoles privées en décrétant que toute la population devait contribuer au support du système des écoles publiques.

Les parents des élèves ne fréquentant pas les écoles publiques se plaignaient qu'il leur fallait supporter les taxes scolaires presque toutes attribuées aux écoles publiques.

Le Manitoba et la Colombie-Britannique sont les deux seules provinces du Canada n'accordant aucune aide financière aux écoles privées.

Deux incidents ont marqué le développement de cette dispute. Une première fois, des élèves, après avoir été admis dans une école publique, avaient tout abandonné pour fréquenter l'école paroissiale avec les livres acquis au premier endroit. Les parents de ces élèves durent remettre les manuels scolaires à l'école publique.

Une autre fois, plusieurs parents gardèrent leurs enfants à la maison lorsqu'on voulut obliger les derniers à payer leur passage à bord des autobus des écoles publiques qu'ils empruntaient pour se rendre aux écoles paroissiales. Ces parents pour la plupart catholiques l'emportèrent devant les tribunaux.

Un mois plus tard, en février 1964, M. Duff Roblin, présentait une suggestion à la Chambre en vue de permettre aux élèves des écoles séparées de profiter de certains services dont jouissent les élèves des écoles publiques.



VOUS SEREZ TOUJOURS GAGNANT SI VOUS ACHETEZ VOTRE

**Rambler**

CHEZ

**Formidable!**

Nous étions sur le point de vous parler de notre grand succès des ventes (les ventes de la Rambler Ambassador ont augmenté de 211%) et de la nouvelle Rambler, la Marlin sport à la mesure de l'homme, offrant un choix de sièges baquet inclinables et des freins à disque anti-relâchement, ainsi que de notre grand choix de nouveaux moteurs robustes... lorsque nous avons reçu la nouvelle suivante:

**La Rambler American 440 gagne**

le meilleur millage au gallon de toutes les autos et de toutes les catégories du Parcours d'Economie Mobil.



La Rambler American 440, à transmission Flash-O-Matic à 3 vitesses et à moteur à six cylindres à soupapes en tête de 125 c.v., a gagné encore le Parcours d'Economie Mobil comme elle l'a fait depuis plusieurs années.

L'économie d'essence n'est qu'une partie du succès de Rambler American: Nous avons les sedans, les station-wagons et les décapotables de fabrication canadienne les moins chères. Nous pouvons vous offrir toutes les caractéristiques sport que vous recherchez, sans oublier la ligne élégante de nos modèles plus avantageux que jamais! Et, par dessus le marché, nous offrons la fameuse fabrication de qualité Rambler, comme le traitement antirouille par immersion, le silencieux à revêtement de céramique, les freins à sécurité double et la construction monocoque solide et exempte de bruits. Venez voir tous les modèles American! Ce sont les compactes les plus économiques à utiliser et les plus agréables à conduire qui soient. Voyez votre concessionnaire Rambler sans tarder.

**Rambler American**

UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

La plus économique de toutes les autos et de toutes les catégories pendant 4 années de suite!

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <b>MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.</b><br>11 Avenue Westminster Sud — HU. 4-1101                        | <b>MODEL AUTO SALES INC.</b><br>6995 boul. St-Laurent — CR. 2-5761   | <b>CHALET MOTORS LTD.</b><br>2110 boul. Décarie (en bas de Sherbrooke) — 461-9181                          |
| <b>MOUSSETTE AUTOMOBILE L.T.E.E.</b><br>4747 est, Jean-Talon — 729-5287<br>St-Léonard-de-Port-Maurice | <b>ARBOUR AUTOMOBILE L.T.E.E.</b><br>10305 avenue Papineau — DU. 1-2378  | <b>MAURICE HEROUX AUTOMOBILE Limitée</b><br>3995 avenue Bannantyne — PO. 6-1122                            |
| <b>COOKE TOLEDO MOTORS LIMITED</b><br>2136 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 7-3561                      | <b>VIAU RAMBLER LTD.</b><br>1072 boul. des Laurentides — 387-8514 et 669-2691<br>Point-Viau                              | <b>A MA BAIE AUTOMOBILE INC.</b><br>9490 boul. Lalonde — 584-4400<br>Ville de Pierrefonds                  |
| <b>GARAGE LAVAL L.T.E.E.</b><br>2230 rue Viau — 254-9475  | <b>ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE L.T.E.E.</b><br>235 rue Notre-Dame, R. R. no 2<br>Repentigny — 581-5780, 581-5781, 581-5782 | <b>LEROUX AUTOMOBILES INC.</b><br>16 Rabatville — 523-2500, 523-2464<br>Saint-Bruno                        |
| <b>LAKESHORE MOTORS LIMITED</b><br>660 Lakeshore Drive — 651-9891<br>Dorval                           | <b>LAVAL AUTO INC.</b><br>6600, 99e Rue — N.A. 7-3748<br>Laval-Ouest   | <b>ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTD.</b><br>880 boul. Taschereau (voisin de Towers)<br>Greenfield Park — 678-7901 |

**immeubles**

**OUVERT POUR INSPECTION LE SAGUENAY**

135 est, rue Sherbrooke

TOUT NOUVEAU • TOUT ELECTRIQUE

1 1/2 — 2 1/2 — 3 1/2 — 4 1/2 — 5 1/2

ET STUDIO AVEC ALCOVE

Maison d'appartements de 21 étages avec chauffage électrique par câble radiant, assurant un confort sans pareil avec contrôle thermostatique dans chaque pièce.

PISCINE CHAUFFEE ET BAIN SAUNA FINLANDAIS

VEZ VISITER NOS APPARTEMENTS MODELES

AUJOURD'HUI

**OCCUPATION 1er MAI 1965**

Ouvert samedi et dimanche de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

Tous les jours de 10 h. a.m. à 10 h. p.m.

Tél.: 482-2309 ou 482-2300

**Si j'achetais une maison au Parc Laurier, quels seraient mes voisins?**

**Des médecins  
Des avocats  
Des architectes  
Des ingénieurs**

Parmi les propriétaires de Parc Laurier, on compte une proportion de 43% formée d'ingénieurs, de médecins, d'avocats et d'architectes. Une autre proportion de 39% est formée de chefs d'entreprise, de directeurs et d'industriels. Sauriez-vous trouver meilleurs voisins? Il s'ensuit que le Parc Laurier constitue un endroit choisi pour vous installer et élever votre famille. Candiac n'est situé qu'à 16 minutes du carré Dominion par la route No 3.

Vous seriez sages de venir constater de visu les nombreuses caractéristiques qui incitent les gens avisés à s'établir au Parc Laurier... venez admirer les magnifiques maisons qui peuvent être vos moyennant un premier versement de \$1.250. Pour vous rendre à Candiac,

vous n'avez qu'à emprunter, à la sortie de l'un ou l'autre des ponts de la rive sud, les routes 9 et 3 jusqu'à Candiac (à l'ouest de Laprairie) et à suivre les affiches conduisant au Parc Laurier.

Bureau de ventes et de renseignements: 659-5493

**Quarter Bank in Candiac**

**M ODEL  
A UTO  
S ALES  
INC.**

**6995**

Boul. St-Laurent

Tél.: 272-5761

### L'Ontario paiera les primes d'assurance des citoyens aux revenus non imposables

TORONTO — Un programme d'assurance médicale subventionnée qui coûtera à l'Ontario une somme d'environ \$70,000,000 la première année de son application a été exposé à la législature hier par le ministre de la santé, M. Matthew Dymond.

Le gouvernement se propose de défrayer la totalité des primes d'assurance des soins médicaux pour tous les citoyens de la province ne touchant pas un revenu sujet à l'impôt.

Le ministre de la santé chiffre à 977,889 le nombre des personnes qui ne payent pas d'impôt sur le revenu dans la province et qui ont ainsi droit à la prestation de 100 p.c. du gouvernement.

Un barème gradué est prévu pour les célibataires dont le revenu imposable est de moins de \$500, pour les couples dont le revenu imposable est de moins de \$1,000 et pour les familles dont le revenu imposable est de moins de \$1,200. Appartenant à ces catégories 815,849 personnes.

Le ministre de la santé estime que ce programme d'assurance pourrait fort bien signifier que le pourcentage de la population protégée par cette assurance, soit 84 p.c., pourrait atteindre les 100 p.c.

#### L'ASSUREUR

Le gouvernement agira en tant qu'intermédiaire pour les personnes touchant les subventions entières ou partielles. Le Dr Dymond fait part de la création d'une nouvelle division du ministère de la santé à cette fin.

De fait, cette innovation mettra l'Ontario au rang des gouvernements dispensant les soins médicaux gratuitement à la population. Le plan ne sera cependant pas coercitif.

Les personnes en état de défrayer les primes elles-mêmes pourront s'assurer auprès des compagnies privées et autres organismes.

Dans ces cas, la loi établira un contrat d'assurance uniforme auquel les organisations privées devront se conformer et déterminera le maximum des primes à exiger des assurés.

### Diefenbaker: on ne fait pas l'unité d'un pays en cajolant une minorité

OTTAWA. — Pour le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, l'on ne réussira jamais à faire l'unité au pays en cajolant une minorité.

"L'on ne saurait créer l'unité si l'on n'est pas prêt à consentir des accords équitables. L'unité n'existera jamais si un groupe exige qu'il faille faire telle ou telle chose si non..."

L'unité ne saurait non plus avoir pour base la crainte ou la compulsion, a déclaré l'ancien premier ministre devant une délégation de 200 élèves d'écoles secondaires venus de toutes les parties du pays prendre part au ralliement annuel du Rotary Club.

M. Diefenbaker parle pendant près d'une heure. Il souhaite la bienvenue en français aux délégués francophones. Il leur rappelle que l'avenir du Canada repose sur leurs épaules.

"Rien ne saurait détruire une nation plus vite que l'emploi de la discrimination de race ou de couleur".

Il a longtemps rêvé que le jour viendrait où existerait au pays une égalité qui ne tiendrait compte ni du nom ni du sang.

**DU CHOC DES IDEES**  
Comme le premier ministre Pearson qui avait adressé la parole la veille à ces étudiants,

M. Diefenbaker dit quelques mots du parlement et de la vie politique.

"On a toujours critiqué le parlement, dit-il. Le parlement est un endroit où des hommes et des femmes énergiques expriment des idées énergiques."

Mais on ne saurait mener le parlement comme une entreprise ordinaire où tout le monde tomberait d'accord. Mussolini s'appuyait sur un parlement de cette trempe. Hitler aussi. Il faut au parlement une forte opposition.

Les débats parlementaires dissipent bien des nuages. J'ai bénéficié de cette expérience des deux côtés de la Chambre. Combien de fois ne suis-je pas entré à la Chambre avec à l'esprit ce que je croyais être une

idée brillante pour constater qu'une fois qu'elle avait passé par le creuset de la discussion, elle était erronée."

M. Diefenbaker espère qu'un grand nombre de ses auditeurs des deux sexes, embrasseront la vie publique une fois terminées leurs études.

"J'espère que parmi ces jeunes demoiselles, il y a un futur premier ministre. Parce qu'il y aura une femme premier ministre et cela dans un avenir pas très éloigné."

Il recommande à son jeune auditeur de ne point s'expatrier pour aller tenter fortune ailleurs. "Restez ici, dit-il, Ralisez-vous à la plus grande croisade qui ait jamais été, celle d'un Canada uni."

### A l'étude, l'unité canadienne et l'union politique aux E.-U.

OTTAWA. — L'unité canadienne et les possibilités d'une union politique aux Etats-Unis, telles étaient les principales préoccupations d'un groupe d'étudiants du cours secondaire réunis à Toronto pour discuter des affaires canadiennes.

Les 200 étudiants, selon l'un d'eux, ont consacré beaucoup

de temps à étudier les diverses formes de nationalisme.

"La plupart des membres de mon groupe favorisaient un accroissement du bilinguisme et du biculturalisme au pays. Mais il y avait beaucoup de divergences d'opinion quant à la façon d'en arriver à cette fin" a dit l'un des participants.

### D'UN OCEAN A L'AUTRE

Starr candidat à la chefferie

M. Michael Starr leader conservateur aux Communes et ancien ministre du Travail dans le gouvernement Diefenbaker, a déclaré mardi qu'il sera candidat à la tête de son parti "quand le poste deviendra vacant".

Il avait auparavant annoncé qu'il ne poserait sa candidature que si M. George Hees, ancien ministre du Commerce, ou l'ancien ministre de la Justice, M. Davie Fulton, étaient candidats.

M. Starr, âgé de 55 ans et député du comté d'Ontario aux Communes, a déclaré qu'il est maintenant déterminé à poser sa candidature, peu importe les autres candidats.

M. Starr a été élu pour la première fois à la Chambre lors d'une élection complémentaire tenue en 1952. Il n'a jamais été défait depuis.

Le Manitoba adopte un drapeau

La législature manitobaine a adopté hier un emblème provincial qui ressemble au Red Ensign.

Les députés ont approuvé hier le projet de loi en troisième lecture. Le lieutenant-gouverneur, M. Erick Willis, proclamera officiellement le nouvel emblème, qui arbore l'Union Jack dans la partie gauche supérieure d'un champ rouge. L'écusson classique est remplacé par une feuille d'érable, rouge également. Dans les armoiries du Red Ensign, le Manitoba était symbolisé par un bison.

Le nouveau drapeau sera hissé à l'occasion de cérémonies spéciales.

Les exportations à la hausse

Les exportations canadiennes ont repris leur allure en hausse en mars. Elles ont augmenté de 17.8 pour cent par rapport aux exportations de l'an dernier à pareille date, et se sont chiffrées par \$706,400,000.

Cette hausse porte à \$1,805,500,000 la valeur globale des exportations durant le premier trimestre de 1965; c'est une augmentation de 3.5 pour cent par rapport aux trois premiers mois de 1964.

Une expo "France en Ontario"

La section ontarienne de la Chambre de commerce française organisera une exposition intitulée "France en Ontario", à Toronto, les 28 et 29 mai.

Le président de la chambre française, M. Henri Hulot a indiqué qu'il a l'intention de présenter à cette occasion un exemple de chacun des importants secteurs d'exportations françaises en Ontario.

"Nous avons l'intention de présenter de tout, à partir des automobiles jusqu'aux parfums", a-t-il annoncé.

M. M. Vincent à la Chambre internationale

M. Marcel Vincent, de Montréal, a été élu président du Conseil canadien de la Chambre de commerce internationale.

Président de la compagnie de téléphone Bell, M. Vincent succède à M. G.H. Sheppard, de Toronto.

M. W.R. Dymond à l'OCDE

M. W.R. Dymond, sous-ministre adjoint du travail depuis 1962, a été élu président du comité de la main-d'oeuvre et des affaires sociales de l'organisation de coopération et de développement économiques à la 10e session de cet organisme, à Paris.

M. Dymond, chef de la délégation du Canada qui participe à l'étude de la politique du Canada en matière de main-d'oeuvre, sous les auspices de l'OCDE, remplace M. Delpérée, secrétaire au ministère de la Prévoyance sociale de Belgique.

M. Giovanni Falchi, conseiller au ministère des affaires extérieures de l'Italie, a été élu vice-président du comité.

En 1963, M. Dymond a dirigé l'équipe de l'OCDE chargée d'étudier les pratiques et programmes des Etats-Unis en matière de main-d'oeuvre. Il est un ancien directeur de la direction de l'économie et des recherches du ministère du travail.

Des "méthodes satisfaisantes"

Le procureur général de l'Ontario, M. Arthur Wishart, se dit satisfait des méthodes appliquées pour réprimer la criminalité dans cette province.

Interrogé à la Législature, il a reconnu toutefois que certains faits peuvent soulever une certaine inquiétude quant à l'existence du crime organisé, mais que la commission de police de l'Ontario ne juge toujours pas nécessaire de mener une enquête sur ces problèmes.

La création, notamment, d'un service d'information, proposé par la commission, permettra à la police "d'être toujours un pas en avant des criminels", a dit le procureur général.

### Les journalistes du Toronto Star signent un contrat

TORONTO — Après avoir obtenu feu vert de l'American Newspaper Guild, à Washington, la section du "Toronto Star" de ce syndicat a approuvé par une majorité écrasante le contrat de travail sur lequel les négociateurs des deux parties se sont mis d'accord.

Le projet de convention collective doit retourner à Washington pour approbation finale avant d'être signé. Aux termes de l'entente, les journalistes du Star bénéficieront d'une augmentation de salaire de \$13 par semaine répartie sur trois ans.

Une disposition nouvelle du contrat prévoit que les journalistes jouissent d'une garantie à vie contre un renvoi à cause de l'automatisation.

Au chapitre des vacances, les journalistes du "Toronto Star" bénéficieront désormais de quatre semaines de congé après 13 ans plutôt que 18 ans.

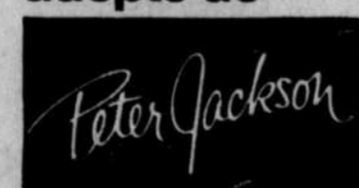
Si la paix est assurée entre les journalistes et les autorités du "Star", les choses vont moins bien du côté des préposés à l'expédition.

En fait, ce sont les préposés à l'expédition des trois quotidiens de Toronto qui viennent de rejeter le projet de contrat conclu par des négociateurs.

L'union internationale des typographes les avait menacés d'expulsion s'ils en venaient à accepter ce contrat.

La rencontre des préposés à eu lieu quelques heures après la menace de l'Union typographique, venue de Colorado Springs, aux Etats-Unis.

### Un autre adepte de



# GAGNE \$1000

\$1,000 à dépenser pour l'achat d'une voiture neuve, pour vous construire un chalet, pour accroître vos économies... ou dépenser comme bon vous plaira!

M. R. Bernaques, 2074, Place Arthur Buies, Montréal, Qué.



### Les 14 conditions essentielles pour surpasser le Mont Gabriel Lodge comme centre de congrès

- 1 Découvrir un sommet de montagne offrant un panorama plus pittoresque dans les Laurentides.
- 2 S'assurer qu'il ne se trouve pas à plus de 39 milles, ou 45 minutes du centre de Montréal.
- 3 Lui conférer un cachet rustique avec de la pierre et du bois de meilleure qualité (si la chose est possible), selon la tradition établie par des artisans payés maîtres dans cet art.
- 4 S'assurer que les chambres sont même beaucoup plus spacieuses que celles des hôtels de la ville. (Chaque chambre, la plupart avec télévision). Chez-nous, vous trouverez des marques d'attention inhabituelles, telles que lignes à cirer les chaussures et distributeurs de papier-mochoirs dans chaque chambre. Et, pour nous surclasser, vous devez installer des foyers dans au moins 12 chambres. (Nous nous glorifions d'une nouvelle annexe de 73 chambres, y compris 3 nouvelles salles de réunion et un patio qui demeure ouvert pendant la fin de semaine de la Fête du Travail).
- 5 Vous devez offrir une cuisine exceptionnelle préparée par des chefs de renommée mondiale. Vous devez faire plus que laisser vieillir vos viandes et confectionner vos propres pâtisseries. (Pourquoi pas un jardin potager?).
- 6 Vous devez aménager un terrain de golf de plus de 18 trous dans un site enchanteur.
- 7 Installer la plus grande piscine éclairée et chauffée des Laurentides. (La nôtre est renommée comme telle).
- 8 Aménager au moins 3 courts de tennis, 16 pentes de ski entretenues et 9 remonte-pentes.
- 9 Imaginer un endroit plus intime que notre bar-salon.
- 10 Procurer une plus chaude intimité que celle de notre ambiance canadienne-française.
- 11 Mettre à la disposition exclusive des réunions d'affaires plus de 8 grandes salles, pourvues de micros, d'appareils de projection, ainsi que d'éclairage et de climatisation.
- 12 Pouvoir recevoir — et asseoir confortablement — plus de 450 personnes dans votre salle la plus vaste.
- 13 Pouvoir mettre en tout temps, à la disposition de chaque organisateur, pendant la durée de sa réunion, les services d'un expert en congrès.
- 14 Vous prévaloir des services de Bernard Avenanti. Vous ne sauriez trouver un responsable plus apte à assurer le succès de vos réunions. Vous pourriez peut-être alors construire un hôtel, et vous enorgueillir (comme nous) du fait que plus de la moitié de vos invités viennent à l'occasion de congrès!

### Si vous ne pouvez nous surpasser, soyez chez nous des invités!

Nous serions heureux de vous recevoir lors de votre prochaine réunion. Ecrivez-nous pour recevoir de plus amples renseignements.

Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant le Mont Gabriel.

Nom.....

Compagnie ou groupe.....

Adresse.....

Nombre de personnes comprises dans le groupe.....

Veuillez adresser même s'il s'agit de M. Raymond Watson, Vice-président, Mont Gabriel Lodge, Mont Gabriel, Qué.

# LA CROIX BLEUE

# DEMANDES D'INSCRIPTION ACCEPTÉES JUSQU'AU 31 MAI

## Pas de limite d'âge! Pas de questionnaire médical!

Près d'un million de Québécois font confiance à la CROIX BLEUE, car la protection supplémentaire de la Croix Bleue couvre les dépenses auxquelles ne pourvoit pas l'Assurance-Hospitalisation du Gouvernement:

- Hospitalisation en chambre semi-privée
- Indemnités chirurgicales
- Indemnités de maternité
- Indemnités d'anesthésie
- Radiographies diagnostiques
- Visites du médecin à l'hôpital

— POUR RECEVOIR TOUS DÉTAILS, POSTEZ CE COUPON DÈS AUJOURD'HUI! —

CROIX BLEUE

C.P. 910, Station "B" Montréal 2, P.Q.

(EN LETTRES MOULÉES)

NOM.....

ADRESSE No Rue.....

VILLE..... Zone postale.....

COMTE (si vous résidez hors de l'île de Montréal).....

Veuillez m'envoyer immédiatement (sans obligation) tous renseignements nécessaires et une formule de demande. I.D.-14

En tête de l'assurance-maladie au Québec depuis 1942. Un organisme du Québec dirigé et administré par des citoyens du Québec.

**CANADA**  
Province de Québec  
District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE**  
No 680993

DAME GERMAINE DESJARDINS, géomètre, des Citi et District de Montréal, épouse commune en biens de Clovis Marsan, Demanderesse

VS

CLOVIS MARSAN, ingénieur électricien, d'adresse inconnue, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur CLOVIS MARSAN, de comparaître d'ici un mois, Montréal, le 7e jour de mai 1965

**ANDRÉ NOEL**  
Député-Protonotaire  
Mes Byers, McDougall, Johnson, Casgrain & Stewart, Avocats,  
507 Place d'Armes, Montréal, P.Q.  
Procureurs de la demanderesse

**HYDRO-QUEBEC**  
APPEL PUBLIC D'OFFRES  
No A-608

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai, 1965, relativement à la fabrication de pièces encastées des grilles à débris (prise d'eau).

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

**DIRECTEUR DES ACHATS,**  
10e étage,  
HYDRO-QUEBEC,  
75 ouest, boul. Dorchester,  
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de fabriquer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Appel public d'offres no A-608".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,  
B. Lacasse - W.E. Johnson  
Montréal, le 7 mai 1965.

**HYDRO-QUEBEC**  
APPEL PUBLIC D'OFFRES  
No A-609

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement à la fourniture de deux (2) tracteurs sur chenilles

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

**DIRECTEUR DES ACHATS,**  
10e étage,  
HYDRO-QUEBEC,  
75 ouest, boul. Dorchester,  
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel public d'offres no A-609".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,  
B. Lacasse - W.E. Johnson  
Montréal, le 7 mai 1965.

**PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"**  
844-3361

**AIDE DOMESTIQUE**  
SERVANTE demandée, dame d'âge mûr de préférence, situation à l'année, pour prendre soin de 2 enfants et l'entretien de la maison, dans le district de Côte-des-Neiges. Bon salaire, appeler 733-7828. 14-5-65

**ADMINISTRATION EN PROPRIÉTÉ**  
Confiez votre propriété à une maison responsable, éliminez vos problèmes. Appelez dès maintenant: 848-1144

**DES ROSIERS - COURTIER EN IMMOBILIÉS**  
17-5-65

**AUTO A VENDRE**  
REPRISE DE FINANCE - 3 automobiles à vendre, très propres. 866-4278. 13-5-65

**CHALET A LOUER**  
CAMPUS A LOUER, saison, près St-Denis, toutes commodités. 625-5182 sauf fin de semaine. 12-5-65

**DIVERS**  
A BAS PRIX REPARATIONS (PLATRE, CIMENT), OUVRIAGE GARANTI. 525-9239. 523-5661. 29-5-65

**EDUCATION**  
PRÉPARATION aux examens de mathématiques, cours privés ou petit groupe, par professeur qualifié. Tél.: 738-7828. 12-5-65

**FEMMES DEMANDÉES**  
Jeune fille ou femme célibataire pour aide et entretien dans un camp de vacances pour enfants à Ste-Agathe. RE. 9-0552. 17-5-65

**DACTYLO BILINGUE**  
Pour le service de publicité française dans une importante entreprise de produits pharmaceutiques située à St-Laurent. Excellente occasion pour une personne désirant travailler au dictaphone. Les postulantes doivent avoir une bonne instruction, être excellentes dactylographes, avoir une connaissance parfaite du français et de bonnes notions d'anglais. Bon salaire et avantages sociaux non contributifs. Pour rendez-vous, appeler: 747-6563. Service du personnel Smith-Kline & French 306 boul. Laurentien, Montréal 9, Québec. 14-5-65

Jeune femme bilingue connaissant le dactylo pour bibliothèque située au nord de la ville. Ecrire à case 1263 Le Devoir. 14-5-65

**BONNE** à tout faire, n'importe quel âge, comme secrétaire-comptable pour un bureau prestigieux dans The Shell Tower. Doit avoir bonne connaissance de l'anglais et du français. Salaire d'après expérience. Répondre à case 1264 Le Devoir. 15-5-65

**HOMMES DEMANDÉS**  
3 mécaniciens d'expérience pour dépot Chrysler. S'adresser à MAHEU AUTOMOBILES INC., R.R.4, Granby. 15-5-65

**LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER**  
4 IMMENSES PIÈCES CHAUFFÉES dans maison style canadien rénovée. Bord de l'eau, place pour yacht, 10 minutes du centre de la ville. \$18, 867-0184. 12-4-65

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE**  
No 674 569

MAURICE BABEU, garagiste, résident et domicilié à 61 de Niverville à Boucheville, district de Montréal, faisant affaires à 3915 rue Rouen, à Montréal, district de Montréal, comme garagiste, sous la raison sociale de "Garage Maurice et Richard", demandeur,

VS

LEO MASSEY, résident et domicilié à 4803, rue Brébeuf, à Montréal, district de Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur LEO MASSEY de comparaître d'ici un mois, Montréal, 10 mai 1965.

Normand DESROCHES, député-protonotaire, et Maurice Johnson, avocat, 1155 ouest, boul. Dorchester, Suite 317, Montréal, P.Q. Proc. du demandeur.

**HYDRO-QUEBEC**  
APPEL PUBLIC D'OFFRES  
No A-609

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 31 mai 1965, relativement à la fourniture de deux (2) tracteurs sur chenilles

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

**DIRECTEUR DES ACHATS,**  
10e étage,  
HYDRO-QUEBEC,  
75 ouest, boul. Dorchester,  
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel public d'offres no A-609".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,  
B. Lacasse - W.E. Johnson  
Montréal, le 7 mai 1965.

**PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"**  
844-3361

**AIDE DOMESTIQUE**  
SERVANTE demandée, dame d'âge mûr de préférence, situation à l'année, pour prendre soin de 2 enfants et l'entretien de la maison, dans le district de Côte-des-Neiges. Bon salaire, appeler 733-7828. 14-5-65

**ADMINISTRATION EN PROPRIÉTÉ**  
Confiez votre propriété à une maison responsable, éliminez vos problèmes. Appelez dès maintenant: 848-1144

**DES ROSIERS - COURTIER EN IMMOBILIÉS**  
17-5-65

**AUTO A VENDRE**  
REPRISE DE FINANCE - 3 automobiles à vendre, très propres. 866-4278. 13-5-65

**CHALET A LOUER**  
CAMPUS A LOUER, saison, près St-Denis, toutes commodités. 625-5182 sauf fin de semaine. 12-5-65

**DIVERS**  
A BAS PRIX REPARATIONS (PLATRE, CIMENT), OUVRIAGE GARANTI. 525-9239. 523-5661. 29-5-65

**EDUCATION**  
PRÉPARATION aux examens de mathématiques, cours privés ou petit groupe, par professeur qualifié. Tél.: 738-7828. 12-5-65

**FEMMES DEMANDÉES**  
Jeune fille ou femme célibataire pour aide et entretien dans un camp de vacances pour enfants à Ste-Agathe. RE. 9-0552. 17-5-65

**DACTYLO BILINGUE**  
Pour le service de publicité française dans une importante entreprise de produits pharmaceutiques située à St-Laurent. Excellente occasion pour une personne désirant travailler au dictaphone. Les postulantes doivent avoir une bonne instruction, être excellentes dactylographes, avoir une connaissance parfaite du français et de bonnes notions d'anglais. Bon salaire et avantages sociaux non contributifs. Pour rendez-vous, appeler: 747-6563. Service du personnel Smith-Kline & French 306 boul. Laurentien, Montréal 9, Québec. 14-5-65

Jeune femme bilingue connaissant le dactylo pour bibliothèque située au nord de la ville. Ecrire à case 1263 Le Devoir. 14-5-65

**BONNE** à tout faire, n'importe quel âge, comme secrétaire-comptable pour un bureau prestigieux dans The Shell Tower. Doit avoir bonne connaissance de l'anglais et du français. Salaire d'après expérience. Répondre à case 1264 Le Devoir. 15-5-65

**HOMMES DEMANDÉS**  
3 mécaniciens d'expérience pour dépot Chrysler. S'adresser à MAHEU AUTOMOBILES INC., R.R.4, Granby. 15-5-65

**LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER**  
4 IMMENSES PIÈCES CHAUFFÉES dans maison style canadien rénovée. Bord de l'eau, place pour yacht, 10 minutes du centre de la ville. \$18, 867-0184. 12-4-65

**LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER**

**Garçonnières**  
(coin Peel-Sherbrooke)  
Loyer modique comprenant

- AIR CLIMATISÉ CENTRAL
- TAPIS MUR À MUR
- ELECTRICITÉ GRATUITE
- DRAPERIES
- CHAUFFAGE CENTRAL
- ANTENNE POUR TV
- THERMOSTATS
- INTERCOM PRIVE
- SALLE DE JEU MODERNE
- PORTIÈRE
- VOITURES A LOUER

Tous les jours de 9 a.m. à 8 p.m. Samedi et dimanche jusqu'à 5h. Location et direction WILDFORD CORPORATION 844-3951

**Cantlie House**  
1110 ouest, rue Sherbrooke (coin Peel)  
Tous les jours de 9 a.m. à 8 p.m. Samedi et dimanche jusqu'à 5h. Location et direction WILDFORD CORPORATION 844-3951

**PRETS HYPOTHECAIRES**  
Actions - 6% - sur propriété - JNO RA. 9-4332.

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**  
MONTREAL-NORD, bungalow moderne semi-détaché 10 pièces, 2 entrées, 2 toilettes, sous-sol platé et pin nouveau, idéal pour professionnel. \$27,800, petit comptant. Tél.: 322-3128. J.N.O.

REPENTIGNY, bord de l'eau, 44 rue Archambault, magnifique maison, 7 pièces modernes, meublées, 3 chambres, cuisine moderne, living-room 12 x 30, garage, terrain 100 x 115. Prix \$30,000. 17-5-65

**TRANSPORT CAMIONNAGE**  
ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longues distances. Réfrigérateur. RA. 8-2421. JNO

**TAILLEUR**  
Faites transformer votre habit à devant croisé en un jolî complet à devant simple, dans le dernier style.

— SPECIALITE —  
Habits et costumes réajustés  
DROLET TAILLEUR  
331 est, rue GUIZOT DU. 8-2532 867-0184. 12-4-65

# La SSJB de Montréal appuie les C.F. de Saskatoon

A sa dernière séance, le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a étudié la situation scolaire franco-canadienne en Saskatchewan et particulièrement la grève de

clenchée par un groupe de parents de Saskatoon. "Nous appuyons les revendications de nos compatriotes au sujet de l'article 203 de l'acte scolaire de cette province", déclare le président de la Société, Me Yvon Groulx, qui exprimait personnellement l'avis, il y a quelques jours, devant des journalistes, que ce conflit "illustre le divorce que provoque la législation de la Saskatchewan — comme dans d'autres provinces d'ailleurs — entre les lois sco-

lares et les exigences de la vie réelle". "Nous avons une fois de plus, dit Me Groulx, un exemple de la passivité anglo-canadienne à l'endroit du fait canadien-français, quand on sait que le groupe français forme un imposant contingent de la population scolaire de Saskatoon, et que le gouvernement, en vertu d'une loi qui remonte à 60 ans, veut imposer l'anglais comme seule langue d'enseignement même dans les écoles séparées."

Le Président général de la SSJB précise "que les Canadiens français de Saskatoon, et de la Saskatchewan en général, désirent tout simplement pour leurs enfants d'âge scolaire — et c'est leur droit incontestable — les mêmes facilités et libertés accordées aux étudiants de langue anglaise du Québec; pourtant, on leur refuse, au nom de la loi."

Me Groulx conclut en disant "que l'attitude que prendra en septembre prochain le gouvernement de la Saskatchewan à la suite de l'enquête qu'il a convenu d'instituer démontrera s'il veut réellement mettre fin au génocide culturel qui se commet dans cette province depuis 60 ans."

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE**  
No 870378

MONTREAL TRUST COMPANY, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Citi et District de Montréal, demanderesse,

VS

BERNARD BLIZZARD, ouvrier de la Cité de Jacques-Cartier, District de Montréal, résident à 490 rue Sabrevois, défendeur.

AVIS A BERNARD BLIZZARD Prenez avis que le 15 mars 1965, un jugement a été rendu par la Cour Supérieure du district de Montréal déclarant la demanderesse propriétaire du lot 119-125 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse St-Antoine de Longueuil. Veuillez agir en conséquence. Montréal, le 10 mai 1965.

Claude PAQUETTE, député-protonotaire, Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard, Avocats, Edifice de la Banque Royale, Place Ville-Marie, Montréal 2, P.Q. Proc. de la demanderesse.

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE**  
No 880974

KENWOOD'S MOVING & STORAGE LIMITED, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Citi et district de Montréal, demanderesse,

VS

RAY SYDENHAM, autrefois de Ville Ste-Thérèse, dans le district de Terrebonne, mais maintenant de lieux inconnus, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur RAY SYDENHAM de comparaître d'ici un mois, Montréal, 7 mai 1965.

André NOEL, député-protonotaire, Mes Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard, avocats, 700, Place Ville-Marie, Montréal 2, P.Q. Proc. de la demanderesse.

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE**  
No 879198

DAME ADA GARBARINO, secrétaire, épouse commune en biens de CARLO DURIGON, membre du Corps Diplomatique d'Italie, demeurant et domicilié au 4320 de la rue Walkley, dans les Citi et district de Montréal, demanderesse,

VS

CARLO DURIGON, membre du Corps Diplomatique d'Italie, demeurant et domicilié en Italie, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur CARLO DURIGON de comparaître d'ici un mois, Montréal, 10 mai 1965.

Claude PAQUETTE, député-protonotaire, Jean-Paul Massicotte, C.R., Avocat, 215 ouest, rue St-Jacques, Suite 814, Montréal, P.Q. Proc. de la demanderesse.

# La Saskatchewan a son propre "B & B"

REGINA — Le comité provincial de huit membres, créé en février 1964, par le gouver-

nement de la Saskatchewan, dans le but de faciliter le travail de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a entrepris l'étude des facteurs qui permettent aux groupes ethniques de coexister et de s'épanouir.

L'étude comporte un sondage préliminaire suivi d'une étude en profondeur de certains cas particuliers.

# De meilleures conditions pour les gardiens des prisons

QUEBEC — Le syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec réclame de meilleures conditions de travail pour les gardiens de prison, des conditions conformes à leurs responsabilités et aux risques qu'ils encourent.

En annonçant cette nouvelle, M. Claude Duppreault, secrétaire du comité, a précisé que l'étude porterait aussi sur les causes des conflits entre les groupes.

Ce sondage sera accompli par un groupe d'une trentaine de personnes qui ont accepté de suivre une session d'entraînement qui se tiendra au Western Co-Op College de Saskatoon.

Le président général, M. Raymond Fortin, souligne que le gardien de prison a droit à une protection au moins égale à celle du prisonnier.

Il ajoute que le gouvernement et le syndicat devraient conclure une entente provisoire de façon que commence sans délai la négociation d'une réglementation applicable immédiatement à tous les gardiens de prison de la province.

Cette première phase une fois complétée, un groupe de sociologues prendra la relève dans le but de pousser une étude en profondeur de certaines collectivités.

Le président général, M. Raymond Fortin, souligne que le gardien de prison a droit à une protection au moins égale à celle du prisonnier.

Il ajoute que le gouvernement et le syndicat devraient conclure une entente provisoire de façon que commence sans délai la négociation d'une réglementation applicable immédiatement à tous les gardiens de prison de la province.

Cette première phase une fois complétée, un groupe de sociologues prendra la relève dans le but de pousser une étude en profondeur de certaines collectivités.

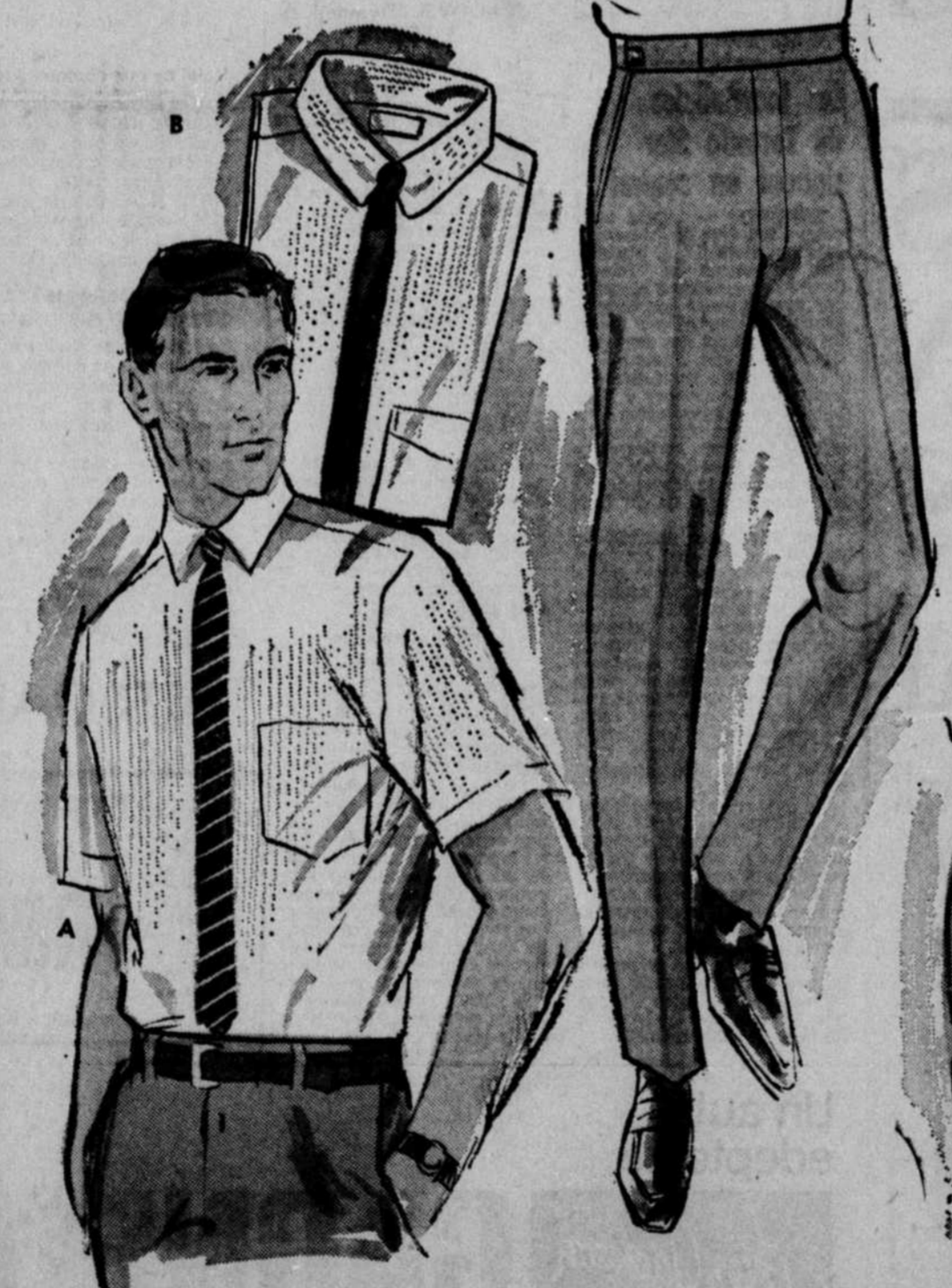
# DUPUIS SPÉCIAUX OPPORTUNS

de 4 jours, mercredi, jeudi, vendredi et samedi les 12, 13, 14 et 15 mai

Une multitude d'aubaines opportunes, juste à temps pour l'été, les voyages, les vacances.

Commandes téléphoniques acceptées dès 9h. du matin composez : 842-6171

Stationnement facile dans les environs immédiats du magasin, pour plus de 1.000 voitures. .35 les 2 premières heures et .15 par heure additionnelle.



Grand intérêt pour vous messieurs

**BLOUSONS LEGERS**  
100% TERYLENE  
ordinairement 9.95  
ACHAT SPECIAL DUPUIS  
7.99

Pour hommes, jeunes gens  
poitrine: 34 à 46. Coloris: beige, marine, charcoal. Epaules taillées, 2 poches, glissière dissimulée. Taille avec élastique de côté. C'est un tissu imperméable.  
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 610

**Culotte "Jamaica"**  
SPECIAL DUPUIS  
5.00

Tissu "lavez/portez" Térylène 35% coton en beige, antiloïpe noir, bleu poudre. Tailles pour hommes, jeunes gens 28 à 40. Pattes s'ajustant de chaque côté. Huit pouces entre-jambes.  
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 610

Les chemises blanches à deux genres de cols  
Pantalons "LAVEZ/PORTEZ" 65% Terylene, 35% coton

PRIX SPECIAUX DUPUIS  
2.98 3 pour 8.50

ACHAT SPECIAL DUPUIS  
Ordinairement 7.95 chacun  
6.66 2 pour \$13.

Votre choix d'une chemise blanche avec le col mou aux pointes courtes — l'autre pointes droites avec pattes et pressions — Les deux en coton ajouré "Aircell" tout blanc. Confort tout l'été. a) ordinaire (13% à 17%) b) col à pressions (13% à 16%).

COMPOSEZ 842-6171  
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

C'EST LAVABLE donc pratique pour papa comme pour son fils — Tailles: 28 à 40 — Coupe CONTINENTAL cotés avec pattes d'ajustement à l'intérieur ou à l'extérieur de la ceinture. Jambes sans revers. Poches. • beige • antiloïpe • noir • bleu poudre

COMPOSEZ : 842-6171  
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

**DUPUIS** 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL — COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171, AUTRES APPELS : 842-5151.

Voyez le CARROUSEL de DEMONSTRATIONS chez DUPUIS jusqu'au 17 mai

Service d'autobus gratuit pour hommes d'affaires. Départs des rues Cathcart et de l'Université tous les jours à 11 h. 45, 12 h. 15 et 12 h. 45. — Retours à 1 h., 1 h. 30 et 2 h.

**DUPUIS**  
Le grand magasin canadien à l'accent français

**CITE DE LAVAL-DES-RAPIDES  
COMTE DE LAVAL  
AVIS PUBLIC**

Aux électeurs propriétaires d'immeubles, imposés de la Cité de Laval-des-Rapides.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le sousigné, secrétaire-trésorier, que le Conseil, à son assemblée tenue le 11ème jour de mai 1965, a adopté le règlement No 458 pour modifier le règlement No 283 du plan directeur de la Cité de Laval-des-Rapides et ses amendements.

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau du sec.-tre., à l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de neuf heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi.

QU'il entrera en vigueur suivant les dispositions de la Loi.

DONNE sous mon seing, à Laval-des-Rapides, ce 10ème jour de mai 1965.

**VIANNY SAMSON**  
Sec.-trésorier



**CHAMPAGNE  
MERCIER  
EPERNAY**

IMPORTÉ DE FRANCE  
En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec  
Code 508 H — Brut  
Code 508 I — Brut Blanc  
Des Blancs 1959

**Une commission enquêtera sur les Territoires du nord-ouest**

OTTAWA. — Le ministre canadien des affaires du Nord, M. Laing, a annoncé hier aux Communes la création d'une commission de trois membres qui enquêtera sur l'avenir politique et économique des Territoires du Nord-Ouest canadien et qui fera rapport avant le printemps 1966.

La commission sera présidée par le doyen A.W.R. Carrothers, 42 ans, de l'université Western Ontario. Le maire de Yellowknife, M. John W. Parker, fera également partie de la commission. Le troisième membre n'a pas été identifié; ce sera probablement un Québécois.

La commission recueillera les opinions des résidents de ces Territoires du Nord-Ouest et recommandera au gouvernement fédéral les étapes à suivre en vue d'en arriver à permettre aux résidents de ces régions de se gouverner davantage eux-mêmes.

Bien que le mandat de la commission ne porte que sur les Territoires du Nord-Ouest, M. Laing a précisé que le gouvernement a l'intention de permettre aux citoyens du Yukon d'exercer le plus tôt possible des pouvoirs accrues.

En dépit de la création de cette commission, le gouvernement entend apporter dès la présente session des changements à la loi qui régit les Territoires du Nord-Ouest et, en particulier, d'étendre le droit de vote aux élections territoriales aux résidents de l'est de l'Arctique et de mettre sur pied un fonctionnarisme territorial.

Le député des Territoires du Nord-Ouest, M. Gene Rheame, a bien accueilli la décision gouvernementale de créer une commission et d'étendre immédiatement le droit de vote.

**Espionnage: Ottawa songe à poursuivre l'un des Canadiens impliqués**

OTTAWA. — Le gouvernement envisage des procédures judiciaires contre l'un des deux citoyens canadiens mêlés au complot avorté d'espionnage qui a entraîné, la semaine dernière, l'expulsion de deux diplomates soviétiques à Ottawa.

Le premier ministre Pearson l'a annoncé hier aux Communes. La veille, le leader de l'opposition, M. Diefenbaker, avait demandé que les noms des deux citoyens canadiens soient divulgués, et que des poursuites criminelles soient intentées contre eux.

Le premier ministre a expliqué que le fonctionnaire incriminé n'occupe pas des fonctions importantes. A vrai dire, il travaillait dans un service "peu névralgique". Il est aujourd'hui en congé, "grave-malade", a dit M. Pearson.

M. Diefenbaker a enchaîné en réclamant l'institution d'une commission royale d'enquête sur l'étendue des opérations

d'espionnage soviétique au Canada.

M. Pearson a révélé à la Chambre l'existence de deux autres complots d'espionnage, l'un en 1959, l'autre en 1960, qui ne furent jamais connus du public: un attaché militaire soviétique à Ottawa avait tenté d'obtenir des renseignements privilégiés; le deuxième concernait un secrétaire de l'ambassade tchèque. Les deux hommes furent expulsés.

M. Pearson a rappelé que le régime conservateur d'alors s'était opposé à la diffusion de ces incidents, dont la Gendarmerie aurait voulu tirer parti à titre de mesure "préventive".

Le premier ministre a souligné que l'attaché commercial A. E. Bytchkov et le commis d'ambassade V. N. Poluchkin, expulsés la semaine dernière, n'ont obtenu aucun "renseignement d'importance." La découverte du complot, cependant, a permis à la Gendarmerie d'en connaître plus long sur les opérations des espions russes au Canada et leurs plans d'action, grâce notamment à la collaboration du deuxième Canadien mêlé à l'affaire pour qui M. Pearson n'a eu que des louanges.

M. Pearson a bien souligné que les deux Canadiens furent mêlés au complot "d'une manière bien différente". La nouvelle de l'expulsion fut annoncée samedi dans un communiqué du ministère des Affaires extérieures, qui affirme que les deux espions russes dépensèrent "plusieurs milliers de dollars" pour obtenir leurs renseignements, et que le Canadien incriminé devait, lui, "compromettre" des fonctionnaires féminins pour assurer le succès de l'opération.

L'existence du complot devait provoquer une tempête aux Communes. M. Diefenbaker réclamant aussitôt un châtiment immédiat pour les coupables.

C'est à la suite de l'intervention soutenue de l'opposition que M. Pearson, hier, a annoncé qu'on tenterait peut-être des poursuites contre l'un des deux citoyens canadiens.

Cela n'a pas empêché M. Diefenbaker, et M. Tommy Douglas, notamment, de critiquer la formulation du communiqué du ministère des Affaires extérieures.

M. Pearson a répliqué que rarement le ministère donnait autant de renseignements publics sur un complot d'espionnage.

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, a déclaré pour sa part que les Russes ont "abusé de l'hospitalité canadienne" en dépêchant des espions au Canada.

**SESSION Fédérale**

Le premier ministre Pearson a déclaré aux Communes que l'idée d'un pacte de non-agression entre les pays de l'OTAN et les pays signataires du pacte de Varsovie pourrait être étudiée "au moment opportun et lorsque la chose sera utile". Il a fait savoir que le ministre des affaires extérieures avait "lancé l'idée" au cours de son présent voyage en Europe mais qu'il n'avait fait aucune proposition concrète en ce sens à la réunion ministérielle de l'OTAN.

"Tout indique que plusieurs membres de l'OTAN, y compris le secrétaire général, estiment que le temps n'est pas venu pour une telle proposition" a-t-il dit.

Un député libéral demandera au gouvernement d'affecter un certain nombre de détenus, choisis sur le volet, à des travaux de construction dans les territoires du Nord canadien.

M. John R. Matheson, député de Leeds, Ontario, a déclaré hier dans une entrevue que la résolution en ce sens qu'il venait de faire inscrire au feuil-

leton de la Chambre avait pour but la rééducation des prisonniers.

Le projet de loi viserait à établir des camps de travail à sécurité minimum où des détenus seraient affectés, moyennant une modeste rémunération, à la construction de pistes d'atterrissage, d'installations portuaires et autres travaux.

Trois députés libéraux de Montréal se sont défendus aux Communes d'avoir touché de l'argent de Hal Banks pour leur campagne électorale. Ce sont John Turner, député de St-Laurent - St-Georges, Georges Lachance, député de LaFontaine et Edmund-T. Asselin, député de Notre-Dame de Grâce. Ils rejettent ainsi certaines allégations contenues dans un article publié lundi par un journal de Toronto, sous forme d'interview avec le député conservateur Erik Nielsen et des membres du Syndicat international des gens de mer.

Le premier ministre Pearson se propose de rencontrer son homologue de la Saskatchewan, lundi prochain. Récemment, M. Thatcher s'est dit insatisfait de la situation des relations fédérales-provinciales.

Le ministre du commerce s'est dit opposé, à ce moment-ci, à une étude par trop élaborée des richesses du continent. M. Sharp a précisé que les gouvernements canadien et américain, déjà engagés dans une série d'études conjointes, devraient concentrer leurs efforts sur des sujets bien spécifiques.



*influence espagnole*

la VERSATILE collection Drexel de 75 articles assortis pour la salle à manger, le salon et les chambres, exposée chez Fraser, évoque la tendance décorateur universellement aimée.

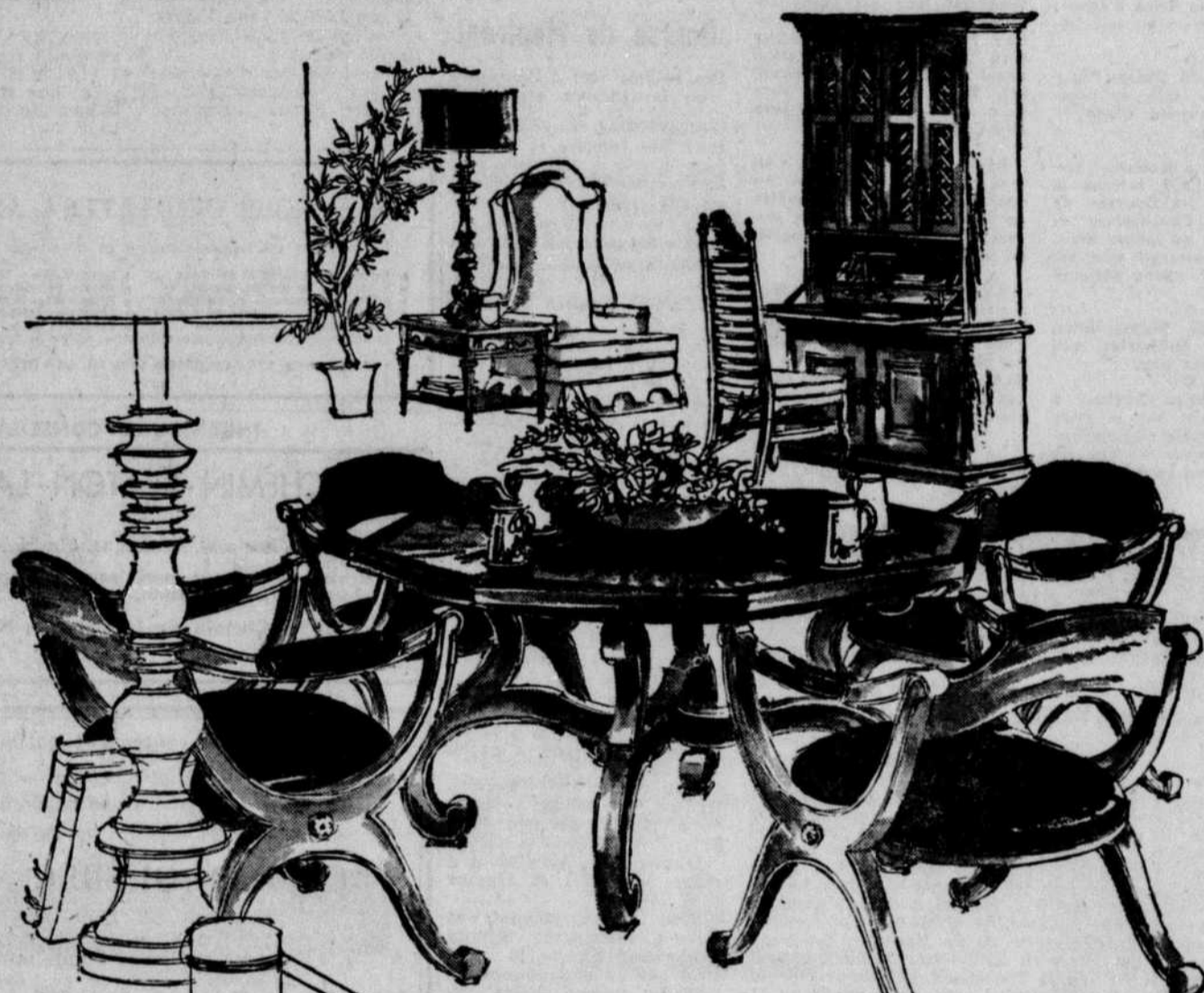


Table de jeu octogonale avec piédestal de style baroque d'influence espagnole de 48" larg. x 48" long. s'étendant à 72"

Chaises de réception très confortables, d'inspiration Classique d'Espagne et d'Italie, à sièges, bras et dossiers rembourrés.

- Secrétaire de style espagnol..... \$739.
- Chaises à haut dossier à barres horizontales..... \$99.
- Table de haut d'inspiration méditerranéenne..... \$129.

Voici un style où, comme dans l'espéranto, sont réunis divers éléments internationaux mais où prédomine un accent espagnol. Le style se recommande par son opulence et par l'éclat de certaines caractéristiques empruntées à de rares antiquités et des motifs trouvés dans des châteaux de France, d'Italie et d'Espagne... avec par dessus tout la qualité Drexel.

VOICI LE SECRET D'ESPERANTO. Des meubles qui restaurent les nobles styles méditerranéens des 17e et 18e siècles. Pièces qui donnent à vos arrangements décoratifs un cachet international. Drexel l'a créé spécialement à l'intention de ceux qui comprennent le langage du luxe et de l'élégance. Nous avons établi nos prix au minimum afin de les rendre accessibles aux propriétaires à budget limité.

Venez voir la collection complète. Il y a plus de 75 pièces magnifiquement fabriquées en placage pacane ou en massif. Venez choisir vos pièces favorites demain chez Fraser Bros. Commencez avec le chaud fini Moreno puis ajoutez d'autres pièces avec un accent magnifique en brun Hispania et vert et or antique.

Venez voir également les bibelots et pièces décoratives d'époque ainsi que nos reproductions du même style importés de l'Espagne et du Mexique. Nos représentants Claire et Ian Fraser ont visité tous les marchés de Madrid, Valence, Seville et Barcelone pour vous présenter cette collection de choix.

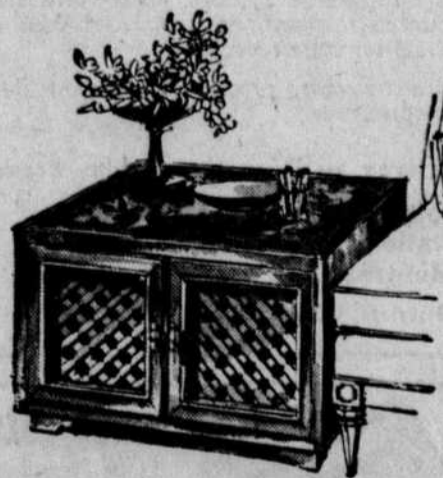


Table commode 28" de long x 28" de large x 18" de haut, deux portes grillagées. \$189.

- Service gratuit de décoration
- Formule d'allocation exclusive
- Petits et grands tapis orientaux
- FACILITES DE PAIEMENT

**Fraser Bros.**  
901 OUEST, RUE ST-JACQUES  
A l'ouest d'Université  
UN. 6-5751

Ouvert jusqu'à 9h. p.m.  
jeudi et vendredi  
Samedi et en semaine  
de 9h. a.m. à 5h.30 p.m.

**La Maison Frasers présente**

**Bernard Corbeil S.D.I.**



Il se peut que plusieurs d'entre vous le connaissent déjà, car la réputation de M. Corbeil en ce qui a trait à la création d'intérieurs charmants est établie depuis longtemps dans la région Est du Québec. Il maîtrise toutes les facettes de la décoration que seules les années d'expérience peuvent apporter. Nous vous invitons à venir rencontrer M. Corbeil, directeur chez Fraser Brothers. Vous voulez décorer votre appartement? venez discuter de vos problèmes de décoration petits ou grands, il se fera un plaisir de vous conseiller.

Notre Atelier de Décoration est équipé pour vous donner un service des plus adéquats. M. Corbeil ou son assistant M. Yves Derome vous conseilleront dans le choix de vos meubles, tissus d'une collection envoûtante, tapisseries et tapis. Ces conseils s'appliquent dans le choix du plus grand des tapis "broadloom" jusqu'au plus petit des cendriers pour votre table à café. Qu'il s'agisse de la décoration d'une maison entière, d'une pièce, ou simplement de nouvelles draperies ou housses, le tout est complètement gratuit, vous évitant ainsi des déceptions dispendieuses dus au magasinage hasardeux de boutiques en boutiques.

Pour un rendez-vous téléphonez à M. Corbeil ou à M. Derome à UN. 6-5751. L'Atelier de Décoration est ouvert les jeudi et vendredi soir aussi.

# Bon 1er trimestre pour l'International Nickel Company of Canada Limited

## \$1.26 vs \$1.14 l'action

Au cours du premier trimestre, les dépenses de capital ont atteint \$13,780,000, au regard de \$10,374,000 pour le premier trimestre de 1964 et de \$14,355,000 pour le dernier trimestre de l'année écoulée.

### potins financiers

La bourse de N.Y. souffrait de nombreuses liquidations hier et l'indice des industriels, compilé par DJ clôturait 0.55 point plus bas à 930.92. Les Bourses de Montréal et de Toronto paraissent décidément irrégulières. Il n'y avait aucune tendance précise sur la Bourse de Londres hier.

La politique de fermeté envers Cuba, prononcée par Washington, est un autre point noir à l'horizon international, d'autant plus que Moscou est lié avec La Havane. C'en serait assez pour expliquer la nervosité hier après-midi des spéculateurs américains et canadiens, par sympathie...

La lourdeur des titres bancaires ne doit pas nous surprendre à la suite de l'inaction d'Ottawa, au sujet des taux bancaires.

La C.S. de Chandler et celle de Senneterre emprunteront sous peu.

Dominion Securities Corp. vient de publier une liste d'actions privilégiées représentatives et une autre d'actions ordinaires. En outre elle commente le budget dans son bulletin de mai.

Des peintres sont allés jusqu'à peindre le "Trans-Lux" chez certain courtier local. Tant qu'à faire le ménage, allons-y... se sont-ils dit, sans doute, sans se soucier des préposés aux clients et des spéculateurs.

Une nouvelle firme d'agents de change entrera en activités sous peu.

Quebec North Shore Paper Co. serait en train de négocier l'établissement d'une filiale à Matane.

Les intérêts à découvert embrassant 501,639 actions le 30 avril sur les Bourses de Montréal et Canadienne vs 628,108 le 15 du même mois, ce qui démontrerait que les baissiers sont moins dynamiques.

La C.S. de St-Yacinthe, celle du Lac St-Charles, emprunteront sous peu.

Norbeau Mines (Québec) a le mois dernier vu le mois le plus profitable de son histoire. Sa production fut de \$170,000 et mai excéderait ce chiffre.

### NOMINATION CREDIT ST-LAURENT INC.



J. François Boisvert

A la suite d'une récente assemblée du Conseil d'administration de Credit St-Laurent Inc., M. J. François Boisvert a été élu au poste de vice-président exécutif et directeur général de la compagnie et de ses filiales: Phénix Finance Inc., Sterling Finance Corporation et Montreal Acceptance Corporation. M. Boisvert a déjà quinze (15) années d'expérience dans les domaines de la banque et de la finance, dont onze ans avec Credit St-Laurent Inc. Il est Maître en sciences commerciales de l'Université Laval, Fellow de Canadian Bankers Association et directeur de Federated Council of Sales Finance Companies.

### Bourse de Toronto

Lourdeur des industriels sur le marché minier

TORONTO — Le volume d'affaires le plus imposant enregistré depuis deux mois et l'intérêt soutenu dont les pétrolières ont été l'objet ont marqué la séance d'hier à la Bourse de Toronto.

Le virement a été de 6,086,000 actions au regard de 5,063,000 lundi. Il s'agit du plus important volume d'affaires enregistré depuis le 15 mars, alors que 6,319,000 actions avaient changé de mains.

Ame Gas a gagné cinq cts à 65 sur un déplacement de 386,750 actions et Anglo United Development 27 cts à \$1.16 sur un déplacement de 358,150 actions. Banff a cédé 20 cts à \$7.10 au milieu d'une forte activité.

Western Decalta a perdu 35 cts à \$3.70 et Spooner 1-2 et à 28 1-2. Dynamic, d'autre part a cédé 9 cts à 68 sur un déplacement de 172,040 actions.

Parmi les industrielles, les banques ont décliné par suite d'une prise de bénéfices. Montréal a perdu un point à 67 3-4. Canadienne Impériale de Commerce 3-4 à 70 1-2. Royale 1-2 à 82 et Toronto-Dominion 3-8 à 67 3-4.

Aluminium a gagné 1 1-8 à 32 1-2 et Distillers Seagrams 1-2 à 41.

Aux métaux non ferreux, Noranda a cédé 7-8 à 55 3-8. Dome a cédé 3-4 à 37 aux aurifères. Great Plains a gagné 3-8 à 13 1-2 parmi les pétroles de l'Ouest.

### NOMINATION A LA NORTHERN ELECTRIC



M. J.P. Gailloux

On annonce la nomination de monsieur J.P. Gailloux au poste de directeur du service ventes-distribution pour la région du Québec à la Compagnie Northern Electric Limited. Il était auparavant directeur du service ventes-distribution pour la succursale de la ville de Québec. Dans ses nouvelles fonctions, monsieur Gailloux assumera la direction de toutes les succursales de la province de Québec.

### Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien a cédé hier 1-32 à 92 21-32 au regard de 92 41-64 mardi dernier.

La livre sterling a cédé 1-32 à \$2.79 53-64.

### MONTREAL

Le dollar américain était inchangé hier à \$1.07 29-32.

La livre sterling était également inchangée à \$3.01 15-16.

### Dividendes

Economic Investment Trust Ltd. 8 cts l'action ordinaire, 30 juin.

Emco Ltd. 20 cts l'action ordinaire, 30 juillet, inscription 22 juin.

Ciment Lafarge d'Amérique du Nord Ltd. 8 cts l'action ordinaire, 15 juin, inscription 1er juin.

### Bourse de Montréal

Les utilités vont à l'encontre de la tendance générale

MONTREAL PC — Exception faite des banques et papeteries, la cote a progressé hier en Place locale au milieu d'une activité modérée.

Le virement industriel a été de 211,700 actions et celui des mines et pétrolières de 2,611,500.

L'indice composé a gagné 0.1 à 166.1.

Aux industrielles, Imperial Tobacco a gagné 3/4 à 14 1/2 et Du Pont 1/4 à 53 cependant que Dominion Textile a cédé 1/2 à 39 et Asbestos 1/4 à 28 1/2.

Parmi les services publics, Nova Scotia Light a gagné 1/4 à 34 1/2 et Calgary Power 3/4 à 21 1/2 cependant que Bell Telephone a haussé de 1/4 à 61 1/2.

L'indice des banques a cédé 1/4 à 135.2. Canadienne Impériale de Commerce a cédé un point à 70 1/2 cependant que Royale et Toronto-Dominion ont baissé de 1/2 chacune à 82 et 65.

Parmi les papeteries, MacMillan Bloedel a perdu 1/2 à 34 1/2 et Price Bros 1/2 à 42 cependant que Fraser a gagné 1/2 à 33.

Aux métaux non ferreux, Hudson Bay Mining a perdu 1/2 à 77 1/2 et Noranda 1/2 à 55 1/2.

D'autre part, Aluminium a gagné 1/4 à 32 1/2 et Algoma 1/2 à 75 3/4.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Equity Exploration a gagné 19 cts à 78 sur un déplacement de 1,030,900 actions. Stairs Explorations 11 cts à \$2.35 et Black Hawk 10 cts à \$3.20 cependant que Jubilee Iron a cédé cinq cts à \$3.90 et Iena Gold cinq cts à \$2.85.

### BÉLANGER OUELLETTE & ASSOCIÉS

Conseillers en administration et ingénieurs industriels

- Personnel: cadres et fonctions
- Évaluation de tâches, salaires
- Plans de stimulation et rendement
- Systèmes et procédures de bureau
- Maintenance — Mécanisation
- Contrôles: production — prix coûtant — achats — inventaires
- Organisation: Ventes, Distribution
- Études de rentabilité
- Planification à long terme
- Structures financières
- Continuité de la Direction
- Budget

1224 OUEST, RUE ST-CATHERINE Suite 701, MONTRÉAL — Tél.: 846-1967

### INGÉNIEURS - CONSEILS

### BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE

INGÉNIEURS CONSEILS

Génie civil, Mécanique, Electricité

Urbanisme, travaux municipaux, travaux publics, ponts, voirie, circulation, signalisation, éclairage.

6655 Chemin de la Côte-des-Neiges

Montréal 26 Régent 1-8521

### ACHATS ET VENTES D'OBLIGATIONS

Gouvernements — Municipalités — Commissions scolaires — Institutions religieuses — Services publics — Corporations

### CRÉDIT QUÉBEC INC.

COURTIERS DE PLACEMENTS

Choix des meilleurs Fonds mutuels

200 ouest, rue St-Jacques, Suite 700 — VI. 9-5361

MONTREAL

### HOMMES DEMANDÉS

Rêvez-vous d'un commerce?...

Si vous disposez de \$1,000., ou si votre crédit est bon pour ce montant, nous pouvons vous aider à réaliser votre rêve.

Franchise nouvelle, produits connus et demandés réaliser votre rêve.

Ecrivez au Département des Franchises, Boîte postale 370 Station St-Laurent Montréal 9, P.Q.

N.B. Districts Ouverts Ltée.

### BUREAUX LUXUEUX

Centre Professionnel de Montréal

Angle Sherbrooke et St-Hubert

- OCCUPATION IMMEDIATE
- SITUE A PROXIMITE DE LA STATION DU METRO
- AIR CLIMATISE
- Stationnement intérieur
- SERVICE GRATUIT DE PLANIFICATION
- Salle de conférence à votre disposition
- DIVISIONS INTERIEURES ET FIXTURES GRATUITES POUR VOUS CONVENIR

Renseignements: 527-2496 R. Duhamel P. Lajeunesse

### commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

#### W.C. Pitfield & Co. Ltd est à la tête de 2 syndicats, offrant \$14,500,000 de valeurs

Un syndicat, dirigé par W.C. Pitfield & Company Limited offrirait présentement une émission de \$7,500,000 de débentures avec "warrants" d'achats d'actions de Western Decalta Petroleum Limited. Ces valeurs comportent un taux d'intérêt de 6% et elles seront accompagnées de 30 "warrants" par \$1,000. Western est un producteur de pétrole et de gaz naturel de l'Ouest canadien et les fonds en provenant serviront au remboursement de \$1,434,200 de valeurs de la série B et A et de billets et \$3,225,000, à rembourser des emprunts bancaires. Le même syndicat, aussi dirigé par W.C. Pitfield & Co Ltd viendrait de vendre précédemment une émission de \$7,000,000 d'obligations, première hypothèque, 5 1/2% série M, de Maritime Telegraph and Telephone Co. qui opère en N.-E. Cette dernière détient aussi, un intérêt de 36% dans The Island Telephone Co. qui opère dans l'île du Prince-Edouard. L'actif net tangible au 31 décembre 1964 était de plus de \$2,426, par \$1,000 d'obligations de la série M. Les gains couvrent plusieurs fois les exigences des intérêts.

#### Des nominations à la Société General Motors du Canada

La nomination de M. Tyler H. Barrett au poste de contrôleur de la société General Motors du Canada a été annoncée par M. H.E. Pierson, vice-président, finance. M. Barrett occupe son nouveau poste à compter d'aujourd'hui. M. Barrett, qui sera sous la direction immédiate de M. Pierson, assumera toutes les fonctions se rapportant au contrôle financier. M. Pierson a déclaré que cette nomination résulte de l'expansion de la société à Oshawa, Windsor et Ste-Thérèse-ouest. M. Barrett était auparavant contrôleur divisionnaire au bureau central de la division Buick-Pontiac-Oldsmobile à Detroit. Précédemment il a occupé le poste de contrôleur des usines à la division BOP et à celle de la fondation centrale, Ne à Toledo, Ohio. Il est diplômé de l'Université de l'Ohio. Il est au service de General Motors depuis 1941. M. et Mme Barrett habitent Oshawa.

#### Marcel Vincent élu président du conseil canadien de la Chambre de commerce internationale

M. Marcel Vincent de Montréal vient d'être élu président du Conseil canadien de la Chambre de commerce internationale à une réunion des directeurs tenue ici avant hier. M. Vincent est le président de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada et fut auparavant vice-président du Conseil canadien. Il succède à G.H. Sheppard qui était président du conseil depuis 1962. Le nouveau président détient une maîtrise en sciences commerciales de l'Université de Montréal et a fait carrière avec la compagnie de Téléphone Bell, laquelle il joignit en 1927. M. Vincent a occupé diverses positions dans le service du trafic de la compagnie à Montréal, Ottawa et Québec. En 1962 il était nommé vice-président aux relations publiques et fut élu président en août 1963. Il a servi dans la Marine Royale Canadienne de 1939 à 1945, se retirant avec le grade de lieutenant-commander. M. Vincent est un gouverneur de l'École de commerce de l'Université Laval et du Stratford Shakespearean Theatre à Stratford, Ontario.

#### La revue d'avril des Bourses de Montréal et Canadienne, de nouveau une mine de renseignements

Les Bourses de Montréal et Canadienne viennent de publier leur revue du mois d'avril 1965. Comme il fallait s'y attendre, son rédacteur M. Louis H. Desjardins y traite du budget fédéral et il s'en dégage "qu'il est loin de correspondre à ce que les Canadiens attendaient". Il y est aussi question de la Corporation canadienne de développement du revenu du Québec, facteur vital pour l'industrie québécoise, de Pierre Luigi Nervi, des sculptures sur verre pour l'entrée principale de la nouvelle Tour de la Bourse. Enfin un article y est consacré, en français sur l'importante augmentation enregistrée à la bourse locale. Les lecteurs intéressés y trouveront aussi les cours extrêmes des valeurs mobilières transigées sur les Bourses de Montréal et Canadienne le mois dernier, ainsi que les diverses opérations et maints renseignements généraux soit autant de sujets que tout spéculateur tient à connaître et pour cause... cela l'empêcherait bien des fois, de transiger à l'aveuglette et un coup d'oeil sur la nomenclature qui figure en dernière page lui permettrait de connaître les membres des bourses précitées, avec leur adresse respective, ce qui est une bonne chose puisque ces mêmes membres sont régis par les règlements boursiers et qu'ils se font un scrupuleux devoir de respecter les règles de l'éthique.

Marcel CLEMENT

Nous recommandons fortement l'achat des Obligations d'Épargne du Québec

## Craig, Forget & Cie Ltée

AGENTS DE CHANGE

Membres des Bourse de Montréal Bourse Canadienne

204 ouest, rue Notre-Dame — Tél.: VI. 9-6263

Montréal 1

### LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL SOUMISSIONS Avis aux entrepreneurs

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 3 heures P.M. (heure de Montréal), le vendredi 28 mai 1965, des soumissions pour la construction dans la paroisse Our Lady of Pompei d'une école élémentaire de langue anglaise comprenant 17 salles de classe régulière, 2 locaux de maternelle et autres services.

Les travaux devront être terminés au plus tard six mois après la signature du contrat ou après le début des travaux si ceux-ci commencent avant la signature du contrat.

Ces soumissions seront scellées et elles seront déposées entre les mains de la réceptionniste à l'entrée principale du Centre administratif de la Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal 36.

et devront porter, en sus de l'adresse et inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe, les mots SOUMISSION: école élémentaire Paroisse Our Lady of Pompei.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalent à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de la Commission des écoles catholiques de Montréal et devra être certifié par une banque canadienne à charte ou une Caisse Populaire Desjardins. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque sera rejetée.

Les soumissionnaires pourront se procurer à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars (\$100.00) payable en monnaie légale ou par chèque certifié à l'ordre de l'architecte, l'ensemble des plans, devis, formules de soumission, etc.:

M. Edouard W. Tremblay, 3480, chemin de la Côte-des-Neiges, Chambre 21, Montréal, Tél.: 937-9324

Cette somme sera remboursée à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc. en bon état, dans les huit jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu à l'heure et à la date indiquée ci-dessus.

Le secrétaire, Paul-Emile Alin

### A. Renaud & Cie Ltée

Courtier en valeurs

Commandes exécutées sur tous les marchés

200 ouest, rue St-Jacques

Montréal — VI. 4-2886

### I.C.I. vous est indispensable

SI... votre début en affaires nécessite un local en tout point conforme à vos besoins.

SI... une expansion rapide de votre entreprise exige un emplacement plus spacieux.

SI... vous envisagez votre début à Montréal pour profiter de ce vaste marché.

I.C.I. est gratuit sur demande. Ecrivez - Téléphoner - Télégraphier aujourd'hui même.

LE BULLETIN I.C.I.

2000 est. St-Jacques, Montréal St. P.Q. Tél.: 725-7700

### VOTRE ARGENT vous rapporte jusqu'à 5 1/2 POUR CENT D'INTERÊT avec les CERTIFICATS DE PLACEMENTS GARANTIS de la SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 1. TÉL.: 845-3291

### Nouvelle émission \$325,000. MARK HOT INC.

(Incorporée selon la Loi des compagnies de Québec)

Débentures Générales 7% à fonds d'amortissement

Datées du 1er mars 1965 Échéant le 1er mars 1973

FIDUCIAIRE: Trust Général du Canada, Montréal.

Coupsures: \$500. et \$1,000.

PRIX: 100. et l'intérêt couru Prospectus sur demande.

Nous assumons les frais de télégraphie ou d'appel interurbain de toute commande.

### Marc Carrière, Limitée

VALEURS DE PLACEMENT

210 ouest, rue Notre-Dame, Montréal. Téléphone: 849-9294

BON DE COMMANDE

Marc Carrière, Limitée, 210 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Veillez m'adresser copie du prospectus de l'émission ci-haut mentionnée et inscrire ma commande pour \$..... MARK HOT INC., débentures générales, 7%, échéant le 1er mars 1973.

Nom.....

Adresse.....

NOMINATIONS PLACE VICTORIA-ST-JACQUES CO. INC.



Hugo A. Facchi



Jean J. Baruchel, F.R.I.

M. Paul Bienvenu, président, annonce au nom du Conseil d'administration de Place Victoria-St. Jacques Co. Inc., la nomination de M. Hugo A. Facchi au poste de premier vice-président et de M. Jean J. Baruchel au poste de vice-président en charge du service commercial.

Bénéfices, moindres pour Aluminium Ltd

Montréal, Canada, le 11 mai 1965 — L'Aluminium Limited, dans un rapport trimestriel publié aujourd'hui, annonce que le produit global de ses ventes et ses revenus d'exploitation ont accusé une hausse de 9 pour cent pour le premier trimestre de l'exercice 1965, passant de \$176 millions l'an dernier à \$192 millions cette année en dépit d'une diminution du tonnage des ventes de 8 pour cent.

Bourse de New York

Wall Street, passablement haussière, hier. Les titres de premier choix, et notamment les aluminières ont stimulé la cote, qui présentait en clôture une allure irrégulière avec une tendance à la baisse pour la troisième séance consécutive. La séance a été passablement animée.

Le virement a été de 5.160.000 actions au regard de 5.600.000 lundis.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé .55 à 930.92.

Aux aluminières, Aluminium Ltd. a gagné 1.4 à 30.14, Alcoa 1.3-4 à 77. Reynolds 1.2 à 44-3 et Kaiser Aluminium 2.1-4 à 38.12.

Chrysler a été la valeur la plus active, gagnant 1.2 à 53.12 sur un déplacement de 177.200 actions.

General Motors a cédé 1.14 et Ford 5.8.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé .3 à 341.9.

Aux valeurs canadiennes, Pacifique Canadien a gagné 1.4 cependant que Distillers Seagrams, Granby Mining, Hudson Bay Mining International, Nickel et McIntyre Poreupine ont perdu autant.

La cote présentait également une allure irrégulière avec une tendance à la baisse à la Bourse Américaine. Preston a cédé 7-16, Canadian Javelin 3-8 et Canadian Marconi 1-4 cependant que Seury Rain-bow Oil a gagné 1.4.

Le marché américain du maïs

Selon Merrill, Lynch, Pierce Fenner & Smith Inc. Le programme gouvernemental de soutien aux agriculteurs prévoyant une réduction volontaire des surfaces plantées de maïs a rencontré un succès certain. A la suite de ce programme et du temps d'arrêt de l'été dernier la récolte américaine de maïs 1964 n'a totalisé que 3.5 milliards de boisseaux, c'est-à-dire 13 p.c. de moins qu'en 1963. En fait, déclare le département de recherches sur les céréales de Merrill Lynch, Pierce, Fenner and Smith Inc., la production de la dernière saison avait été estimée comme devant être inférieure à la demande prévisible pour l'affouragement et les exportations, pour la campagne s'achevant en septembre prochain. Cette impression a du reste été un soutien pour les prix pendant la période où la récolte battait son plein, de manière beaucoup plus effective que l'année précédente lorsque les espoirs de pouvoir vendre des céréales d'affouragement aux pays du bloc soviétique s'étaient révélés vains. Cependant, à côté du simple aspect des chiffres indiquant des approvisionnements réduits cette saison, existe aussi l'incertitude relative au moment et au prix auxquels la Commodity Credit Corporation mettra son maïs en vente. Jusqu'au début de décembre, on pensait que ces ventes seraient reportées à plus tard, sauf pour les régions les plus durement touchées par la sécheresse et pour autant que les prix du marché libre ne montent pas trop rapidement. La demande en provenance de l'étranger était très ferme et les ventes de maïs nouveau effectuées par les fermiers n'étaient pas très importantes, étant donné qu'ils préféraient remettre leur maïs au gouvernement, au titre du programme de soutien. Les prix n'étaient en outre pas encore assez élevés pour que les excédents de maïs détenus par la CCC deviennent facilement disponibles. C'est le 7 décembre dernier que l'organisme gouvernemental a commencé ses ventes, d'une manière assez large pour combler le déficit entre les approvisionnements libres et la demande apparente. Le mois passé, le prix de vente

pratiqué par la CCC était de D.L.R. 1.23 par boisseau, alors que le prix au comptant pratiqué à Chicago, n'était que de 1-2 cent plus élevé. Depuis lors, la politique de la CCC semble être de proportionner ses ventes de maïs à celles des agriculteurs, tant en ce qui concerne leur volume que leur prix. Le prix de vente de la CCC est relevé de 1-2 cent par mois. Mais ces ventes pourraient être augmentées ou interrompues à n'importe quel moment, suivant les exigences résultant de la situation du marché. D'une manière générale, la politique gouvernementale vise à vendre du maïs aux consommateurs sur le marché libre à un prix raisonnable, sans causer de préjudice au prix pratiqué par les fermiers, quand bien même ils n'ont pas tous participé au programme volontaire de réduction des plantations.

L'administration américaine semble chercher à influencer indirectement les cours de la viande en régularisant le nombre des têtes de bétail par le moyen des céréales d'affouragement qui sont mises à la disposition des agriculteurs dans des quantités et à des prix donnés. Il se peut aussi voir bien que la CCC ait intérêt à réduire quelque peu l'excédent de ses stocks de sorgho. Le fait que le maïs de la CCC soit disponible à un prix supérieur de quelques cents à celui qui est pratiqué sur le marché libre freine la hausse des prix, comme le fait également un nombre moins élevé de porcs à nourrir. Ce processus permet en outre de compenser l'augmentation des exportations. Si l'on examine maintenant la récolte de maïs de l'été prochain, on constate que la CCC a réduit de 5 cents par boisseau son prix de soutien. Mais, par contre, augmente de 5 cents le versement en numéraire aux fermiers. Cette mesure vise à accroître la participation volontaire de ces derniers au programme gouvernemental et à diminuer la production en faisant baisser le prix du maïs sur le marché libre, ce qui permettrait alors de maintenir la consommation et les exportations à un niveau élevé.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data including 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' with columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE MONTRÉAL

Table of Montreal stock market data including 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' with columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE NEW YORK

Table of New York stock market data including 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE' with columns for stock names, prices, and changes.

INDICES à TORONTO

Table of Toronto stock indices including 'in uf am huile ind.0' with columns for index names and values.

INDICES à NEW-YORK

Table of New York stock indices including '99in 13r1 15r1 46r1' with columns for index names and values.

Indices des Obligations à New-York

Table of New York bond indices including '10r1 10r2 10r3 10r4 10r5' with columns for bond types and values.

Cours des changes

Table of exchange rates for various countries including 'Afrique-Sud, rand 1.513', 'Allemagne, deutsche 2.710', etc.

S.F.C.I. Ltée



M. Lucien G. Rolland, président, a le plaisir d'annoncer la récente nomination de M. Louis Jalabert au poste de vice-président de la Société Financière pour le Commerce et l'Industrie S.F.C.I. Ltée. M. Jalabert demeure directeur général de la S.F.C.I.

Fonds mutuels

Table of mutual fund data including 'Cours fournis par Francis I. DUPONT & Co.' with columns for fund names and prices.

Mines Hors-Listes

Table of 'Mines Hors-Listes' data including 'G. E. LESLIE & Co. Members' with columns for company names and prices.

624 ACTIONS

de participation à la propriété du Centre d'Achats Sie-Genesivee, offertes à \$1000.00 PAR ACTION. Vous pouvez devenir propriétaire d'une partie indivise d'une propriété à rendement prouvé qui comprend des locataires tels que: Steinberg, Woolworth's, Reimans, La Banque Toronto-Dominion et autres.

EN OUTRE

- cet important placement vous fait bénéficier des avantages que voici: 1-La majeure partie de votre revenu n'est pas imposable; 2-Croissance constante de votre avoir; 3-Responsabilité limitée; 4-Bénéfice garanti de:

9% PAR ANNEE

payable en mensualités régulières. Ce n'est pas une offre de certificats de participation fiduciaire. Cette offre est valable uniquement dans la Prospectus aux fins pour obtenir un prospectus ou un avis écrit.

Cardinal Realty Investment Corp. 3, Place Ville-Marie, suite 84. Tél. 878-9487. (Fiduciaire, agent de transfert et registraire: Crown Trust Company.)

5 1/2% SUR VOS DÉPÔTS

Capital et intérêt garantis! Les CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTIS du Montreal Trust offrent aux associations, aux sociétés et aux particuliers le moyen d'investir commodément des sommes de \$1,000 ou plus pour une période de cinq ans. Les taux pour prêts à termes plus courts vous seront fournis sur demande. Le remboursement—capital et intérêt—est garanti par le Montreal Trust. Ci-dessus, taux d'intérêt courant. Dépot tous les jours ouvrables. Dépliant et table des taux courants sur demande: écrire, téléphoner—ou poster le coupon ci-joint.

INDICES à MONTREAL

Table of Montreal stock indices including 'Mardi 173.1 154.9 135.2 160.1 140.8' with columns for index names and values.

Montreal Trust

111 Ouest, boul. Dorchester, Place Ville-Marie. Tél.: 861-1681. Veuillez m'envoyer votre documentation sur les certificats de placement garantis.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNES

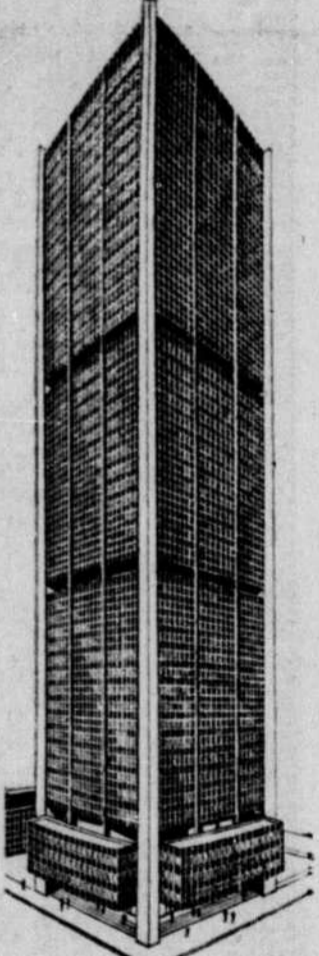
DU QUÉBEC 5.25% dernier jour 14 mai 1965. placement très attrayant.

LA TOUR DE LA BOURSE

Wood, Gundy & Compagnie Limitée. Place Ville Marie, Montréal 500 Grande Allée, Québec. 866-8321 525-4611. PLACE VICTORIA MONTRÉAL

ici s'érige et s'oriente l'avenir

Soyez les bienvenus!



Ce qui sera bientôt le cœur d'une métropole en pleine expansion est d'ores et déjà le point de mire des chefs d'entreprise. Bienvenue à Place Victoria, dans l'imposant gratte-ciel de 47 étages... au carrefour de la finance et de l'industrie où logeront bientôt la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne. Nos représentants seront heureux de parler avec vous. Communiqués avec:

Robert Champagne, Walter Kent, Bruce McKellar. Téléphone: 875-5170 ou adressez-vous à votre courtier en immobilier. Place Victoria—St. Jacques Compagnie Inc.



"Hap" Holland, un apôtre du vrai sport amateur

MONTRÉAL. — Quand il avait 20 ans, "Hap" Holland aujourd'hui âgé de 57 ans, a été convaincu de prendre part à une course de raquetteurs bien qu'il n'ait jamais chassé de raquettes de sa vie.

pareil comme organisateur et comme agent de relations extérieures. Au cours d'une journée normale, il fera jusqu'à 200 appels téléphoniques à 80 personnes différentes du domaine de la publicité.



Ray Castilloux, de l'équipe des Etats-Unis, est presque assuré de terminer la classique des Six-Jours dans les derniers rangs, mais il n'a pas pour autant perdu son appétit.

APRES 1.052 MILLES

Les hommes se séparent des enfants, aux Six-Jours de Ladouceur

par Roger LABONTE

Aux Six-Jours du Forum, l'heure est venue de séparer les enfants des hommes. C'est en effet deux pelotons bien distincts l'un de l'autre qui se livrent une lutte épique depuis les dernières heures.

Le premier groupe est habilement dominé par les Italiens Beghetto et Bianchetto, qui ont jusqu'ici réussi à accumuler le plus fort pointage de toutes les équipes en lice, sur le plan des sprints.

Classement aux Six-Jours

Table with 3 columns: Equipe, Tours en retard, Points des sprints. Lists teams like 1-ITALIE, 2-BELGIQUE, etc.

Après un début fulgurant, Knudson termine sur les talons de Crampton

FORT WORTH. — Bruce Crampton a effacé un cauchemar avec un 66, quatre sous la normale, hier en remportant le tournoi-invitation Colonial, dont l'enjeu était \$100,000, par trois coups avec un total de 276.

L'Australien a mérité la victoire avec quatre birdies aux six derniers trous, tout en devançant le Canadien George Knudson sur le dernier neuf et s'assurant un gain facile sur quatre autres golfeurs.

Knudson, de Toronto, qui a perdu le premier rang avec un coup au-dessus de la normale au cours des 10 premiers trous, a terminé avec une fiche de 70 et un total de 279, bon pour la deuxième bourse de \$11,500.

COMPTABLES AGRÉÉS. BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE. Lucien Dahmé, C.A. PROVOST & PROVOST. VIAU & ROBIN. Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés. E. H. Knight & Co.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES. BREVETS D'INVENTION. BREVETS DE COMMERCE. ROBIC & BASTIEN. Marion, Marion, Robic & Bastien. Encouragez nos annonceurs.

L'épreuve principale, ce soir à Blue Bonnets L'inscription double de Waples est la plus favorisée dans la 3e tranche du Grattan Bars

Trimble croit avoir trouvé une combinaison intéressante

Tous les connaisseurs de football vous diront que pour bâtir un club champion, il faut commencer par réunir autant à l'attaque qu'à la défense.

Les nouveaux-venus sont Bruce Day et John Paglie et les joueurs de retour sont Maurice Lévesque, Ted Minihane, Dick Dalatri et Bob Elsy.

Je ne travaille jamais Cap Hanover trop rapidement avant une course. En 2:17 ou 2:18, j'ai fait quelques expériences et j'ai appris, à mes dépens, que Cap Hanover n'était pas à l'aise avec des enfarges de plastic.

C'est avec une certaine impatience que les amateurs de courses sous harnais attendent la troisième tranche de l'Amble Grattan Bars, prévue pour ce soir, à Blue Bonnets.

En raison de la mauvaise position au départ, le handicapé Bill Slack a accordé le rôle de favori à l'inscription de Waples, Singer et Drummond Chief.

Les inscrits à Blue Bonnets

Table listing race conditions and participants for Blue Bonnets, including PREMIERE COURSE, SIXIEME COURSE, etc.

Advertisement for 'Dites Donc Dow' featuring a cartoon character and text: 'c'est dans ce temps-là que Jos arrive... pensez-y donc!' and 'Dites Donc Dow'.

Advertisement for 'Dites Donc Dow' featuring a cartoon character and text: 'vous jouez aux quilles, et ça ne va pas Depuis quatre heures, pas un abat.' and 'Dites Donc Dow'.

# OTAN: journée 'laborieuse'

LONDRES. — Une séance publique solennelle d'ouverture hier matin occupée par les grands discours de MM. Harold Wilson, Paul-Henri Spaak et Manlio Brosio. Une séance de travail hier matin et une autre hier après-midi au cours desquelles neuf ministres sur quinze ont pris la parole pour des exposés denses, objectifs et sans passion: la première journée de la session de l'OTAN a été une journée laborieuse.

En marge de la session proprement dite il faut mentionner le déjeuner qui a réuni MM. Amintore Fanfani (Italie), Maurice Couve de Murville (France) et Paul-Henri Spaak (Belgique). Il s'agissait d'un déjeuner "européen" avant le conseil des ministres de la communauté des six, qui doit se réunir à Bruxelles jeudi et vendredi.

M. Dean Rusk est attendu ce matin à Londres, où il prendra la place qu'a occupée pendant la première journée, M. George Ball.

Les Etats-Unis considèrent que la prochaine session du conseil Atlantique, en décembre 1965 à Paris, pourrait être l'occasion d'un examen "sévère" de l'état et de l'avenir de l'Alliance sous l'angle de l'attitude de la France et d'autres pays, indique-t-on dans les milieux officiels américains.

## DETENTE ENTRE PARIS ET BONN

### Accord des Alliés sur la réunification allemande

LONDRES. — On craignait que la réunion de l'OTAN ne donne lieu à quelque accrochage franco-allemand. C'est plutôt le contraire qu'on enregistre. Les discours prononcés hier après-midi par MM. Gerhard Schroeder et Maurice Couve de Murville ont été exempts d'allusions pointues aux divergences de vues entre Paris et Bonn et l'accord intervenu lundi soir sur la déclaration tripartite sur la réunification de l'Allemagne, même s'il ne constitue pas en soi un événement formidable, représente tout de même un élément de détente.

Cette déclaration tripartite, qui se situe en marge de la réunion de l'OTAN et qui sera rendue publique aujourd'hui par référence pour les autres membres de l'Alliance à qui les quatre ont voulu en donner connaissance d'abord, n'apporte pas d'éléments vraiment nouveaux dans le problème allemand. Elle répète que le règlement du problème allemand relève de la responsabilité des quatre grandes puissances (Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne et France) et elle indique que ce règlement intéresse directement tous les voisins de l'Allemagne, ce qui est une évidence. Le discours de M. Couve de Murville hier après-midi en illustre avec sérénité la portée et la signification.

Tout le monde est d'accord, a dit M. Couve de Murville, pour désirer que le problème allemand trouve sa solution par des moyens pacifiques. Cela suppose par définition une entente avec l'URSS et puisque la division de l'Allemagne est une conséquence de la division de l'Europe, c'est en atténuant la division de l'Europe, c'est-à-dire en améliorant d'une façon générale les relations entre l'Ouest et l'Est, qu'on parviendra le mieux à créer un climat favorable au règlement du problème allemand. M. Couve de Murville a répété avec beaucoup de netteté que la France n'estime pas que la permanence de la division de l'Allemagne soit une conception réaliste. Son discours est donc de nature à donner satisfaction aux Allemands.

La première réaction de ceux-ci à la déclaration tripartite avait été plutôt maussade. Hier soir, ils paraissent de meilleure humeur. D'autre part, évidemment, ils ont été sensibles à la façon dont le général de Gaulle a accédé à la demande du chancelier Erhard d'avancer la date de son voyage à Bonn. Tout cela ne signifie pas que les relations franco-allemandes soient revenues au beau fixe, mais on a tout de même l'impression que la rencontre de MM. Couve de Murville et Schroeder à Bonn, le 24 mai, rencontre préparatoire de l'entrevue "au sommet" du 12 juin, se déroulera dans un climat amélioré.



**Lunik 5 en bonne voie**  
MOSCOU. La trajectoire de "Lunik 5" a été corrigée conformément au programme de vol, annonce l'Agence Tass. Après que la station automatique "Lunik 5" se fut orientée par rapport au soleil et à la lune, les fusées installées à bord pour effectuer la correction de la trajectoire ont été mises en action afin de modifier la trajectoire du vol en direction de l'ouest. La modification de la trajectoire se calcule selon des données fournies par les mesures radio. Le contact radio avec la station "Lunik 5" est stable, indique encore l'Agence soviétique. A 02 heures (heure de Moscou) le 11 mai, la station se trouvait à 280,000 kilomètres de la terre.

**Bonn-Tel Aviv**  
BONN. — L'établissement des relations diplomatiques entre l'Allemagne fédérale et Israël a été fixé à aujourd'hui mercredi, a annoncé hier le chancelier Ludwig Erhard.

La gauche travailliste avait accusé M. Brown de faire machine arrière, les conservateurs de s'être moqués des Communes en se livrant à une mascarade destinée uniquement à rallier les rebelles de droite du Labour, MM. Wyatt et Donnelly, au moment d'un vote où chaque voix était indispensable.

C'est finalement cette dernière interprétation que M. George Brown lui-même aurait donnée hier au cours de ses explications devant le cabinet. Mais les patrons de l'industrie ne l'entendent pas de cette oreille. Eux aussi se réunissent aujourd'hui, et le président de leur fédération, M. E. T. Judge, vient de publier une lettre adressée au ministre de l'énergie M. Fred Lee, dans laquelle il lui demande "si les paroles de M. Brown indiquent vraiment qu'il est disposé à accepter une modification des propositions gouvernementales telles qu'elles sont exposées dans le livre blanc". "La fédération sera prête à entrer en pourparlers avec le gouverne-

## Chypre: Martin poursuit sa médiation

LONDRES. — Les échanges de vues sur le problème de Chypre, qui avaient commencé lundi dans un cadre gréco-turc, se sont poursuivis hier en marge de la conférence ministérielle de l'OTAN.

Le ministre des affaires étrangères du Canada, M. Paul Martin, qui s'efforce de faciliter un rapprochement entre la Grèce et la Turquie et qui a récemment effectué une visite d'information à Chypre, a conféré, à déjeuner, avec son collègue turc, M. Hasan Esat Isik. Il devait également rencontrer le ministre grec des affaires étrangères, M. Stavros Costopoulos qui a déjeuné avec le sous-secrétaire d'Etat américain, M. George Ball.

MM. Isik et Costopoulos doivent d'ailleurs reprendre les échanges de vues qu'ils ont commencé lundi après-midi et au cours desquels ils sont convenus de la nécessité de chercher une solution pacifique du problème cyprote par des négociations.

On s'attend d'autre part à ce que les deux ministres confèrent avec le chef du Foreign Office, M. Michael Stewart pendant la durée de la conférence de l'OTAN. Le gouverneur britannique, souligne-t-on à Whitehall, est favorable à des conversations sur Chypre entre les gouvernements grec et turc ainsi qu'entre les deux communautés cyprotes, grecque et turque.

## L'exemple de Cuba

LA HAVANE. — "Cuba trace le chemin de la libération des peuples de l'Amérique latine", lit-on dans la déclaration finale adoptée à l'issue de la "réunion internationale pour la liquidation du colonialisme en Amérique latine", qui vient de se tenir pendant trois jours à La Havane avec la participation de quelque 40 délégations représentant des mouvements de jeunesse étudiante et ouvrière d'Amérique latine, d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Océanie.

M. Gerhard Schroeder, ministre allemand des Affaires étrangères, s'est prononcé, pour sa part, pour une représentation plus large de la République fédérale dans les organes de commandement et pour la recherche d'une participation de tous les membres à la défense atomique. Il a promis l'appui allemand à la politique américaine au Vietnam en dehors de toute intervention directe.

# St-Domingue: l'OEA multiplie ses efforts

WASHINGTON. — L'Organisation des Etats américains, investie des responsabilités les plus lourdes de son histoire sur le plan politique et militaire s'est résolument engagée hier dans la voie qui lui a été tracée par la réunion consultative ministérielle qui siège en permanence à Washington.

Tandis qu'un premier contingent de membres de la "commission spéciale", qui a reçu pour mission de se rendre à nouveau sur place pour s'efforcer de rétablir des conditions politiques normales et de mettre en place la force inter-américaine de police, a quitté Washington pour St-Domingue, la junte interaméricaine de défense a tenu une réunion pour donner les conseils techniques qui lui sont demandés.

L'ambassadeur d'Argentine M. Ricardo Colombi, président de la commission spéciale à St-Domingue, s'est embarqué à bord d'un avion spécial en compagnie de l'ambassadeur Carlos Garcia Bauer du Guatemala pour regagner la dominicaine où ils se trouvaient déjà la semaine dernière.

La junte interaméricaine de défense a été convoquée à la demande des membres de la "commission spéciale" à qui on a laissé la latitude de se procurer les conseils techniques dont elle a besoin pour la mise en place de la force interaméricaine destinée à remplacer les forces des Etats-Unis pour le maintien de l'ordre.

Jusqu'à présent, aucune réponse positive n'est parvenue à l'O.E.A. de la part des gouvernements américains latins pour envoyer des contingents à St-Domingue. Des difficultés d'ordre parlementaire se posent, en effet, dans certains pays avant d'expédier leurs forces vers l'extérieur. Il n'est pas moins vrai que des questions de logistique vont se poser pour la "commission spéciale" et que l'avis des militaires lui est indispensable.

On pense que les trois autres membres de cette commission — les ambassadeurs du Brésil, de Panama, et de Colombie — rejoindront au cours des prochaines journées à St-Domingue les deux diplomates qui ont déjà quitté Washington mardi.

Sur le plan politique, le président de la réunion ministérielle consultative prépare actuellement sa réponse au message qui lui est parvenu lundi du "gouvernement constitutionnel" du colonel Caamaño refusant de coopérer avec la Commission spéciale tant que le

délégué actuel continuerait à siéger.

L'une des conséquences de la crise dominicaine a été la remise en question de la conférence extraordinaire interaméricaine qui devait se tenir à Rio de Janeiro le 20 mai. La majorité des délégations est maintenant favorable à un ajournement de cette conférence. Le conseil de l'O.E.A. se réunira cet après-midi pour décider officiellement la remise.

A Saint-Domingue, le colonel Francisco Caamaño, "président" des Forces constitutionnelles, a déclaré que des entretiens en vue d'une solution politique à la crise dominicaine pourraient débuter immédiatement si le gouvernement composé par la "junte" du général Antonio Imbert Barrera parvenait à se débarrasser des généraux Wessin y Wessin, Juan de Los Santos Cespedes et du commandeur Francisco Rivero Caminera en les exilant.

C'est au cours d'une conférence de presse que le colonel Caamaño a fait cette déclaration en précisant qu'il était non seulement fermement opposé à toutes les dictatures mais qu'il était "absolument certain" que les dictatures de gauche étaient "infiniment pires" que les dictatures de droite.

Ces déclarations sont les plus catégoriques faites jusqu'à présent par le colonel Caamaño lui-même et qui ont été comme communiste par les Etats-Unis à diverses occasions.

Le leader des insurgés qui dirige son "gouvernement" à partir d'un immeuble de quatre étages, ancien emplacement de la chancellerie canadienne avant la révolution, a indiqué que des négociations pour un règlement du conflit étaient actuellement en cours avec la participation du nonce apostolique Emmanuelle Clarizio et du docteur Jose A. Mora, secrétaire général de l'Organisation des Etats américains.

Le colonel Caamaño a exprimé une admiration particulière pour Monseigneur Clarizio "un homme en qui nous avons grande confiance, non seulement parce qu'il a montré de la bonne volonté envers le peuple dominicain,

mais parce qu'il représente Sa Sainteté le pape".

PARIS. — Le congrès national de la République dominicaine, qui a élu le colonel Francisco Caamaño Domo, président provisoire, a adressé le 8 mai au général de Gaulle un télégramme dans lequel il souhaite l'appui du président de la République française "pour remporter la victoire finale". Il souligne en outre que la junte militaire et civile est "une conspiration de l'ambassadeur des Etats-Unis contre le peuple dominicain".

D'autre part, le Dr Jottin Cury, ministre des affaires étrangères du gouvernement Caamaño, remercie, dans un télégramme en date du 10 mai, le général de Gaulle "pour ses paroles d'encouragement" et "son appui généreux". "Nous faisons entièrement confiance à l'immense et universel prestige dont jouit Votre Excellence, ajoute-t-il, pour obtenir le retrait des troupes américaines qui occupent actuellement notre territoire et pour faire triompher la cause juste et honorable que nous défendons".

## Bangkok accuse Pékin de mener une guerre subversive en Thaïlande

WASHINGTON. — M. Thanat Khoma, ministre thaïlandais des Affaires étrangères, a accusé hier la Chine communiste d'avoir déjà engagé la première phase de la guerre subversive contre son pays.

Répondant à des questions à la suite d'une allocution qu'il prononçait devant le "National Press Club" de Washington, M. Thanat a affirmé que le prétendu "Front patriotique de Thaïlande" était en fait une organisation communiste chinoise ayant sa base d'opérations dans la province de Yunnan, à proximité de la frontière laotienne, d'où sont pratiquées des infiltrations en Thaïlande.

Selon le ministre thaï, la première phase de la guerre subversive à laquelle les communistes chinois se livrent contre son pays consiste à infiltrer des agitateurs, à recruter des sympathisants, à entraîner des cadres et à organiser des dépôts d'armes.

Le gouvernement thaï, a ajouté M. Thanat, s'efforce par tous les moyens d'empêcher les progrès de la subversion qui n'est entretenue, a-t-il affirmé, que par des criminels ou des mécontents politiques qui ont quitté la Thaïlande depuis longtemps.

M. Thanat a déclaré d'autre part que des infiltrations d'éléments subversifs pro-communistes avaient lieu à partir du Cambodge. "Le prince Sihanouk, a-t-il dit, croit qu'à la longue la Chine communiste l'emportera et sa politique consiste à gagner les faveurs des dirigeants de Pékin. Pour notre part, nous ne voulons devenir les esclaves de personne".

Café The Confiture  
ADOPTEZ LES PRODUITS  
**DESY**  
RECONNUS LES MEILLEURS  
J.-A. DESY L<sup>re</sup>  
MONTRÉAL

## La renationalisation de l'acier: Harold Wilson tente de calmer le malaise provoqué par son adjoint

LONDRES. — M. Harold Wilson a décidé de voler au secours de son vice-premier ministre et ministre de l'économie, M. George Brown, attaqué, de tout côté depuis le vote des Communes jeudi dernier sur la renationalisation de l'acier: le premier ministre assistera cet après-midi à la réunion du groupe parlementaire travailliste et tentera de mettre fin au malaise qui règne au sein du parti.

Hier matin, à l'issue de la réunion du cabinet qui a été consacrée à cette crise, on n'écarterait pas la possibilité d'une démission de M. George Brown, qui a été amené à s'expliquer devant ses collègues sur le sens des paroles qu'il avait prononcées jeudi soir, une minute avant le vote des Communes. M. Brown avait alors indiqué qu'il était prêt à entendre les patrons de l'industrie sidérurgique si ceux-ci se montraient disposés à accepter le contrôle total de l'Etat sur leurs activités tout en gardant une partie de leurs actions.

La gauche travailliste avait accusé M. Brown de faire machine arrière, les conservateurs de s'être moqués des Communes en se livrant à une mascarade destinée uniquement à rallier les rebelles de droite du Labour, MM. Wyatt et Donnelly, au moment d'un vote où chaque voix était indispensable.

C'est finalement cette dernière interprétation que M. George Brown lui-même aurait donnée hier au cours de ses explications devant le cabinet. Mais les patrons de l'industrie ne l'entendent pas de cette oreille. Eux aussi se réunissent aujourd'hui, et le président de leur fédération, M. E. T. Judge, vient de publier une lettre adressée au ministre de l'énergie M. Fred Lee, dans laquelle il lui demande "si les paroles de M. Brown indiquent vraiment qu'il est disposé à accepter une modification des propositions gouvernementales telles qu'elles sont exposées dans le livre blanc". "La fédération sera prête à entrer en pourparlers avec le gouverne-

ment si la moindre véritable chance de modification existe", ajoute M. Judge.

La publication de cette lettre accroît d'autant plus l'embaras du gouvernement qu'au même moment des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent dans les syndicats contre une reculade gouvernementale. Le syndicat des mineurs du pays de Galles exige qu'une explication soit donnée de la "déclaration ambiguë de M. Brown et que le gouvernement s'engage à procéder à la nationalisation pure et simple de l'acier sans s'occuper des positions de Wyatt, Donnelly et consorts".

Il est probable que M. Harold Wilson parviendra à calmer son aile gauche parlementaire, à éviter une démission de M. Brown et une crise de cabinet. Mais la "mascarade des Communes" a cristallisé un mécontentement latent dans le pays, qu'il lui sera beaucoup plus difficile de dissiper.

A 24 heures des élections municipales, le Labour a perdu une partie de ce capital de bonne volonté dont il dispose depuis qu'il est au pouvoir.

Quoi de plus commode!

Passé de mode

Le pouce et l'index: c'est tout ce qu'il faut pour ouvrir la nouvelle canette de Laurentide. Vous tirez, vous versez, et vous goûtez la Laurentide à son meilleur. Les canettes à ouverture-éclair sont légères, prennent peu de place, se transportent sans danger... et n'attendent que le moment de vous livrer la saveur de la Laurentide!

Faites provision de Laurentide en canettes à ouverture-éclair pour votre prochaine partie de pêche. Vous n'aurez pas à rapporter de bouteilles vides, bien entendu!

La semaine prochaine

**Y A D'LA LAURENTIDE**

y a d'la vie...

Diner Gourmet \$3.75 et plus  
TOURS DE CHANT  
Thérèse Guérard soprano  
Marcel Tessier baryton  
Suzanne Sénécal mezzo  
Avenue Tré de couverts  
113 Rte. 271-1188  
Aulquin  
ST-GEROISE et ST-HUBERT